



Vers une culture de destin(s)

Le Centre culturel de Perwez - le Foyer, c'est avant tout l'histoire de personnes et d'associations passionnées de culture ayant bâti, au fil des années, un projet exemplaire dont l'action résonne, à ce jour, bien au-delà des frontières de la Commune. En plus de quarante année d'existence, le projet n'a eu cesse de grandir grâce à une équipe ainsi qu'à des instances qui ont su développer une action culturelle reconnue à travers les contrats-programmes successifs jusqu'à atteindre, en 2009, la catégorie 1.

En 2010 il est décidé d'intégrer au sein du Foyer un Centre d'Expression et de Créativité créé quelques années plus tôt sur le territoire. Osez'art prend son envol et une véritable relation symbiotique s'établit alors ; l'action de l'un nourrissant celle de l'autre.

Le soutien indéfectible de la Communauté française, des autorités communales mais aussi de la Province du Brabant wallon, ont permis au Foyer de bénéficier d'une infrastructure de très grande qualité ainsi que d'une augmentation constante et significative de ses moyens financiers et humains permettant de pérenniser l'activité.

Si ce nouveau contrat-programme constitue un nouveau cap pour l'institution, c'est aussi l'occasion de fédérer autour d'un projet culturel commun toutes les forces-vives indispensables à l'accomplissement des missions du Centre culturel : les membres de l'équipe ainsi que ses instances, les associations membres, les partenaires, les opérateurs socioculturels actifs sur le territoire ainsi que la population.

Ce présent dossier est donc le fruit d'une intense réflexion entamée par ces mêmes forces-vives à l'aube de l'entrée en vigueur du Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels à travers diverses démarches d'autoévaluation et d'analyse prospective du territoire. De ces travaux s'est dégagée la vision "Perwez en 2035, c'est..." à partir de laquelle ce sont dessinées les différentes grandes opérations qui constitueront l'assise de notre action culturelle pour les années à venir

Le projet d'action culturelle s'articule autour de trois grandes catégories d'opérations :

- Les projets dits "exemplaires" composés des différentes actions dont l'objectif premier consiste à renforcer l'exercice du droit à la culture;
- Les projets transversaux liés aux spécificités qui caractérisent le Foyer : le CEC, les coopérations ainsi que le travail de diffusion;
- Les projets structurels qui constituent le socle sur lequel se développera l'action culturelle

Afin de rendre le projet toujours plus pertinent et cohérent, nous avons décidé d'introduire une demande de reconnaissance en Action spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène, convaincus de l'opportunité que cette spécificité représente en matière de démocratisation culturelle et d'éducation permanente. Une telle reconnaissance permettrait également d'asseoir une expertise qui fait la réputation de notre Centre culturel depuis des années.

Parce que le Perwez d'hier, d'aujourd'hui et de demain est multiple et en perpétuelle évolution, nous nous assurerons, grâce à une autoévaluation et une analyse partagée continues, que notre projet culturel soit en phase avec le vécu de la population et de son environnement qui, à l'instar de la société, vivent de profondes mutations.

Dans ce contexte, notre Centre culturel se doit d'intégrer cette multiplicité et de contribuer à ce processus d'évolution, d'offrir aux citoyens des clés de lecture qui leur permettront de mieux appréhender l'environnement dans lequel ils évoluent en leur offrant notamment un autre regard sur la société, en leur proposant des pistes de réflexion voire des alternatives sociétales, ou simplement en leur permettant d'échanger des idées avec d'autres. Et ce, en vue de leur permettre de devenir des acteurs du changement.

Table des matières

1. Eléments institutionnels	3
1.1 Identification du Centre culturel	3
1.2 Niveaux de reconnaissance sollicités	3
1.3 Composition des instances	3
1.3.1 Assemblée Générale	3
1.3.2 Conseil d'Administration	4
1.3.3 Conseil d'Orientation	5
1.3.4 Equipe professionnelle	5
2. L'action culturelle	6
2.1 Rapport d'autoévaluation de l'action culturelle	6
2.1.1 Description des modalités de l'évaluation	6
2.1.2 Résultats des différentes démarches d'auto-évaluation	10
2.1.3 Synthèse	29
2.2 Rapport d'analyse partagée	32
2.2.1 Préalables méthodologiques	32
2.2.2 Historique des démarches	33
2.2.3 Diagnostic à froid	37
2.2.4 Diagnostic à chaud (diagnostic partagé)	39
2.2.5 Identification des enjeux	42
2.2.6 Elaboration d'une vision	42
2.2.7 Objectifs et pistes d'actions	42
2.3 Le projet d'action culturelle	43
2.3.1 La structuration de l'action culturelle	43
2.3.2 Les projets-exemplaires	43
2.3.3 Intitulés et thématiques des projets-exemplaires	43
2.3.4 Structuration des fiches-projets exemplaires	43
2.3.5 Les projets « transversaux » et les projets « structurels »	44
2.4 Les projets exemplaires	45
2.4.1 « Rat de ville et rat des champs »	45
2.4.2 « L'improbable potager »	48
2.4.3 « Le réseau des assocs »	51
2.4.4 « Tous en gare »	54
2.4.5 « Et demain ? »	57
2.5 Les projets « transversaux »	60
2.5.1 « Osez'Art »	60
2.5.2 Coopérations	63
2.5.3 « L'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène »	66
2.6 Projets structurels	69
2.6.1 Intégrer action culturelle et spécialisations/spécificités	69
2.6.2 Fédérer les forces vives autour du projet d'action culturelle	70
2.6.3 Assurer une gestion saine et prospective des moyens du foyer	72
2.6.4 Réserver et renforcer les moyens en matière d'information et de communication	74
2.6.5 Rendre les infrastructures plus accueillantes (bâtiment, roulotte, signalétique, ...)	75
2.6.6 Mieux coordonner l'offre culturelle sur le territoire	77
2.6.7 « Un territoire en mouvement » : l'analyse partagée, la co-construction et l'auto-évaluation permanente comme moteurs de changement	78
2.7 Planification	80
2.8 (Auto-)Evaluation	81

2.8.1 Introduction	81
2.8.2 Le contexte de l'action culturelle liée au contrat-programme	81
2.8.3 Le concept de l'évaluation et ses caractéristiques	82
2.8.4 Les outils d'évaluation existants	82
2.8.5 L'évaluation du prochain contrat-programme	83
3. Ressources et moyens	84
3.1 Eléments rétrospectifs	84
3.1.1 Comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices	84
3.1.2 Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel	84
3.2 Eléments prospectifs	84
3.2.1 Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par les collectivités publiques associées	84
3.2.2 Plan financier	85

1. Eléments institutionnels

1.1 Identification du Centre culturel

Dénomination sociale : Le Foyer - Centre culturel de Perwez asbl

Adresse du siège social : Grand-Place 32 à 1360 Perwez

Commune composant le territoire d'implantation du Centre culturel : Perwez

Direction du Centre culturel :

Thibaut Brohet

thibaut@foyerperwez.be

0472 74 48 37

Site internet/facebook :

www.foyerperwez.be

www.facebook.com/centreculturel.deperwez

Numéro ONSS / numéro d'entreprise :

N° d'entreprise : 415 784 461

N° d'ONSS : 0414 462 164

1.2 Niveaux de reconnaissance sollicités

- Action culturelle générale
- Action Spécialisée en Diffusion des Arts de la scène
- Coopération

1.3 Composition des instances

1.3.1 Assemblée Générale

ASSOCIATION	Nom	Prénom	Adresse
ACTION CATHOLIQUE RURALE DE PERWEZ	Flesch	Marie-Claire	Rue Saint-Roch 41 - 1360 PERWEZ
ALCOOLIKES ANONYMES	Thielens	Michel	Rue de la Hisque 11 A - 1367 RAMILLIES
ASBL le 15 AOUT	Marchal	André-Marie	Rue du Couvent 4 - 1360 MALEVES
ASSOCIATION LAIQUE DE PERWEZ-INCOURT	Piffet	Patrick	Rue de Jausselette 16 - 1360 PERWEZ
ATELIER DE LA SPIRALE	Nathalie	Leplae	Rue des Tilleuls 43 - 1435 HEVILLERS
ATELIER DU BOUT DU MONDE	Salvo	Clotilde	Rue E. Masset 57 - 1360 THOREMBAIS-les-BÉGUINES
BALADINS DU MIROIR	Leclère	Gaspar	Rue du Stampia, 36 - 1370 JODOIGNE
BEAUTÉ BIO	Nadira	Lazreg	Rue Neuve 14 - 1367 FOLX LES CAVES
BIODANZA	Karine	Weinhöfer	Rue de la Gobie 36 - 1360 ORBAIS

BONNE ENTENTE	Vankoekelberg	Maurice	Rue Sprimont 4 - 1360 PERWEZ
CANAL DO	Turneer	Laurent	Rue Emile Crebeyck 10 - 1360 PERWEZ
CECIPHO	Mercier	Rose - Marie	Rue de la Cayenne 59 - 1360 PERWEZ
CEFOC - CENTRE DE FORMATION CARDIJN	Kabongo	Pontien	Rue du Village 65 - 5310 NOVILLE SUR MEHAIGNE
SOLENSCÈNE	Gérard	Geneviève	Rue Salinas 22 - 80 FERNELMONT
CERCLE DES PEINTRES DE L'AMITIÉ	Lallemand	Bernadette	Rue du Cochige 8 - 1360 ORBAIS
CERCLE HISTORIQUE DE PERWEZ	Wilmet	Jules	Rue des Marronniers 4/5 - 1360 PERWEZ
CERCLE PHILANTROPIQUE ACTION SOCIALE	Coniac	Henry	Rue René Sacré 31 - 1367 RAMILLIES
CERCLE PHILATÉLIQUE	Pouyez	Alain	Rue des Brasseurs 59 - 1360 PERWEZ
CEREDIAN	Boets	Betty	Rue de la Bergerie 10 - 1360 PERWEZ
CIEP du MOC	Somville	Isabelle	Bd Fleur de Lys, 25 - 1400 NIVELLES
COBEPS	Ferryn	Patrick	Avenue Edmond Parmentier 36/2 - 1150 BRUXELLES
SOS Échec	Bousez	Jean-Pascal	Rue du Béguinage, 6 - 1360 PERWEZ
COINCIDENCES ASBL	Dubois	Jeanine	Chavée des Vignobles 9 B - 1370 JODOIGNE
COMITÉ DU CARNAVAL DE PERWEZ	Charlet	Alain	Rue de Seumay 129 - 1360 PERWEZ
COMPAGNIE DU GRENIER	Néderlandt	Valérie	Rue des Etats 13 - 1360 PERWEZ
CROIX ROUGE	Gillain	Marie Gabrielle	Rue Trémouroux 104 - 1360 ORBAIS
EAGLES STAR COUNTRY DANCERS	Gilbert	Arlette	Rue des Chasseurs Ardennais 8 - 1360 PERWEZ
ENEO - UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS	Cambron	Robert	Rue du Warichet, 31A - 1360 PERWEZ
ENTR'ARTIST	Laevens	Laetitia	Rue Royale 30 - 5080 EMINES
SCENETIC DANCE SCHOOL	Lecocq	Melody	Rue des Gotteaux 2 - 1370 JODOIGNE
FBIA	Jaumart	Thibault	Rue Saint Josse, 19 - 1210 SAINT JOSSE TEN NOODE
FEDERATION CULTURELLE DU BRABANT WALLON ET DE BRUXELLES	Bodson	Joseph	Rue de la Mutualité 109 - 1180 BRUXELLES
GAP (Thorembais)	Jeanfils	Guy	Rue de la Chapelle 59 - 1360 THOREMBAIS ST TROND
GAPEP	Lengelé	Jean-Luc	Rue de la Cayenne 78 - 1360 PERWEZ
GESED ASBL	Callens	Maryse	Rue du Blanc Bois 3 - 1360 PERWEZ
GIACH - USINE ELECTRIQUE	Hermant	Johan	Rue de Thorembais, 25 - 1360 MALEVES
GRIMOIRE D'EOLE	Dehareng	Françoise	Rue Lepage, 7 - 1360 PERWEZ
GUILDE DE LA MANDRAGORE	Quintin	Raphaël	Avenue Flandre Dunkerque 5 -

			1360 PERWEZ
LA TANIÈRE DES LOUPS	Brackevalle	Nathalie	Chaussée de Charleroi 6A - 1360 THOREMBAIS LES BEGUINES
LE PRIEURÉ SAINTE MARIE ASBL	Ringlet	Gabriel	Rue du prieuré 37 - 1360 MALEVES
L'ENVOL	Smet	Jean-Claude	Rue des Quilles 2 - 1350 MARILLES
L'HIRONDELLE ASBL	Krirem	Christophe	Avenue Wilmart 34A - 1360 PERWEZ
LA CHIMÈRE Atelier-Théâtre	Vrithoff	Miette	Rue du Tilleul 22 - 5310 AISCHÉ-en-REFAIL
LES AMIS DES BLEUS	Godfriaux	Jordan	Rue des Jardins 55 - 1360 PERWEZ
LES REFRAINS DE L'AMITIÉ	Godfriaux	Marie-Claire	Rue Piconette 3 - 1360 PERWEZ
LES VERGERS ASBL	Vanderschueren	Françoise	Rue des Vergers 2 - 1360 PERWEZ
LIRE ET ÉCRIRE ASBL	Papadopoulos	Sophia	Boulevard des Archers 21 - 1400 NIVELLES
MAISON DE LA FAMILLE	Buron	Catherine	Rue des Marronniers, 4 - 1360 PERWEZ
MÉLODIA and C°	Hébrant	Michel	Rue de la Distillerie 4 - 1350 ORP-JAUCHE
MISSION 2000	Boussalâa	El Hassan	Avenue Wilmart 33 - 1360 PERWEZ
MOZ'ART	Galhetas	Mylène	Rue des Communes 15 A - 1360 THOREMBAIS-St-TROND
MUSÉE INTERPRÉTATION ARCHEOLOGIQUE DU BRABANT WALLON	Havard	Carine	Rue A.Dewolf 2 - 1357 HELECINE
MUSÉE DU SOUVENIR 40-45	Heylen	Michael	Chemin des 10 Bonniers 4 - 1360 MALEVES
ODE - GAMME	Felten	Catherine	Rue de l'Intérieur 39 - 1360 THOREMBAIS-St-TROND
ORBAIS ki-BOUGE	Litt	Vincent	Rue du Cochige 9 - 1360 ORBAIS
OSEZ LA VIE	Van Hove	Edith	Rue Marcoen, 2 - 1320 BEAUVECHAIN
PERWEZ DIVERTISSEMENTS	Joly	Véronique	Rue de la Station 45 - 1360 PERWEZ
PERWEZ PROMOTION ASBL	Braem	Thierry	Chée de Wavre 150 - E2B2 - 1360 PERWEZ
PHÉNOMÉNA	Grède	Pascaline	Avenue Wilmart 67 - 1360 PERWEZ
PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES DE PERWEZ	Charlet	Adrien	Rue de la Tasnière 10 - 1360 ORBAIS
ROYALE HARMONIE JODOIGNE	Pauly	Christelle	Rue d'Enfer 56 - 1457 TOURINNES-ST-LAMBERT
SALSARTHERAPIE	Soumoy	Alain	Rue du Ravel 1 - 1360 PERWEZ
SAPNA	Sequeira	Jacinta	Avenue des Combattants 70 -
SAUVERDIAS D'AVAURCÉ	Flesch	Andrée	Rue St Roch 45 - 1360 PERWEZ
SLOWLY	Martin	Agnès	Rue de la Gobie 67 - 1360 ORBAIS
SOLEIL D'ARGILE	Vandenhautte	Emmanuelle	Rue Emile Masset 22 - 1360 THOREMBAIS-les-BÉGUINES

TÉLÉVIE PERWEZ	Berwart	Robert	Rue de Noville 16 - 1360 PERWEZ
THÉÂTRE ZANNI	Van Rymeman	Anne	Rue Bourgmestre Gillisquet 11 - 1457 WALHAIN
THEY SING FOR YOU	Lisange	Sempot	Rue des Quartiers 2b - 5024 MARCHE LES DAMES
TOI MOI NOUS (les Flots mouvants)	Liégeois	René	Rue du Ravel 4/8 - 1360 PERWEZ
TRAVERS EMOTION	Imberecht	Jules	Rue Alphonse Robert 70 - 1315 SART-RISBART
TROUBADOURS DE RAMILLIES	Janssens	Ernest	Rue de Laloux 22 - 1367 MONT-ST-ANDRÉ
UN JUNIOR POUR UN SENIOR	Joseph	Decloux	Rue Tilleul Sambrée, 31 - 1360 ORBAIS

1.3.2 Conseil d'Administration

Représentation des associations					
ACRF	FLESCHE	Marie-Claire	rue Saint-Roch 41	1360	Perwez
LES TROUBADOURS	JANSSENS	Ernest	rue de Laloux 22	1367	Ramillies
CECIPHO EVASION	CHARLES	Hervé	rue de la Cayenne 59	1360	Perwez
CEREDIAN	BOETS	Betty	rue de la Bergerie 10	1360	Perwez
COMITE TELEVIE	BERWART	Robert	rue de Noville 16	1360	Perwez
CANAL DO	TURNEER	Laurent	Rue Crebeyck 10	1360	Perwez
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice	Rue J.Sprimont 4	1360	Perwez
PAC	CHARLET	Adrien	rue de la Tasnière 10	1360	Orbais
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules	rue A.Robert 70	1315	Sart Risbart
Représentation politique					
Représentante Ensemble	GRÈDE	Pascaline	Avenue Wilmart, 67	1360	Perwez
Représentante DRC +	BENOIT	Marie-Claire	rue du Culot 23	1360	Perwez
Représentante DRC +	DARDENNE	Murielle	rue de Seumay, 18	1360	Perwez
Représentant Ensemble	MARCHAND	Luc	Rue des Saules 17	1360	Perwez
Représentante DRC +	VERRAGHENNE	Amélie	rue des Carrières 10 Bte 8	1360	Perwez
Représentation institutionnelle					
Représentant de la communauté française	HENRIET	Nathalie	rue de Boignée 83	6224	Fleurus
Représentant de la communauté française	CARTON	Luc	avenue du Préau 12	1040	Bruxelles
Représentant de la Province du Brabant wallon					
Représentation de la Province du Brabant wallon	PIERARD	Thomas	Rue d'Opprebais, 1	1360	Perwez
Représentation de la Province du Brabant wallon	Poste vacant				

1.3.3 Conseil d'Orientation

CC Perwez	Brohet	Thibaut	Directeur
CC Perwez	Bauwens	Marie	Animatrice
CC Perwez	Garot	Laurence	Animatrice
CC Perwez	Temmerman	Benjamine	Animatrice
CC Perwez	Imberechts	Jules	Administrateur
Expert	Braem	Thierry	
Expert	Charlet	Alain	Association membre - Comité du carnaval
Expert	Garot	Franz	
Expert	Gérard	Geneviève	
Expert	Greindl	Emmanuelle	Festival Huy
Expert	Hilgers	Bruno	Point Culture
Expert	Lafosse	Denis	
Expert	Laporte	Françoise	
Expert	Lazreg	Nadira	Association membre - Beauté bio
Expert	Loubris	Grégory	
Expert	Maes	Carine	Association membre - Bibliothèque
Expert	Paxinou	Nele	
Expert	Pens	Sebastien	Association ADL
Expert	Sampermans	Charlotte	

1.3.4 Equipe professionnelle

NOMS	FONCTIONS	REGIME	CONTRAT
DIRECTION			
Eddy Claude	Directeur	100% (100% médical)	CDI
Thibaut Brohet	Directeur ff	100%	CDI-R
ANIMATION			
Marie Bauwens	Animatrice	100%	CDI
Laurence Garot	Animatrice	100%	CDI
ADMINISTRATION			
Christine Toulmonde	Assistante administrative	100%	CDI
Brigitte François	Assistante administrative	100%	CDI
TECHNIQUE			
Frédéric Clautier	Régisseur	100%	CDI
Dany Lecocq	Auxiliaire technique	100%	CDI
Joël Tordoir	Auxiliaire technique	70%	CDI
ENTRETIEN			
Marie-Noël Petiniot	technicienne de surface	50%	CDI
Sophia Simoncini	technicienne de surface	50%	CDI

2. L'action culturelle

2.1 Rapport d'autoévaluation de l'action culturelle

2.1.1 Description des modalités de l'évaluation

Depuis l'annonce de l'arrivée du décret, en 2013, plusieurs démarches d'évaluation ont été entamées. L'objectif était de réaliser une évaluation à 360° impliquant une large diversité de points de vue : du consommateur culturel aux membres des instances de l'association (comité d'administration, conseil d'orientation, ...), en commençant par l'équipe, en mobilisant les associations membres, au travers d'une assemblée d'acteurs, ...

Le présent chapitre décrit les modalités d'intervention relatives aux différentes démarches qui ont contribué à l'évaluation, les résultats sont repris dans le chapitre suivant.

Pour structurer la lecture de ce chapitre, nous distinguerons :

- Le travail d'évaluation interne (ou auto-évaluation), réalisé par l'équipe, le Conseil d'administration et le Conseil d'orientation ;
- Du travail d'évaluation externe qui fait appel à des personnes « extérieures » au Centre culturel ; personnes ressources et assemblée d'acteurs.

2.1.1.1 Evaluations internes

A Du contrat programme 2009 à aujourd'hui : objectifs initiaux, réalisations et éléments d'analyse

Sur base des évaluations menées chaque année, un tableau reprend l'évolution de l'action culturelle par rapport aux objectifs définis dans le précédent contrat programme. Il s'agit d'une production du pôle animation, secondée par le pôle technique et le secrétariat pour les points de l'action culturelle qui les concernent plus précisément en termes d'aide aux associations, de communication et d'aide technique à la création, qu'elle soit professionnelle ou amateur. Une dernière colonne attire l'attention du lecteur sur des éléments déterminants de l'évolution de l'action culturelle, qui participent à la réflexion en matière d'auto-évaluation.

Axe X	Lorem ipsum	
Fiche N	Lorem ipsum	
Objectifs	Réalisations	Éléments d'analyse
• Lorem ipsum	• Lorem ipsum	• Lorem ipsum

B Evaluations qualitatives par les instances du Centre culturel

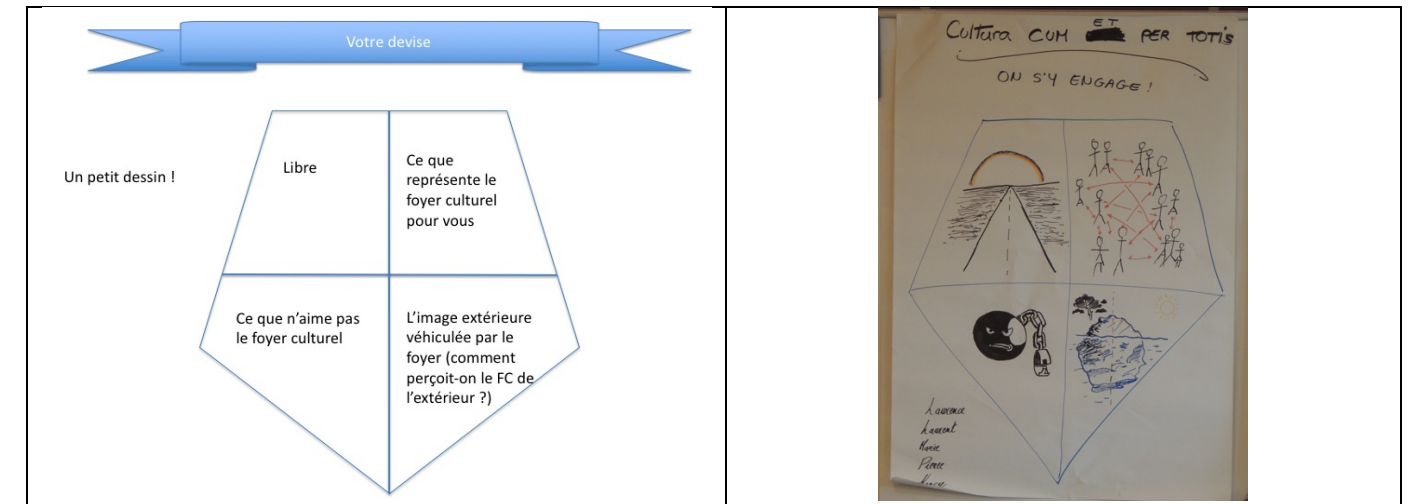
B.1 Evaluation partagée CA et équipe (2013)

Une première démarche d'auto-évaluation s'est déroulée fin 2013, lors d'une journée de réflexion entre le Conseil d'administration et l'équipe. Vingt personnes ont participé à ce travail : les dix membres de l'équipe et dix administrateurs. Le processus proposé avait un double objectif :

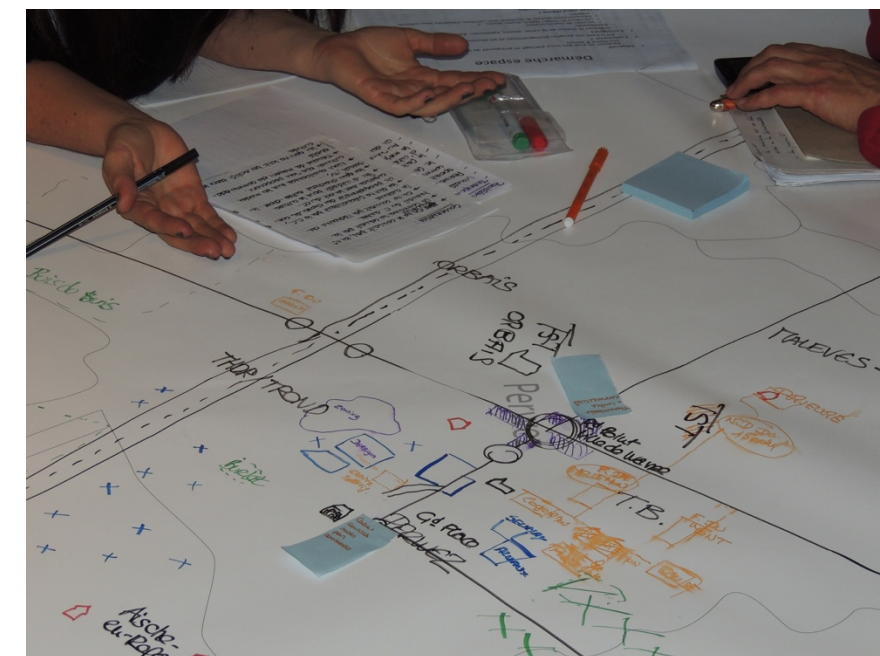
- Créer du lien, consolider les relations entre CA et équipe et rassembler les chevilles ouvrières derrière un projet commun et co-construit ;
- Permettre l'expression de la multiplicité des points de vue.

Le travail s'est déroulé en deux temps, en sous-groupes tantôt mixtes équipes et CA, tantôt séparés :

- Un premier temps sur les perceptions quant à l'identité du centre culturel (méthode du blason) ;

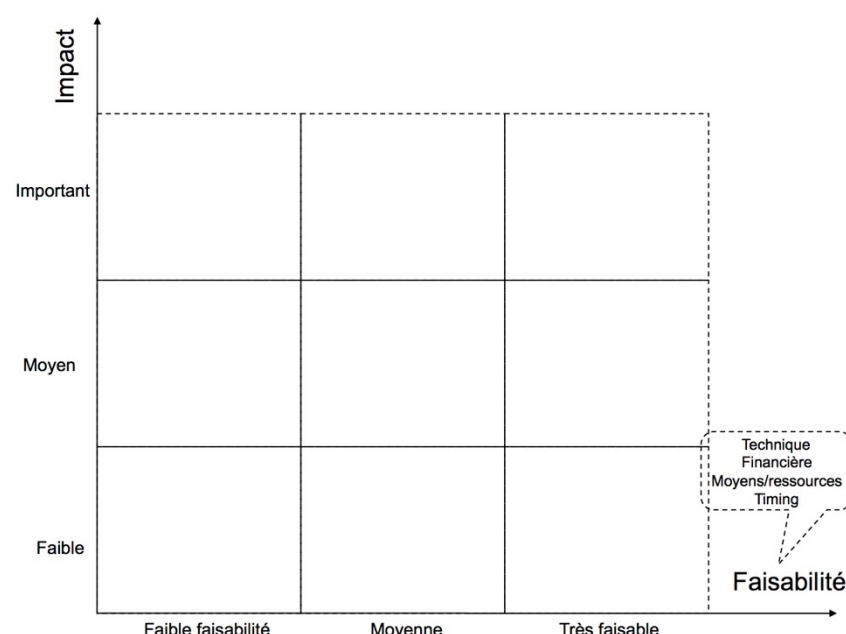


- Un second temps de travail visant à cartographier (méthodologie de la « Démarche-espace ») les éléments suivants, en lien avec le Centre culturel et son territoire d'intervention :
 - Atouts, forces et éléments remarquables du territoire ;
 - Problèmes, faiblesses et difficultés rencontrées ;
 - Les évolutions récentes et tendances prospectives sur le territoire d'intervention.



B.2 Evaluation qualitative en termes d'impact/pertinence et de faisabilité des actions culturelles (2016)

Une petite quarantaine d'actions ont été sélectionnées pour être analysées selon deux critères (faisabilité vs impact/pertinence) sur trois niveaux faible, moyen, élevé. Deux matinées ont été consacrées à ce travail par l'équipe, qui a travaillé en deux groupes distincts, rassemblant des membres des différents pôles : animation, logistique, administration et entretien du bâtiment. Sur base de discussions, il était question de se mettre d'accord sur le positionnement relatif de chaque activité sur un schéma reprenant les deux critères, en abscisse et en ordonnée. La cartographie résultante est donc le fruit d'une analyse a posteriori (les faits se sont déjà passés), forcément subjective (elle est le fruit d'une négociation en sous-groupes), et relative (par opposition à une mesure absolue de chaque activité). Cependant, la méthodologie force le débat et peut également avantageusement être appliquée a priori, c'est-à-dire lors de la planification et/ou priorisation de l'action culturelle.



Un travail similaire a été proposé au Conseil d'orientation, à la nuance près que ce dernier a remplacé le critère lié à la faisabilité par un critère lié à la sous- ou sur-représentation de l'activité. Il est également à préciser que le Conseil d'orientation n'a pas évalué l'action du CEC.

La liste des projets évalués est la suivante :

Diffusion	Cirque ,Musique classique, Impro, Musique du monde, Jeunes publics, Très jeunes publics, Théâtre, Humour, Musique actuelle, Spectacles en journée, Résidences
Diffusion dans le cadre de collaborations	Ciné plein air (Coopération est), Grands tours/ petits tours (Coopération Gembloux-Eghezée), Moz'art, Voix off
Evénements	Soirée de présentation de saison, Route du conte, Parcours d'artistes, Vivre debout – Festival du film social
Spectacles de rue	Carnaval
Ateliers/ projets créatifs	Déclic
Enjeux de société	Apéro-débats/ Apéroutottes, Petit déjeuner Oxfam, Gratiférias
Lien social	Voyages culturels
Collaborations/ coopérations	Gal – Hesbaye culturalités, Bibliothèque, CAEP – Indépendants de Perwez, Jumelage
CEC Osez'Art	Roulotte, Ateliers, Stages, Projets scolaires, Accueil d'expo, Participation grand feu, carnaval, etc
Expo	

B.3 Evaluation qualitative en termes d'accès aux droits culturels et de publics cibles (2018)

Forte de son expérience de terrain et de toutes les démarches mises en œuvre dans le cadre des travaux d'analyse partagée, l'équipe d'animation, avec le soutien de Tr@me, a décidé de se créer son propre outil d'autoévaluation. L'idée était de concevoir un outil complet, qui intègre des éléments d'évaluation relatifs à l'exercice des droits culturels d'une part et aux profils du public par ailleurs.

Sous forme de tableau excel, l'outil permet, pour chaque activité et après débat en équipe, de positionner les activités les unes par rapport aux autres, de manière relative donc, en regard de paramètres liés :

- A la valeur ajoutée brute de l'activité (Impact vs investissement) : Nombre de participants, implications budgétaires, charge de travail, contraintes externes ;

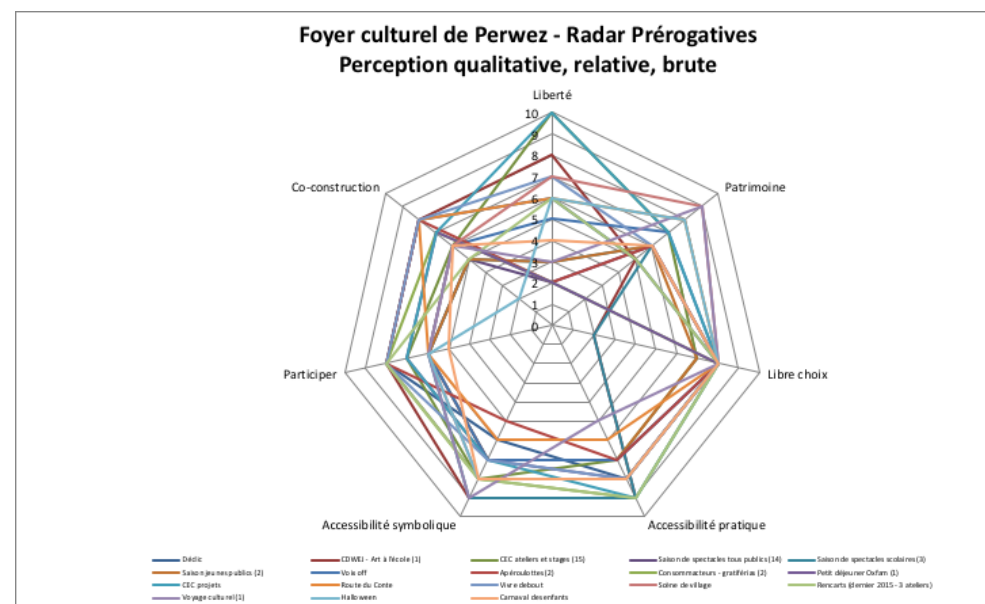
- Au profil des publics visés : public-cible par tranche d'âge, public-cible spécifique (personnes précarisées, nouveaux habitants, personnes handicapées) ;
- Aux profils de consommation tels que définis dans l'étude¹ des pratiques de consommation culturelle de l'Observatoire des politiques culturelles sur base des concentrations de goûts et de pratiques : les désengagés culturels, les nostalgiques, les festifs, les connectés, les amateurs culturels à tendance classique, les amateurs modernes, les voraces culturels.
- A l'exercice des droits culturels. Cette analyse se fonde sur les attributs du droit à la culture tels que repris par Céline Romainville² dans son étude.
 - La liberté artistique. La liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir (source de la vie culturelle et de l'existence des patrimoines)
 - Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures postulant une intervention de l'état dans la promotion et la conservation de ces mêmes patrimoines et cultures.
 - L'accès à la culture et l'information en matière culturelle. Un accès financier (avec une attention particulière pour les plus pauvres), un accès physique (handicapés), un accès géographique (urbain comme rural) supposant une décentralisation et une régionalisation, une accessibilité temporelle (côté heures d'ouverture). Mais l'accessibilité a aussi une composante intellectuelle et linguistique car il faut disposer des outils culturels pour accéder aux œuvres. L'accès à la culture est profondément lié à la connaissance de la culture, à l'appropriation de références culturelles. Il faut que la culture soit accessible en termes de compréhension.
 - La participation à la culture : cela concerne une participation passive, mais aussi la possibilité de travailler sur les significations en participant à des pratiques culturelles et à des réalisations collectives (expressivité et analyse critique). Elle concerne le droit de contribuer au développement culturel, de participer aux activités culturelles, de pratiquer la culture et de créer. Elle implique un soutien aux arts amateurs, aux lieux de pratique de la culture et aux modes d'aide à la création.
 - La liberté de choix : celle-ci renforce l'exigence de diversité culturelle car elle postule l'existence d'un environnement culturel riche et diversifié.
 - La participation à la prise de décision en matière culturelle : ce qui prolonge en quelque sorte la participation à la culture (point d) en rendant les individus partenaires d'un projet plus global, celui de la définition des politiques culturelles elles-mêmes.

Concrètement, les participants donnent une « cote » pour chaque item, outre le nombre de participants, il s'agit d'une mesure qualitative et relative (c'est à dire non absolue) des projets entre eux.

¹ CAILLIER (L.), HANQUINET (L.), GUERIN (M.) et GENARD (J.L.), Etude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles, Observatoire des politiques culturelles, FWB, Etudes politiques culturelles, N°1, Novembre 2012.

² Céline ROMAINVILLE, Les droits culturels : un nouveau référentiel pour les centres culturels ? Précisions à partir du droit à la culture.

Projets	Nb Participants	Liberté	Patrimoine	Accessibilité pratique	Accessibilité symbolique	Participer	Libre choix	Co-construction
Halloween	350	6	8	8	8	6	8	2
Route du Conte	200	6	8	6	6	6	8	8
Rencarts (dernier 2015 - 3 ateliers)	70	6	5	9	8	8	8	5
Déclic	72	6	5	8	6	8	8	8
Vivre debout	925	7	6	8	7	8	8	8
Saison de spectacles tous publics (14)	1400	2	6	7	7	6	8	5
Saison de spectacles scolaires (3)	500	3	6	9	9	6	2	5
Apéroutottes (2)	30	2	6	7	5	8	8	8
Saison jeunes publics (2)	180	3	6	7	7	6	7	5
CDWEJ - Art à l'école (1)	30	8	5	9	9	8	2	8
Carnaval des enfants	300	4	6	8	8	5	8	6
Voyage culturel (1)	50	3	9	5	9	6	8	6
Consommateurs - gratiférias (2)	120	2	2	9	8	8	8	7
Petit déjeuner Oxfam (1)	120	2	2	8	7	7	8	7
Scène de village	800	7	9	8	8	6	8	6
Voix off	160	5	7	7	7	6	8	6
CEC projets	200	10	7	9	7	7	8	7
CEC ateliers et stages (15)	80	10	7	7	8	7	7	6
End list								



Pour faciliter la lecture des résultats, les actions ont été regroupées par catégories :

Diffusion	Saison tout publics, Spectacle scolaire, Saison jeunes publics, Voix off
Evénements	Route du conte, Festival du film social, Scène de village
Spectacles de rue	Halloween, Carnaval des enfants
Ateliers/ Projets créatifs	Déclic, CDWEJ / EKLA, CEC ateliers et stages
Enjeux de société	Apéroutottes, Gratiférias, Petit déjeuner Oxfam, CEC Projets
Lien social	Renc'arts, Voyages culturels

2.1.1.2 Evaluations externes

L'évaluation externe ne se fonde pas sur les mêmes bases de connaissances que l'évaluation interne, notamment en ce qui concerne le rôle, les missions, les objectifs ainsi que le programme d'activités du centre culturel et son impact, les personnes mobilisées vivant l'action culturelle d'un peu plus loin ou d'une autre manière. Elle se fonde donc principalement sur la perception que les personnes mobilisées se forgent de l'action culturelle et de son contexte aujourd'hui.

D'un point de vue conceptuel, les résultats des démarches ci-dessous constituent déjà des éléments de diagnostic partagé (Interviews, Analyse AFOM partagée, ...), mais ils offrent un regard extérieur sur l'action culturelle et contribuent à enrichir le travail d'auto-évaluation. C'est pourquoi nous les avons reprises ici.

A Interviews de personnes ressources (2013)

A l'aube du décret des Centres culturels, et dans nos premières démarches de réflexion, une chercheuse engagée temporairement a réalisé une série d'interviews. Une vingtaine de personnes ressources ont été identifiées et rencontrées. Il est à noter que toutes n'étaient pas toujours réellement au courant de ce qui se fait au quotidien au sein des murs de l'institution. Par ailleurs, une présentation succincte du décret leur avait été faite.

Au total, 17 personnes ont été interviewées (voir liste des personnes interviewées en annexe), selon deux axes :

- La vision personnelle qu'elles ont du foyer culturel actuel : ses atouts, ses manques, son mode de fonctionnement, sa programmation, ses activités.
- L'idée qu'elles se font des missions à assumer par un centre culturel rêvé dans une entité périurbaine comme celle de Perwez et environs, sachant que les infrastructures, les moyens financiers et humains comprennent des limites bien réelles.

B Assemblées d'acteurs – Eléments d'auto-évaluation ressortant des exercices d'analyse partagée (2014-2017)

Pour rappel, deux assemblées d'acteurs ont accompagné le processus (voir liste des participants en annexe).

Une première assemblée mise sur pied en 2014 dont le travail se fondait sur la boussole des potentialités citoyennes sur le territoire d'action du centre culturel de Perwez (voire de l'assemblée d'acteurs) pour identifier les enjeux du centre culturel en matière de développement de ces potentialités, puis les atouts/faiblesses/opportunités/menaces (AFOM) liés à ces enjeux, avant d'élaborer une stratégie de développement cohérente pour le territoire d'intervention.

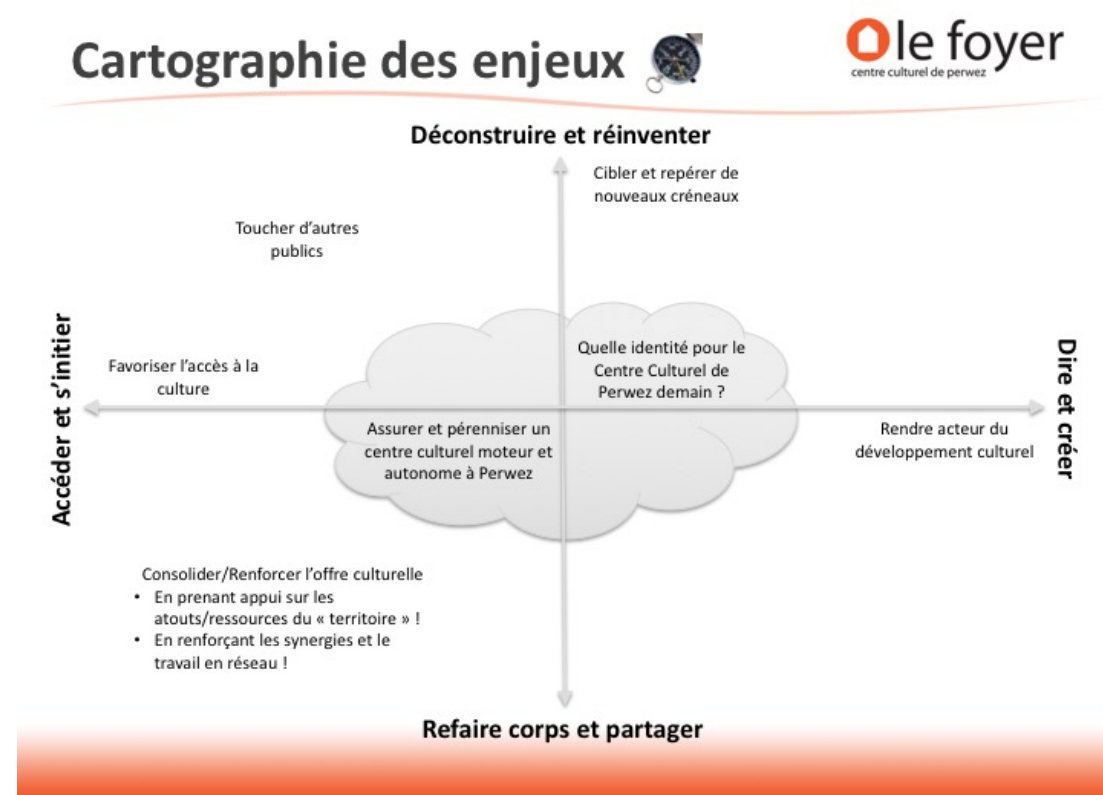
Le travail réalisé en sous-groupes, puis mis en commun en plénière, consistait identifier et débattre, en regard de chaque enjeu, des éléments :

- De contexte aujourd'hui qui constituent des :
 - Atouts, points positifs, éléments qui aujourd'hui fonctionnent bien ?
 - Faiblesses, problèmes, éléments qui aujourd'hui fonctionnent moins bien ?
- De demain qui constituent des :
 - Opportunités sur lesquelles on pourrait s'appuyer ?
 - Menaces, Risques à tenir à l'œil ?

Les enjeux traités en sous-groupes sont inspirés de la cartographie des enjeux réalisée par l'assemblée sur la boussole des potentialités citoyennes (voir ci-dessous) :

- Le développement d'une offre culturelle qui valorise pleinement les atouts/ressources/partenaires du territoire et favorise la participation de tous à son développement.
- L'accès à la culture (pour tous ?) sur le territoire (Mobilité, accès financier, décentralisation de l'offre culturelle, information/communication, ...)
- La co-construction d'une nouvelle culture « de destins » sur le territoire (nouveaux publics, nouveaux créneaux, ...)
- Le Foyer culturel de Perwez en tant que moteur de la dynamique culturelle sur « son territoire » ... Mais lequel ? (territoire légitime ou de base, territoire d'extension, territoire de coopération, territoire « monde »)

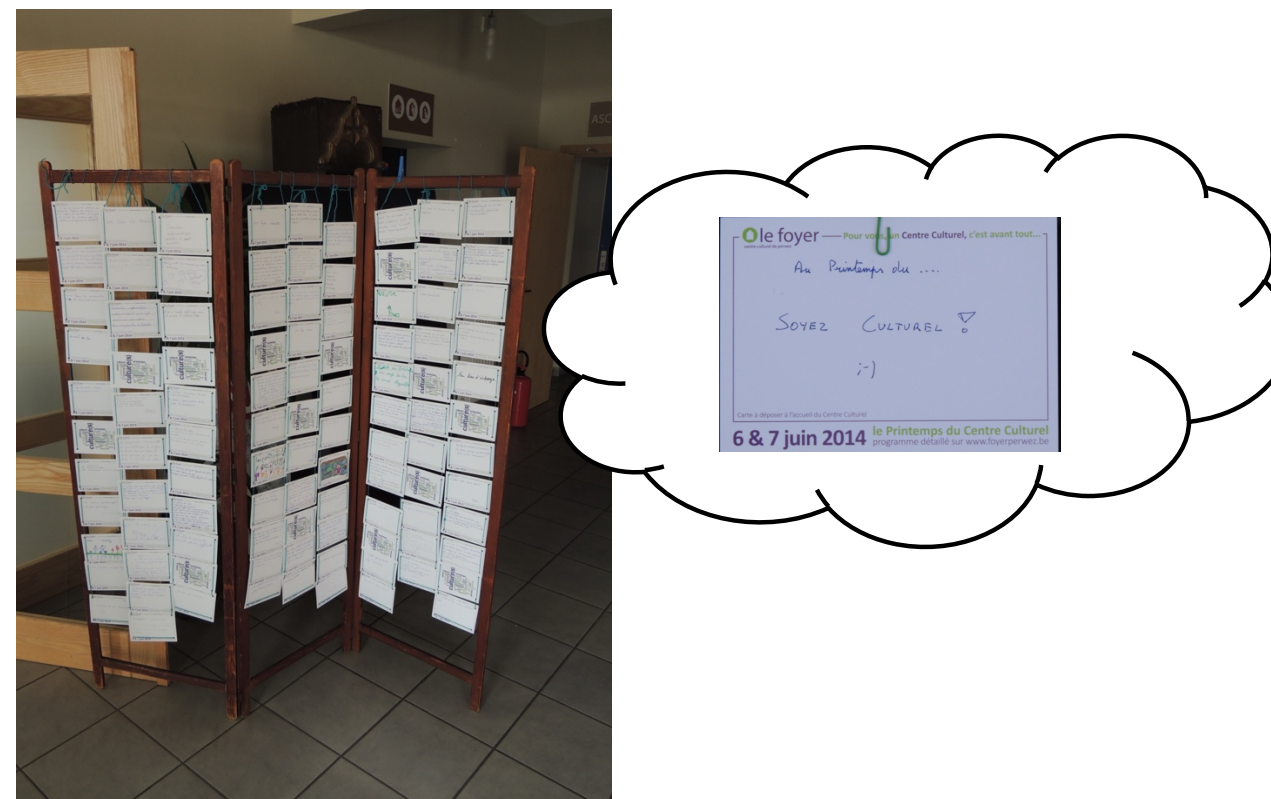
L'AFOM qui résulte de ce travail pose un regard sur le contexte de l'action culturelle aujourd'hui et contient évidemment des éléments d'évaluation, c'est pourquoi elle est reprise ici.



Une seconde assemblée mise sur pied en 2017, dont l'approche, centrée sur les enjeux de société, a conduit à la co-définition d'une vision sociétale et à l'identification des contributions potentielles du programme d'action culturelle à l'avènement de cette vision. Cette deuxième assemblée n'a pas produit d'éléments d'évaluation.

C Le printemps du Foyer culturel (2014)

A l'issue de la première assemblée d'acteurs, le centre culturel a invité la population à se prononcer sur les pistes de travail dégagées par celle-ci dans le cadre de l'événement « Le Printemps du Centre culturel ». A cette occasion, le public était également invité à renvoyer (ou déposer) une carte postale sur laquelle il répondait personnellement à la question : « Pour vous un centre culturel, c'est avant tout ... ».



L'ensemble de ces informations ont été rassemblées sous forme de carte conceptuelle circulaire. Elle offre un regard sur la perception que développe le public participant à propos du centre culturel et de son action.

2.1.2 Résultats des différentes démarches d'auto-évaluation

2.1.2.1 Evaluations internes

A Du contrat programme 2009 à aujourd'hui : objectifs initiaux, réalisations et éléments d'analyse

Historiquement, l'action culturelle se structurait en 5 axes et 19 fiches projets.

A.1 Axe 1 : Création, expression et communication

Axe 1	Création, expression et communication	
Fiche 1	Activités d'expression et de créativité : Ateliers et stages	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Poursuivre le soutien apporté aux deux CEC existants, les aider à dynamiser leurs offres en fonction des attentes du public. - Assurer une meilleure circulation de la communication entre les associations pour éviter les "double-emplois" et mieux assurer la concertation pour organiser l'offre d'ateliers dans le temps. - Sonder le grand public quant à ses attentes et souhaits et répercuter l'information auprès des associations, voire organiser nous-mêmes de nouvelles activités. - Améliorer l'accueil des associations en mettant à leur disposition des locaux adaptés et mieux équipés. - Améliorer la communication externe en poursuivant le travail entrepris, en valorisant la qualité des activités proposées et en assurant une meilleure visibilité de l'offre d'activités.	- Dès 2009, reprise du CEC anciennement « Les ateliers du Bout du Monde ». Propositions d'ateliers d'arts plastiques enfants-ado-adultes. - A partir de 2010, diversifications des ateliers, propositions de stages et implications sur différents projets en lien avec l'associatif. - En 2012, restauration de la roulotte et premières migrations des ateliers dans les villages, poursuite des ateliers et stages et initiations de projets socio-culturels et d'expression citoyenne. 2013-2014 : Poursuite de la diversification des propositions d'ateliers, intensification des partenariats et de l'implication dans les villages où la roulotte s'installe. - Depuis 2016, déclin du CEC, perte de publics dans les ateliers hebdomadaires, difficultés de mobiliser les publics. - Le Centre culturel est membre actif de la Commission Accueil Temps Libres installée depuis 2010 et qui a pris en charge la concertation du secteur, le sondage des attentes des publics. - Le secteur aide aux associations permet d'offrir le soutien aux associations membres actives dans le secteur.	- Essentiellement dans une relation de soutien à l'origine, le Centre culturel est devenu opérateur à part entière dans ce secteur et est reconnu comme tel. - La reconnaissance en tant que CEC a permis de développer complètement cet axe de travail. - Le CEC s'étant intégré au Centre culturel, la spécificité de ses interventions dans son domaine précis d'activités est venue nourrir l'ensemble des autres axes de travail du Centre culturel. Les activités de l'un et de l'autre se complètent. - Le projet roulotte a particulièrement joué un rôle dans la décentralisation des activités, le lien avec la population, les dynamiques participatives et l'identité créative du Centre culturel. - Grâce à la reconnaissance en tant que CEC de catégorie 3 en 2015, les moyens ont pu augmenter, toutefois, l'équipe d'animation peine à assurer le développement des ateliers réguliers, tandis que les projets socio-culturels et d'expression citoyenne se développent harmonieusement. L'étude de l'avenir du CEC est en cours, en parallèle avec la réflexion sur le futur contrat programme du Centre culturel, les deux étant intimement liés puisque l'action de chacun nourrit l'autre.

Axe 1	Création, expression et communication	
Fiche 2	Créations de spectacles amateurs	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Maintien de l'aide apportée aux niveaux promotionnel, technique et stratégique. - Mise en place d'une commission de réflexion sur les spectacles amateurs. - Mise en place, en collaboration avec les associations, de formations au jeu d'acteur et à la scénographie pour les personnes intéressées. - Amélioration de la communication envers les médias, le public et les opérateurs culturels en vue de valoriser le travail des troupes. - Approche d'autres troupes ou associations présentes dans les communes avoisinantes pour leur proposer nos services.	- Aide technique, logistique et promotionnelle à la création d'environ une dizaine de spectacles amateurs par an. L'évolution est très impressionnante en dix ans. - Amélioration des services de régie et mises à disposition de matériel. - Accueil de nombreuses nouvelles associations dans ce cadre. - Amélioration des outils de communication destinés à valoriser le travail des troupes	- L'intégration de la nouvelle infrastructure a considérablement modifié la qualité de l'accueil des créations amateurs. - L'équipement technique s'est progressivement amélioré ainsi que les compétences du service de régie. - Les sollicitations se multiplient et il est devenu difficilement gérable d'accepter l'entièreté des demandes, tant au niveau de l'occupation de la salle de spectacle que de l'investissement du personnel dans ce cadre. - Depuis quelques années, les écoles de l'entité sont de plus en plus nombreuses à créer un spectacle chez nous.

Axe 1	Création, expression et communication	
Fiche 3	Créations de spectacles professionnels	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
Création d'une plate-forme de rencontres entre les artistes	Depuis 2009, le Centre culturel a accueilli X créations de spectacles	La nouvelle infrastructure, l'amélioration de l'équipement et la

professionnels de la région. Réflexion quant à la création et la promotion - Etude de faisabilité au cas par cas de l'hébergement de la création d'un ou plusieurs spectacles en création par an. - Promotion des créations régionales - Communication élargie concernant notre offre d'infrastructure - Constitution d'un répertoire d'artistes régionaux	professionnels. - Les demandes ont considérablement augmenté. - Le Centre culturel était sollicité au départ par des compagnies ou groupes de la région, actuellement, les demandes émanent de l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles. C'est en 2012 que le mouvement se dessine fortement On observe également une grande diversification des secteurs de la création concernés. (Cirque, théâtre, conte, musique, jeunes publics) - De plus en plus, les résidences aboutissent à une représentation en présence de publics.	qualité de l'accueil ont joué un rôle important dans le développement de ce secteur. - L'augmentation des demandes s'est surtout fait sentir depuis 2012 - Le Centre culturel doit maintenant se positionner face à la gestion des plannings d'occupation et de l'investissement de son équipe technique. Le service animation est également de plus en plus sollicité dans ce cadre puisque l'accueil de résidences aboutit de plus en plus souvent à des représentations (bancs d'essai avec les tout public, les écoles, etc.) - Le Centre culturel est de plus en plus reconnu comme un opérateur de qualité à ce niveau, depuis 2016, le Centre formalise les liens avec les artistes de sorte à mesurer les implications de chaque accueil dès la première demande et à aussi tirer un « bénéfice » par des productions et un travail de médiation.
--	---	--

Axe 1	Création, expression et communication	
Fiche 4	Loisirs et détente	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Ce nouvel axe de travail concerne essentiellement l'accueil d'associations membres qui proposent des activités de détente et de loisirs. Cela concerne le cercle philatélique, le club de Scrabble, la bibliothèque, la ludothèque, l'Union des pensionnés et les comités de fêtes de quartier. . - Le travail avec ses associations se limite à la mise à disposition de locaux et à la promotion des activités via nos canaux de communication. De plus depuis quelques années nous organisons des excursions découvertes à destination d'un large public.	- Accueil des associations membres actives dans ce secteur avec mise à disposition de tous les services proposés : Communication, soutien, mise à disposition d'infrastructures et de logistique) - Le Centre culturel est lui-même devenu opérateur d'activités notamment au travers des voyages culturels. - Depuis 2009, X excursions d'un jour et X voyages de plusieurs jours ont été organisés, dont quatre dans le cadre du jumelage avec l'Alsace.	- Au vu de l'évolution, cette fiche projet n'avait pas réellement de pertinence, elle avait été créée essentiellement parce que des associations étaient actives dans le secteur des loisirs et qu'elles étaient difficilement « classables » dans des secteurs culturels. - Les voyages organisés par le Centre culturel ont pris deux formes : - Soit, ils sont en lien avec une dimension spécifique de l'action culturelle, comme le jumelage ; - Soit, ils sont organisés à la demande d'un public d'habités, ils présentent un contenu culturel mais ne se rattachent pas à l'action culturelle générale. Ils pourraient gagner en pertinence.

A.2 Axe 2 : Secteur : Education permanente et développement communautaire

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 5	Ateliers, information et formations	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Poursuivre le travail de soutien et de mise à disposition d'infrastructures ; accueillir les nouveaux projets et en assurer la promotion. - Offrir une plate-forme de rencontres entre les opérateurs d'éducation permanente - Mise en place de projets communs regroupant plusieurs opérateurs sur des thématiques définies conjointement - Initier un cycle annuel de conférences, avec la participation des opérateurs qui souhaitent s'intégrer dans le projet - Au cas par cas, proposer des rencontres d'habitants, soirées d'informations thématiques relatives à des projets de développement et débats de société.	- L'action du Centre culturel s'est limitée, pendant de nombreuses années, à un soutien aux opérateurs du secteur présents dans notre région ou à des actions ponctuelles en collaboration avec eux (conférences, expo, participation à des projets de développement local) - Depuis 2012, le Centre culturel a développé son investissement dans ce secteur, essentiellement au travers de collaborations dans le cadre des dynamiques suivantes : - Festival du film social - Ateliers Déclics – Récupère ton savoir-faire - Consommacteurs et gratiférias - Apérouttes avec le Ligue des droits de l'homme et la bibliothèque	- Le territoire de Perwez est une plaque tournante importante du secteur de l'éducation permanente, les opérateurs reconnus sont nombreux à y être actifs. - Le secteur connaît une évolution toutefois, avec l'arrivée de son nouveau décret et la réorientation de certaines de ses activités en lien avec l'évolution de la société. - L'éducation permanente est très présente dans notre infrastructure, elle accueille quasi-quotidiennement les ateliers de Lire et écrire mais également les conférences eat ateliers de Cécipho, les activités de l'ACRF et certains projets de l'asbl Crabe. Sont également membres chez nous, le PAC et certains événements d'envergure tel que le Festival du Film social dans lequel le Centre culturel s'investit depuis 2011. Soucieux de s'investir dans ce secteur, le service animation également rejoint des partenaires sur plusieurs nouveaux projets et assure une co-organisation, voire de la co-animation d'ateliers.

		L'investissement dans ce secteur nous assure un lien essentiel avec la population sur les questions de société, il doit toutefois être pensé dans un souci d'efficacité (quelle plus-value de notre intervention par rapport à celle des professionnels du secteur ?) et dosé pour ne pas mettre en péril d'autres secteurs de l'animation.
--	--	---

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 6	Actions à dimensions sociales, caritatives et humanitaires	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Poursuivre le travail de réflexion sur les questions relatives à l'accès à la Culture des personnes précarisées et développer des actions dans ce sens : renforcer l'application de l'article 27, favoriser la fréquentation du Centre culturel par des publics précarisés en agissant sur les barrières physiques, financières et psychologiques. - Développer des actions culturelles en lien direct avec les problématiques sociales constatées par les travailleurs sociaux de première ligne; aborder les difficultés et ouvrir des espaces d'expression et d'actions via divers outils culturels : expo, théâtre-action, etc.	- Accueil et information en lien avec la mesure article 27, extension aux activités du CEC en 2011 - Participation, jusqu'en 2013, aux réunions de coordination sociale - Programmations spécifiques et accueil des publics fragilisés - Intensification des relations avec les partenaires du secteur social - Travail de proximité avec les crèches depuis 2012 - Organisation d'actions dans le cadre du développement durable depuis 2009, dont organisation du petit déjeuner Oxfam - Partenaire du Festival du film social - Intégration d'activités gratuites dans les événements du Centre culturel et du CEC - Participation à l'opération de solidarité « Boîte à chaussures » pendant sept ans. Dès 2014, cet objectif a été un des axes principaux de la coopération avec les CC de Gembloux et Eghezée (organisation de journées de réflexions avec les travailleurs sociaux et mise en place de la carte 3CC qui facilite l'accès financier aux activités.	Globalement, les avancées dans ce secteur ont pris un tournant intéressant avec la mise en place de la coopération « Gembloux-Eghezée ». La question de l'accès à la culture pour tous est un axe principal des actions menées en coopération. La réflexion ne se limite pas à la question de l'accessibilité matérielle, mais bien à l'ensemble des droits culturels.

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 7	Histoire, patrimoine, nature et environnement	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Utiliser l'événement « La Terre et les Pierres » comme plate-forme pour rassembler les divers intervenants potentiels de notre commune. - Continuer les activités que nous organisons classiquement depuis plusieurs années (expositions, animations, excursions). - Reprise des voyages et excursions à finalité culturelle (Belgique et étranger, découvertes d'expositions, de territoires diversifiés). - Au niveau scolaire, développer des approches de compréhension du terroir, des paysages, de l'environnement et du patrimoine bâti. - Essayer de rassembler les intervenants communaux (Cercle historique, atelier nature ...) et de les mettre en relation avec des organisations régionales ou nationales (Natagora, Journées de Patrimoine...). - Utiliser la création de l'exposition consacrée au patrimoine agricole de la région pour mobiliser les ressources locales. - Faire prendre conscience des nouvelles techniques d'interprétation du patrimoine.	- Les réalisations dans ce domaine, depuis la disparition de l'événement « La terre et les pierres » ont été sporadiques et souvent liées à des balades ou événements. - Plusieurs de nos associations membres sont des partenaires fidèles et efficaces, notamment le Cercle historique et plus récemment l'asbl « La leçon verte » avec qui nous avons développé plusieurs projets de sensibilisation au patrimoine naturel.	- Les secteurs de l'histoire et du patrimoine ont connu plus d'activités que celui de la nature, nos partenaires locaux dans ce domaine se faisant plus rares. - En fonction des enjeux prioritaires identifiés, ce secteur devrait connaître de nouveaux développements.

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 8	Patrimoine immatériel	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Assurer une aide logistique aux associations de quartier qui organisent des activités festives (annonce des événements, publication d'affiches et de tracts), mais aussi une aide à la programmation des activités. - Soutenir activement le Carnaval en synergie avec la commune de Perwez et certains groupes porteurs (SCAJ, UpRadio) et épauler également les groupes spontanés qui s'organisent pour participer à l'événement. - Assurer la coordination et la promotion de "Noël Perwézien". - Maintenir les fêtes d'Halloween en privilégiant les supports culturels afin d'en faire un élément populaire basé sur le spectacle, le conte, l'expression et la créativité.	- Dans certains cas de figure, l'apport du CC se limite à l'aide apportée aux associations membres (voir fiche 19). Dans d'autres cas, le CC participe à l'événement organisé par d'autres porteurs de projets, en y amenant une contribution « professionnelle », par exemple un spectacle pro, une intervention de rue, etc.) - C'est le cas du carnaval des enfants et du grand feu de Malèves. - A noter, l'événement de Noël géré par la Commune a fortement changé ces dernières années, beaucoup moins d'activités culturelles sont proposées et les animations se sont décentralisées plus loin de notre structure, sur une autre place du centre-ville.	- Ce secteur a connu de profondes transformations en dix ans. Pour certains événements, le CC était porteur du projet, pour d'autres, il est un « simple » partenaire et son action est réduite. - La question de l'implication dans ce type d'événements est essentielle et il semble évident que des précisions en matière de méthodologie doivent être apportées de sorte à assurer le sens porté par ces actions culturelles. Il faut mieux définir le positionnement et les limites de notre intervention dans ce cadre.

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 9	Accueil ou réalisation d'expositions	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Réaliser une exposition concernant le patrimoine architectural agricole de la région de Perwez. Il s'agirait d'une exposition basée sur la mise en évidence de plusieurs axes: qualité du bâti, évolution, conservation et réaffectation. Celle-ci serait montée avec le double objectif de s'adresser aussi bien au grand public qu'au public scolaire. - Pour ce qui est des associations et artistes locaux qui souhaitent organiser des expositions, nous nous proposons de mettre à disposition les espaces du Centre culturel et le matériel qu'il est prévu d'acquérir dans le rééquipement du Centre culturel (vitrines, grilles d'exposition, éclairage...,). - A l'occasion d'événements ponctuels, nous pouvons également organiser ou inciter, par nos aides, nos partenaires pour la création d'expositions (dans le cadre de « La Terre et les Pierres » ou d'autres manifestations à caractère communal ou régional). - De plus, des expositions à caractère pédagogique seront proposées aux écoles de la région.	- Le projet d'exposition prévu n'a jamais vu le jour, il était porté par le directeur qui finalement n'a pas pu le mettre en place pour raisons médicales. - Bien souvent, les expositions sont conçues en lien avec les projets et thématiques d'action culturelle. Depuis 2008, les expos ont concerné de nombreux domaines allant des marionnettes, au logement, en passant par l'upcycling, la famille Trémouroux, l'Inde, l'histoire du CC, les voyages du Professeur Gastéropidius, etc. - Des événements comme le Festival du film social et la Route du conte ont systématiquement un volet « expo ».	- La création d'exposition est un travail qui demande une énergie considérable. Nous nous voyons plutôt accueillir des expositions existantes et continuer à fonctionner en les rattachant à nos thématiques d'intervention culturelle. - Le CEC peut jouer un rôle moteur, de création ou d'accueil d'exposition.

Axe 2	Secteur : Education permanente et développement communautaire	
Fiche 10	Animations scolaires et enfance	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Proposer aux écoles des animations, expositions, excursions et activités pédagogiques ayant pour but la vulgarisation des sciences et des savoirs en favorisant une réflexion sur l'environnement et le monde. - Maintenir l'opération « Place aux Enfants » afin de leur permettre de découvrir le monde des adultes. - Favoriser l'émergence de nouvelles initiatives ayant pour but d'ouvrir l'enfant sur le monde et l'éducation à la citoyenneté.	- Comme pour la fiche précédente, les animations proposées sont souvent en lien avec des actions culturelles plus générales. - Du côté des initiatives, notons la participation aux projets « Art à l'école » depuis 2012. Sept projets ont été développés dans ce cadre, avec parfois des liens avec notre diffusion scolaire. - Pendant plusieurs années consécutives, nous avons aussi proposé un travail avec les crèches installées à proximité en proposant des spectacles pour les tout petits et le personnel d'encadrement. La fermeture d'une des deux structures a conduit à abandonner ces	- Il semble qu'il soit de plus en plus pertinent de rattachier les propositions faites dans ce cadre à des événements à plus large spectre. - Quand il y a un déplacement des enfants à prévoir, et malgré des négociations avec la Commune, c'est toujours le Centre culturel qui doit le prendre en charge financièrement, cela représente un investissement important et limite les possibilités.

	initiatives pourtant extrêmement intéressantes.	
--	---	--

A.3 Axe 3 : Secteur : Développement territorial

Axe 3	Secteur : Développement territorial	
Fiche 11	Collaborations avec les communes avoisinantes	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Durant le prochain contrat programme, nous comptons continuer nos collaborations avec les communes voisines à deux niveaux. D'une part en accueillant celles-ci dans nos locaux et en leur apportant une aide pour leurs manifestations et d'autre part en soutenant certaines activités ou initiatives intéressantes. - La dynamisation du projet de la carrière d'Opprebais peut encore être soutenue le temps de lui assurer son autonomie. - A travers le « Contrat de Rivière », nous comptons développer sur les communes de Ramillies et de Perwez des actions de sensibilisation à l'environnement.	- Pour la coopération de l'est - Maintien de l'action dans le cadre de la coopération de l'est du BW, malgré la disparition de l'événement « La terre et les pierres » - Mise en place des séances du « ciné d'été » avec le GAL et le CCBW - Participation très active avec les travaux du professeur Gastéropidius accueilli à plusieurs reprises sur le territoire - En juillet 2017, premier événement « Scène de village » - Pour la coopération « Gembloux-Eghezée - Travail d'analyse partagée et définition des orientations des axes d'intervention ; accès à la culture, diffusion et numérique. - Enfin, les liens avec notre ville jumelée Kayzersberg se sont développés autour de nombreux projets et le CC est actif au sein du comité de jumelage	- C'est sans doute un des secteurs qui a connu les plus grandes avancées ces dernières années, avec notamment la mise en place de nos deux coopérations. - Le travail de fond des analyses partagées de nos territoires est indéniablement une source très intéressante d'inspiration. - La définition des axes de travail d'une part comme de l'autre offre un cadre structuré qui permet cohésion et cohérence dans les actions.

Axe 3	Secteur : Développement territorial	
Fiche 12	Projets sous-régionaux : La Terre et les Pierres	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- L'objectif principal est de maintenir du sens à la coordination des acteurs culturels de l'Est du Brabant wallon et d'assurer à travers le travail du Centre culturel du Brabant wallon un lien fort autour d'un projet qui rassemble de nombreux acteurs culturels et patrimoniaux. - Au niveau local, c'est l'occasion de permettre à des acteurs locaux de rencontrer d'autres acteurs de la région et surtout d'utiliser un événement largement médiatisé pour se faire connaître ou de mettre en œuvre des expériences intéressantes. - Les associations concernées sont tous les ateliers créatifs, les associations qui travaillent dans le domaine de la nature, de l'environnement et du patrimoine au sens large.	Ce projet a été abandonné en 2011 par le CCBW.	Les projets sous-régionaux prennent maintenant place dans les coopérations.

A.4 Axe 4 : Secteur : Diffusion

Axe 4	Secteur: Diffusion	
Fiche 13	Organisation de la saison de spectacles	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
Le premier objectif est bien entendu de profiter des aménagements dont va disposer la nouvelle infrastructure pour proposer des	Les saisons se sont succédées avec une croissance de programmation. Si au départ du retour dans le bâtiment rénové, la	Avec une programmation intra et extra-muros, on peut également noter l'évolution de la diffusion dans le cadre de collaborations et

Axe 4	Secteur: Diffusion	
Fiche 13	Organisation de la saison de spectacles	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
saisons de qualité, légèrement étoffées. - Dans le cadre des concerts classiques, une formule "Piste de Lancement" sera proposée une ou deux fois par an, afin de programmer, en première partie de spectacles, de jeunes artistes qui débutent. - Poursuite de la collaboration avec la Province de Brabant wallon dans le cadre de l'opération "Passeport pour l'Humour". - Programmation, chaque saison, d'un artiste ou d'une troupe régionale, voire organisation de soirées "découvertes". - Exploration de nouvelles pistes telles que spectacles de cirque, de magie et matchs d'impro.	majorité des activités se passait intra-muros, aujourd'hui la diffusion s'envisage aussi en décentralisation. - La variété des genres est importante, le souci constant est de pouvoir toucher des publics variés. - Outre la danse et le cirque qui restent plus difficiles à programmer et limitent les choix en fonction de l'espace scénique, tous les types de diffusion sont proposés.	des projets de co-production. - La diffusion de programmes professionnels se développe constamment, mais il est à noter que l'offre extérieure est croissante également. - La création d'une nouvelle infrastructure communale (Perwex), salle de 600 places, qui est de plus en plus régulièrement louée à des sociétés privées d'organisation d'événements. Si la programmation ne ressemble en rien à celle qui est proposée au Centre culturel, elle influence l'offre sur le territoire. - D'autres acteurs se démarquent aussi en proposant des programmations, deux petits lieux en tout cas : Les balades aux miroirs initiées par Nele Paxinou sur l'ancien terrain des Baladins et Le Prieuré de Malèves Sainte-Marie géré par Gabriel Ringlet. Enfin, le tissu associatif est aussi initiateur d'événements et organise parfois des spectacles professionnels dans des but caritatifs.

Axe 4	Secteur: Diffusion	
Fiche 14	Théâtre et chanson à l'école	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Rétablir une communication plus approfondie avec les directions et les enseignants des écoles, pour imaginer ensemble la programmation, sur base de propositions pouvant venir de part et d'autre - Réfléchir, en concertation avec les responsables communaux, aux solutions à trouver pour le financement des déplacements en car - Trouver les moyens de programmer des spectacles en veillant à établir un équilibre par rapport aux écoles concernées et aux différentes classes d'âge - Trouver des formules de spectacles et animations itinérantes, financièrement accessibles afin d'assurer une offre aux enfants des écoles décentralisées.	- Environ 500 à 600 élèves sont concernés par les programmations scolaires chaque année. Les spectacles sont choisis en fonction de leurs liens avec les réalités vécues par les enfants et parfois avec des problématiques de société. - Un travail de médiation est parfois proposé en amont ou en aval, en fonction des possibilités.	- L'évolution considérable du nombre d'écopiers et d'étudiants –une école secondaire a ouvert ses portes sur notre territoire en 2014, l'offre de spectacles scolaires aurait dû évoluer de manière significative. Ce n'est pas le cas actuellement, d'une part parce que les budgets, qui doivent prendre en charge les frais de déplacements des écoles vers le CC sont importants, et par ailleurs, parce que la marge sur activité dans ce secteur n'a pas réellement connu d'augmentation. - Un vrai travail de fond devrait être entrepris dans ce cadre, il nécessite de dégager le temps qui peut y être consacré, que ce soit en termes de visionnement, de renforcement des liens avec les écoles ou de travail de médiation.

Axe 4	Secteur: Diffusion	
Fiche 15	Evénements	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Développer et stabiliser les trois événements développés par le Centre culturel : Halloween, La Route du Conte et la Fête de la Musique. - L'organisation de ces événements se fera en privilégiant la mise en mouvement des ressources locales (associations, institutions, quartiers...) et en leur donnant une dimension régionale. - La Route du Conte est devenue une organisation très mobilisatrice qui trouve un écho très positif auprès de nos partenaires et s'inscrit maintenant dans la communauté de Thorembais-les-Béguines. - Pour la Fête de la Musique, l'accent sera mis sur l'organisation d'animations dans des lieux spécifiques en partenariat avec des	- Une grosse évolution est à noter dans ce secteur, la Fête de la musique a été abandonnée il y a de nombreuses années, sa formule de concerts dans tous les cafés de l'entité était pourtant très intéressante. - Halloween, dont l'organisation posait des problèmes en terme de gestion des comportements des foules, a été repris par le Comité du carnaval, mais nous sommes toujours partie prenante dans l'organisation. - La Route du conte, événement lourd à organiser, a été mise entre parenthèse depuis sa dernière édition en 2016. Depuis, l'activité Festi-carnaval est proposée sur base d'une offre ciné, conte, théâtre	- Si les événements annuels récurrents ont du sens en termes de fidélisation de certains publics, ils nous « enferment » en quelque sorte dans une thématique ou un type de programmation. - Lorsqu'ils sont organisés en décentralisation, et en fonction de leur ampleur, cela peut représenter un investissement en personnel et financier important. Dans ce sens, les collaborations sont porteuses.

acteurs locaux (homes, HORECA, comités de quartier...).	ou musique à destination des familles. D'autres événements ont été organisés de manière ponctuelle ; le Printemps du Centre culturel en 2014, Ottokar à Malèves en 2015, les festivités des 40 ans du CC en 2016 et plus récemment « Scène de village » en 2017 dans la coopération de l'est.	
---	--	--

Axe 4	Secteur: Diffusion	
Fiche 16	Projets participatifs - Organisations conjointes avec les associations	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Organiser 2 ou 3 fois par an, des cafés concerts ou cabarets-théâtre, en collaboration avec les associations qui seront partantes. - Au fil du temps, nous pourrions ainsi envisager la collaboration, dans les quatre années à venir, avec une douzaine de nos associations membres.	- Cette fiche avait fait l'objet de modifications dès le départ et l'objectif fixé n'a jamais été atteint. - A la place, nous avons proposé pendant cinq saisons, les Rencarts du Bobar (cafétéria aménagée avec les artistes du coin au moment de l'entrée dans le bâtiment). Il s'agit de soirées ludico- créatives participatives (Renc'art jeux de société, quizz musical, dictées, jeux vidéos, etc) - Faute de temps et d'énergie, ces soirées n'ont pu être poursuivies.	- En tant que tel, le travail de collaboration avec les associations ne s'envisage actuellement que de manière sporadique et bien souvent à partir d'une thématique ou d'une démarche qui les concerne directement. - La co-organisation telle qu'imaginée dans cette fiche était difficile à mettre en place. Une autre dynamique est à imaginer pour renforcer les liens avec les associations et leurs publics.

A.5 Axe 5 : Aide aux associations

Axe 5	Aide aux associations	
Fiche 17	Communication	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Création d'un nouveau site internet regroupant toutes les infos sur les missions, les événements, les associations membres et permettant les réservations en ligne. Une rubrique "coup de projecteur" mettra en avant un artiste ou une association - Mise en place d'une newsletter mensuelle pour envoi, par mail, des informations événementielles - Poursuite des campagnes d'affichage qui jouent toujours un rôle essentiel de renforcement de l'information - Constitution de fichiers lors de divers événements pour répertorier les publics susceptibles d'être intéressés par les diverses activités - Poursuite de l'édition de brochures spécifiques, brochure associations membres, brochure activités d'été - Soirées de présentation ouvertes au public et à la presse pour ce qui concerne la diffusion, en collaboration avec nos associations membres qui participent au secteur diffusion - Actions particulières en ce qui concerne l'accueil des nouveaux arrivants, en collaboration avec les administrations communales des communes avec lesquelles nous travaillons. - Poursuite des contacts avec la presse locale et régionale pour la promotion des activités, plus des actions de sponsoring.	- Tous les objectifs poursuivis ont été réalisés et les moyens mis en œuvre se sont adaptés, en mesure des possibilités, aux nouveaux moyens de communication, notamment les possibilités qu'offrent les réseaux sociaux. - La disparition progressive de la presse locale, ou de sa disponibilité, nous a amené à nous tourner vers d'autres médias plus régionaux, et vers les plateformes de type « Que faire ». - L'accueil des nouveaux habitants a fait l'objet de deux initiatives communales auxquelles nous avons participé (visite des locaux, pack d'accueil avec places offertes, etc). la formule était malheureusement peu mobilisatrice des publics concernés.	- Face à une énorme progression du nombre d'événements locaux et régionaux, il devient difficile d'assurer une visibilité et de faire passer une information de manière pertinente sur nos activités et celles de nos associations. - Un plan stratégique de communication adapté aux caractéristiques du territoire et aux nouveaux médias est nécessaire de même qu'il faudrait repenser l'organisation du travail en interne pour assurer les fonctions de manière cohérente.

Axe 5	Aide aux associations	
Fiche 18	Matériel et infrastructures	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
En plus de la mise à disposition des locaux, le Centre culturel assure, au mieux de ses moyens, une aide logistique aux associations par le	De 2008 à 2010, le Centre culturel s'est débrouillé avec le matériel dont il disposait auparavant. Dès 2011, des investissements ont été	Au vu de l'augmentation des demandes, il est de plus en plus compliqué d'y répondre favorablement.

Axe 5	Aide aux associations	
Fiche 18	Matériel et infrastructures	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
prêt de matériel (projecteurs, pendrions, support d'affichage...) et l'équipement scénique réalisé grâce au matériel emprunté à la Communauté française. Tout cela dans le but d'assurer le maintien et le développement des activités des différents partenaires et contribuer à renforcer les synergies entre le Centre culturel, les associations membres, l'administration communale, les partenaires du secteur social.	consentis en son et lumières pour différents espaces et pour l'extérieur en mettant en place un service de prêt de matériel audiovisuel et lumières pour les associations membres ou d'autres structures qui en font la demande. - Depuis 2016, les investissements se sont arrêtés malgré une identification de besoins de plus en plus nombreux. - Le personnel technique se met également à disposition des organisations des activités des associations membres intra et extra-muros	- Une partie du matériel devient obsolète et son renouvellement serait à prévoir au plus tôt. - Pour le prêt de matériel, nous devrions être plus exigeants sur le respect des prises d'assurances par les emprunteurs pour les dégâts occasionnés. - A noter : ces services rendus renforcent les liens avec le tissu associatif et sont très importants.

Axe 5	Aide aux associations	
Fiche 19	Services et accompagnement	
Objectifs	Réalisations	Eléments d'analyse
- Conforter les investissements pour le maintien des activités. - Redéployer les activités, ainsi qu'en créer de nouvelles, dans l'infrastructure de la Grand' Place. - Favoriser les échanges entre associations au sein de la nouvelle infrastructure. - Favoriser les projets nés de synergies entre les associations, afin de tisser un réel tissu associatif local. - Promouvoir le tissu associatif local au niveau régional.	- En dix ans, le nombre d'associations membres a doublé. L'évolution a été extrêmement rapide, dans le nombre d'associations membres, dans la création de nouvelles structures. Le Centre culturel est un peu dépassé, l'accueil se fait souvent essentiellement au niveau administratif et peu au niveau relationnel pour des questions de disponibilités. - Des collaborations se mettent en place avec les associations, mais souvent au cas par cas. - Les associations se connaissent peu entre elles. Certains projets sont conçus en synergie, mais ils sont relativement rares de par leur côté énergivore.	- Il serait intéressant de sortir les associations de la simple logique de se faire membre pour occuper les locaux. C'est pourtant souvent leur première motivation, avec le fait de savoir que le CC va communiquer sur leur programme d'activité. - Dans ce cadre particulièrement, le travail du lien interpersonnel est essentiel. La procédure de demande pour devenir membre doit comporter une rencontre de fond et l'invitation à l'insertion dans l'action culturelle locale.

B Evaluations qualitatives par les instances du Centre culturel

B.1 Evaluation partagée CA et équipe (2013)

Le travail sur base de la démarche « espace », une démarche axée sur le territoire, nous a permis d'identifier :

- Les atouts/faiblesses du territoire ;
- Les évolutions récentes sur le territoire ainsi que les tendances prospectives sur celui-ci.

Ces éléments sont repris dans les deux tableaux ci-dessous.

Analyse des atouts/faiblesses du territoire	Atouts, forces, éléments remarquables	Faiblesses, problèmes et difficultés
Le territoire	- Les caractéristiques d'un territoire de Hesbaye Brabançonne, marqué par son identité rurale. - Un territoire entouré de pôles culturels importants (Eghezée, LLN, Gembloux, Jodoigne) ☞ autant d'opportunités de collaborations. - Un territoire entouré de communes moins desservies en matière culturelle avec lesquelles il existe parfois déjà des coopérations (Chaumont-Gistoux, Ramillies, Walhain, Incourt) → autant d'opportunités d'extension. - L'extension du périmètre de rénovation urbaine du centre de Perwez - Bonne accessibilité : Proximité de l'autoroute, Accès au réseau ferroviaire via la gare de Gembloux - Eléments polarisants du territoire : Commerces, banques, passage, Le zoning industriel (en projet de développement), Le centre sportif en rénovation, La Grand-Place et le Centre culturel, tous deux	Perte de vitesse du centre-ville – Déplacement du centre de gravité vers Thorembais-Saint-Trond

	récemment rénovés	
La population et la vie sociale	La croissance de la population	- Phénomène des cités dortoirs - On ne connaît pas les nouveaux arrivants - Dans le monde villageois, les plus traditionnels ne quittent pas vraiment les villages. Néo-ruraux ont des autres modes de consommation, tournés vers les villes (LLN-Namur-BXL) - Le fait que les gens travaillent à l'extérieur, plus d'intégration de vie de village sauf via les écoles - Perwez centre : plus populaire
L'infrastructure du Centre Culturel et son accessibilité	- Nouvelle infrastructure culturelle rénovée et spacieuse - Accessible - Parking gratuit à portée du CC et pas encore à saturation	- Difficultés des transports des personnes, des villages vers le centre - Le Proxibus, qui ne fonctionne pas le week-end - Gestion du parking de la Grand-Place complexe - Salle non adaptée à toutes les formes de programmation - Pas de fléchage du bâtiment
Dynamique programmatique vs accessibilité et modes de consommation	- Dynamisme de l'équipe - Programmation éclectique - Autonomie de gestion du CC	- Difficulté de manque de réservation pour certains spectacles - Plus de sollicitations qui ne permettent pas de s'organiser à l'avance (moins d'abonnement) - Offre de spectacles trop importante dans notre lieu - Difficulté d'être mieux connus, appréciés par les différents publics - Accessibilité financière à la culture, la crise fait qu'on rogne sur le budget loisirs - Difficulté de la démarche à faire auprès de CPAS pour obtenir art. 27 - Toucher plus les jeunes (spectacles, ateliers, ...) - Pas assez de quotas de spectacles scolaires - Pas de festivals pour les jeunes - Manque de public à la soirée de présentation - Les gens cherchent autre-chose : internet, tv,... - Nécessité de se questionner sur les modes culturels que nous proposons - Les gens ne sont pas actifs dans la culture - Les gens cherchent des loisirs tout faits, qui ne demandent pas de réfléchir, ils attendent « bouche ouverte »
La dynamique culturelle sur le territoire	Le dynamisme des acteurs du territoire : 75 associations membres, Richesse du tissu associatif perwézien, Dynamisme de l'ADL, Producteurs locaux, Artistes locaux, Le service communal d'aide aux jeunes.	- Même programmation que les CC aux alentours (notamment tournées Asspropro) - Absence de communication avec d'autres centres culturels - Fréquentation des spectacles dans les villes plutôt que locale. D'où l'importance du premier contact avec le centre culturel, de créer du lien - Manque de moyens de communication adéquats
Patrimoine	- Patrimoine bâti et/ou environnemental : Eglises (7), Les fermes, Place de la gare et l'ancienne gare, Hopital d'Odenge, Le moulin d'Odenge, L'ancien home d'Orbais et son parc, Tumuli (3), Le parc de Malèves, Les bois (Bois de Buis, bois de Burlet, bois des ducs), Petit patrimoine : Grosse Borne - Patrimoine culturel : Carnaval de Perwez, Les Géants, Fête du 15 août, Musée de la Guerre, Les Baladins du miroir (en partance à Jodoigne) - Autres éléments remarquables : RAVeL, Les 7 ballades, Eoliennes	- Pression sur le paysage de l'urbanisation – manque de respect ou de cohérence architecturale - En patrimoine bâti, manque de mise en valeur idem zones naturelles. 2 zones exploitables : bois de buis, bois de Burlet et bois vers Petit-rosière - Manque d'initiative et de dynamisme de mise en valeur du patrimoine local
Gouvernance		- La commune ne connaît pas le travail du Centre culturel - Les élus ne fréquentent pas le centre culturel, ils programment des choses « en concurrence » avec les acteurs du centre culturel

Evolution du territoire et des fonctions	- Urbanisation - Avènement du parc éolien et d'une conscience croissante de la finitude des richesses naturelles (« écologie ») - Commerces déplacés vers la périphérie de Perwez - Rond-point des vaches	- Urbanisation et densification des centres (Perwez et TST) - Ecole secondaire
Population	Augmentation de la population : +20% à Perwez et TST	- Souhait / volonté politique de faire de Perwez une ville et d'atteindre les 10.000 habitants - Prévision d'augmentation de la population des 3 à 20 ans ☞ Comment séduire le jeune public local ? - Accélération de la fracture sociale en raison de la crise économique - Nouveau profil socio-économique lié à l'urbanisation, à la fracture sociale, ... ?
Dynamique culturelle	- Créativité - Cinéclub itinérant - Jumelage et échanges - Les sentiers de Sart Risbart - Roulotte - Parcours d'artistes (Orbais, Malèves) - ALPI (Incourt), café Philo - CRABE - Maison du Conte - Usine électrique - Faiblesse actuelle en termes d'implication des articles 27 ☞ dynamique à créer, améliorer la communication vers les publics moins favorisés (CPAS, ...)	- Départ des Baladins du miroir - Impact de la Maison de l'entité ?
Infrastructure et moyens	- Rénovation du CC - Parking tampon dans le centre de Perwez	Manque d'argent public

B.2 Evaluation qualitative en termes d'impact/pertinence et de faisabilité des actions culturelles (2016)

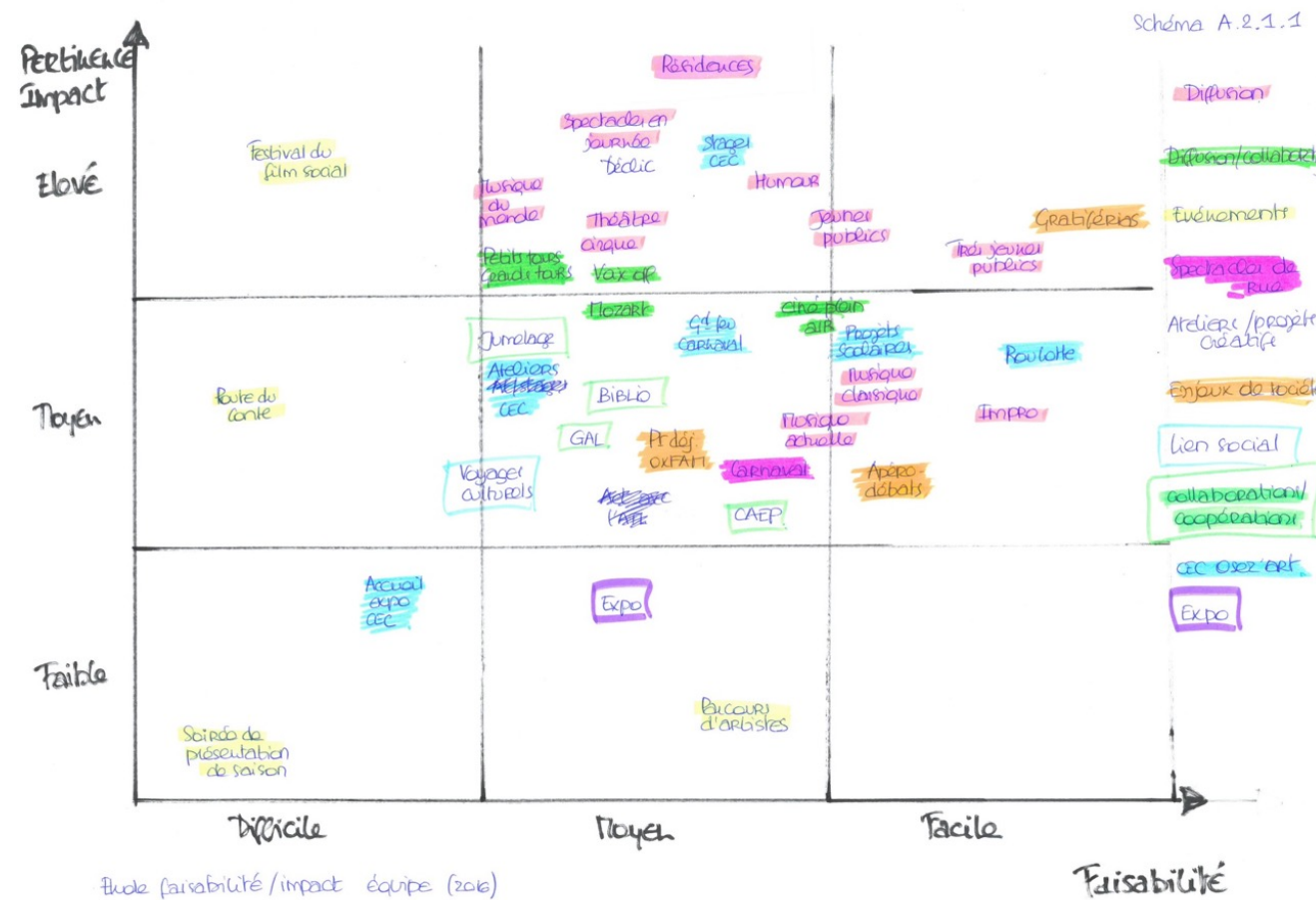
Les résultats des travaux menés par l'équipe et par le CO sont repris ci-dessous.

Le principe, pour rappel : il s'agit de débattre des activités soutenues et/ou organisées par le centre culturel en fonction de deux paramètres, leur pertinence (ou impact) et leur faisabilité, puis de les positionner sur le graphe. Il s'agit ici d'une analyse a posteriori, les activités ayant déjà eu lieu, c'est donc un travail d'évaluation partagé, en équipe. La pertinence s'envisage en principe par rapport aux objectifs poursuivis ou à la stratégie de développement existante, s'il en est. Pour la faisabilité, le groupe considère la faisabilité technique, financière, les moyens/ressources nécessaires ainsi que le timing inhérent à chaque projet.

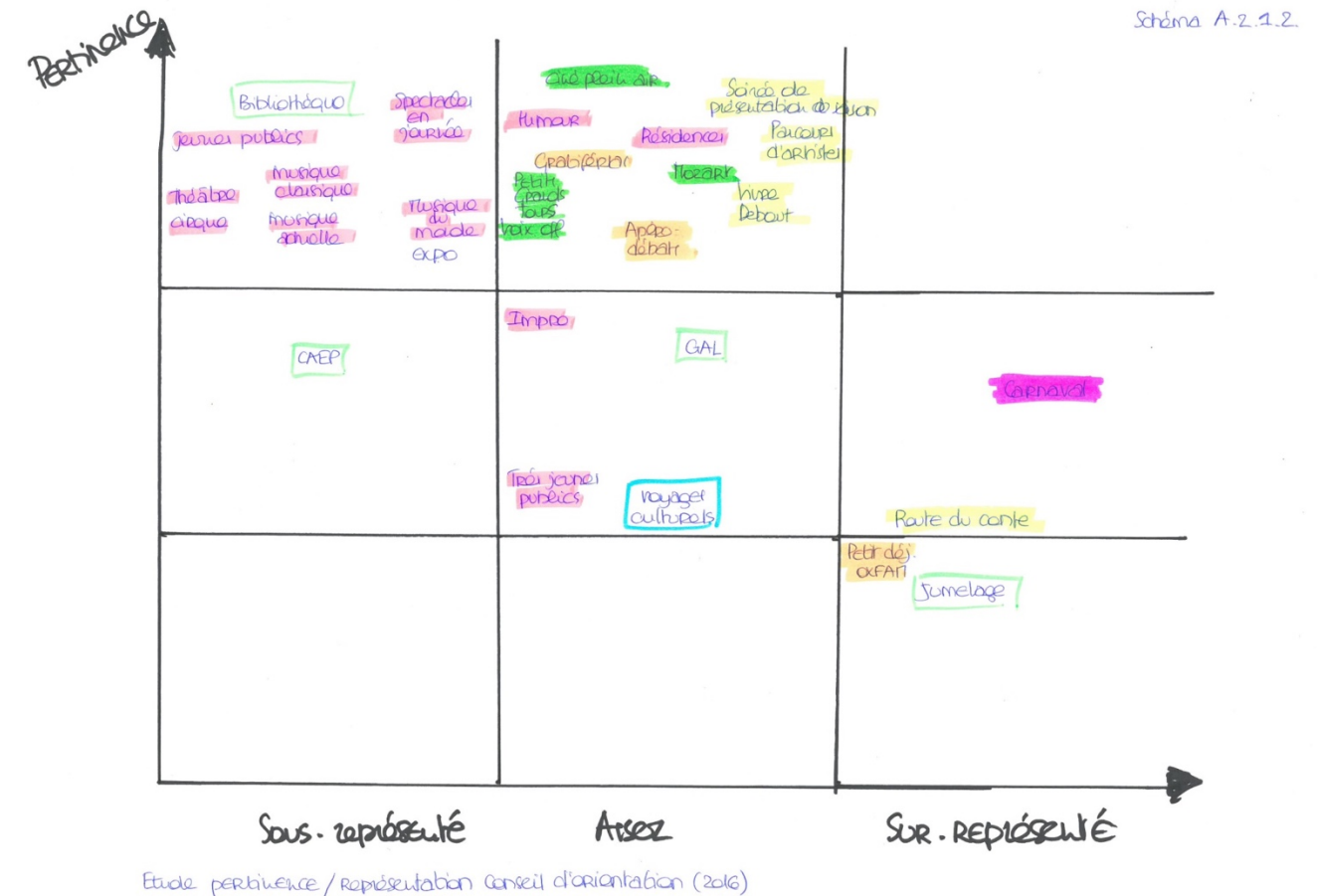
Le même outil peut être utilisé dans le cadre d'un exercice de priorisation ex ante d'un certain nombre d'activités indépendantes. Elle n'est par contre pas adaptée dans le cadre de projets exemplaires (voir plus loin) où les liens entre activités les rendent indissociables. Ces mêmes liens participent à un ou plusieurs objectifs supérieurs qui dépassent ou subliment les objectifs spécifiques de chaque activité.

Pour la lecture des graphes :

- D'une certaine façon, un projet qui est hautement faisable et qui développe un grand impact est hautement pertinent et constitue donc une priorité pour le groupe.
- De même, un projet moyennement faisable (resp. pertinent) ET hautement pertinent (resp. faisable), peut s'envisager dans un second temps.
- Les projets situés sur la diagonale de hautement pertinent à hautement faisable s'envisagent à plus long terme.
- Par contre, et c'est aussi là l'intérêt de l'outil, on peut se poser la question de l'intérêt des projets classés dans les trois dernières cases : difficilement faisable et impact faible à moyen, ainsi que moyennement faisable et impact faible.



Analyse par l'équipe



Analyse par le CO

Il est assez évident que les activités de diffusion, organisées seules ou en collaboration sont considérées comme hautement pertinentes, surtout par le Conseil d'orientation.

Dans le même ordre d'idées, les petits et grands tours, formule d'abonnement avec nos partenaires de Gembloux et Eghezée ainsi que les stages du CEC et les gratifiés jouissent aussi d'une pertinence élevée pour une faisabilité aisée.

La plupart des activités considérées à impact moyen ou fort par l'équipe sont estimées moyennement à facilement réalisables, excepté le Festival du film social qui représente une organisation mobilisatrice, essentiellement pour les équipes technique et logistique.

Il est à noter que le Conseil d'orientation estime une série d'activités très pertinentes comme sous-représentées : cirque, spectacles jeunes publics, musiques classique, actuelles et du monde et spectacles en journée.

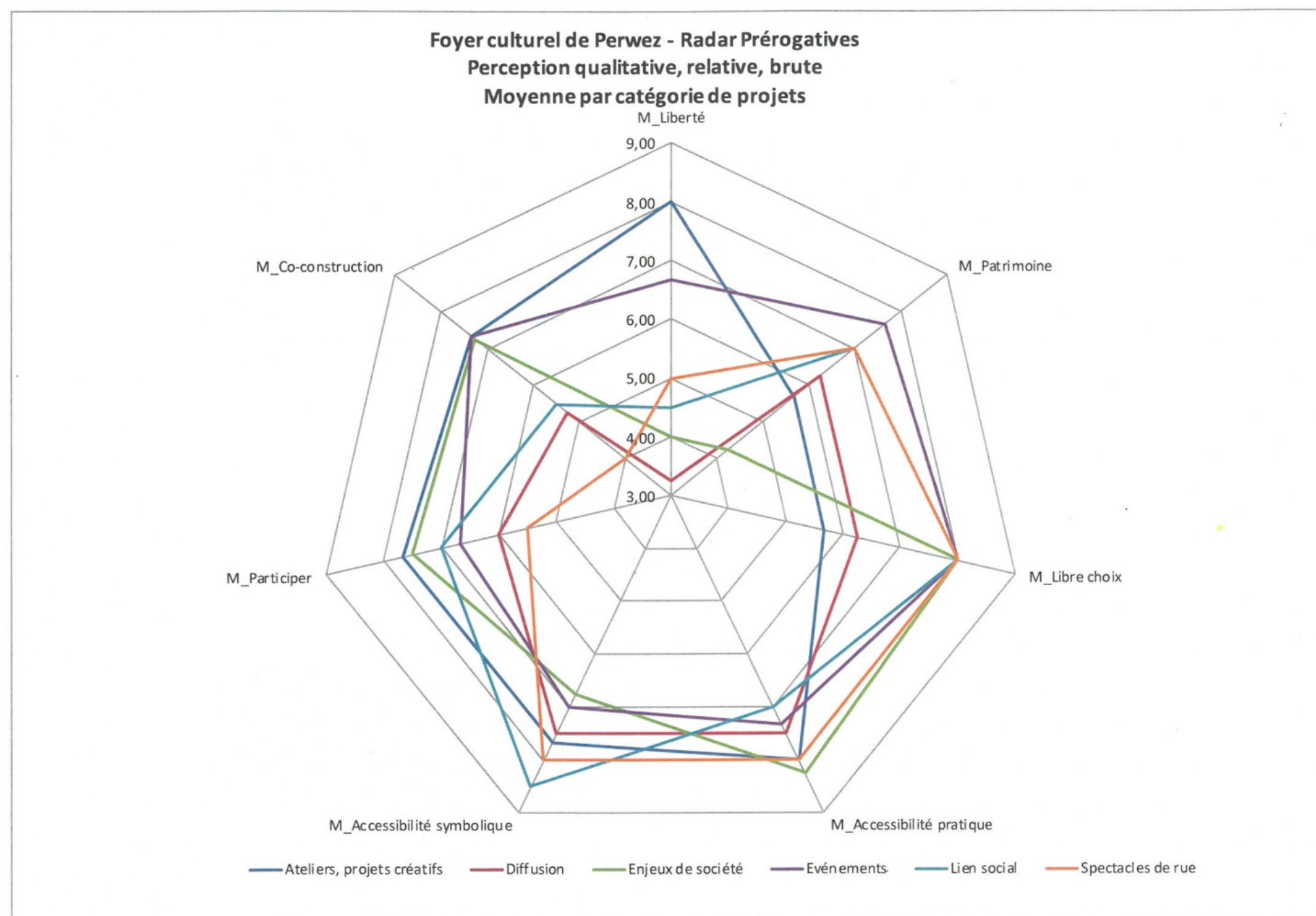
Une divergence de points de vue est flagrante concernant les expos et la soirée de présentation de la saison. Considérées respectivement à haut (ou faible) impact par le Conseil d'orientation (ou par l'équipe). Un élément d'explication pourrait être les difficultés éprouvées pour amener le public à ces organisations qui demandent un investissement non négligeable en personnel. On retrouve un point de vue similaire pour la participation au parcours d'artistes d'Orbais.

Le positionnement d'un événement interpelle : la Route du Conte. En effet, l'équipe estime sa pertinence moyenne et son organisation difficile et dans le même temps, le Conseil d'orientation trouve le projet sur-représenté.

D'autres activités attirent l'attention, parce que considérées comme peu pertinentes, difficilement réalisables et /ou sur-représentées : les petits-déjeuners Oxfam, la participation au carnaval, les voyages culturels et les activités de jumelage. Une analyse plus approfondie sera nécessaire pour apprécier dans quel(s) contexte(s) et avec quelle(s) éventuelle(s) modification(s) leur poursuite serait envisageable dans le prochain projet d'action culturelle.

B.3 Evaluation qualitative en termes d'accès aux droits culturels et de publics cibles (2018)

Vous trouverez ci-dessous un graphe en forme d'araignée reprenant par catégorie de projets/activités la moyenne de l'impact de ceux-ci sur les prérogatives en matière de droit culturel tels que repris par Céline Romainville³ dans son étude.



→ Interprétation du graphe :

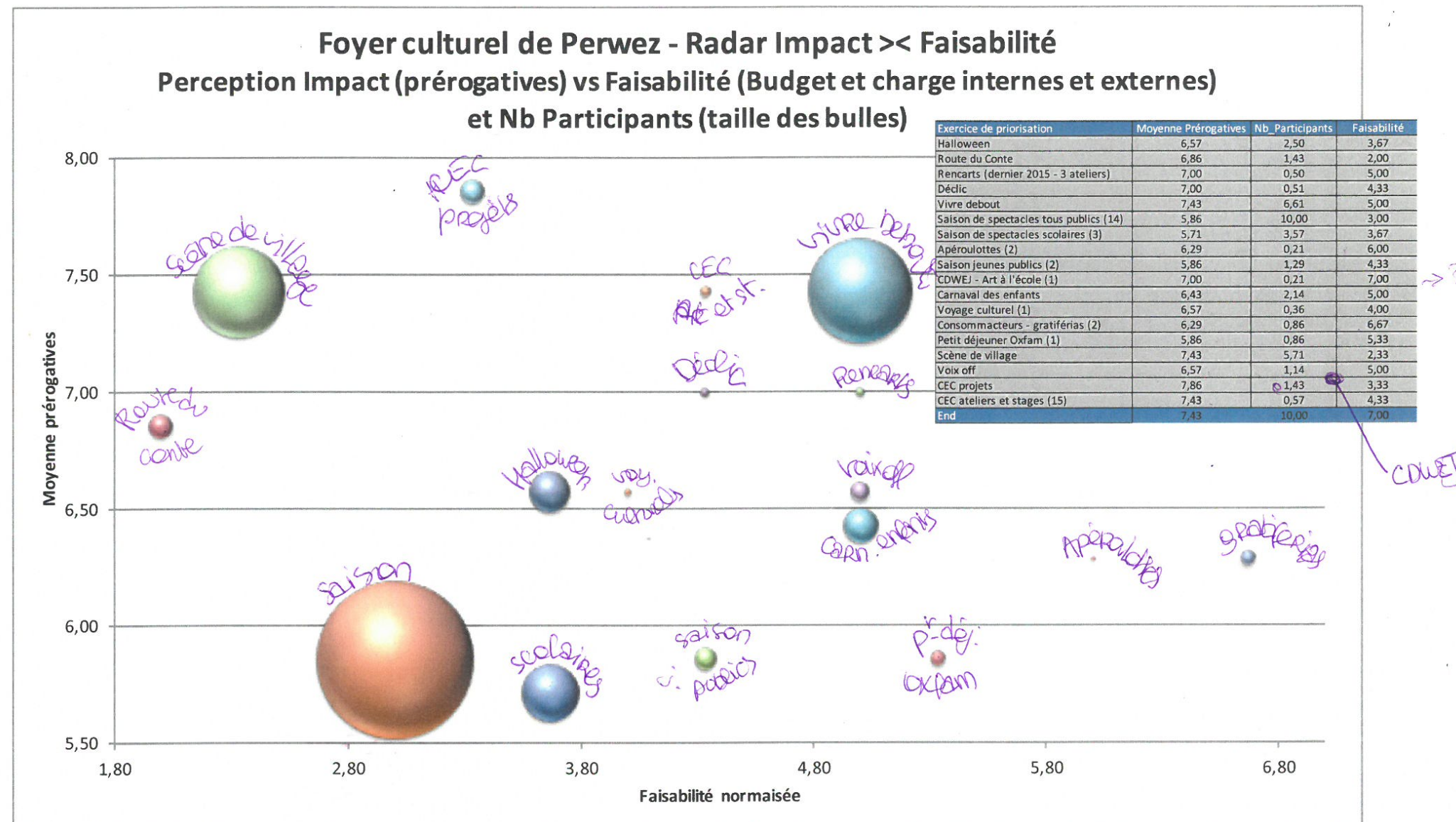
- En ce qui concerne l'exercice des droits culturels, le secteur de la diffusion montre des faiblesses en termes de liberté, ce qui semble assez logique étant donné que la diffusion est rarement associée à des activités d'expression créative.
- En ce qui concerne le droit d'accéder au patrimoine, matériel ou immatériel, ce sont les activités liées aux enjeux de société (petit déjeuner Oxfam, gratiférias et Apérouttes) qui y contribuent le moins. Les projets du CEC sont par contre très porteurs dans ce domaine.

³ Céline ROMAINVILLE, Les droits culturels : un nouveau référentiel pour les centres culturels ? Précisions à partir du droit à la culture.

- En termes de libre choix, la plupart des activités sont au même niveau. Se démarquent cependant les activités pour enfants : diffusion scolaire, projets CDWEJ, stages et ateliers CEC, où nous avons estimé que la décision de participer vient ou des parents ou des écoles, difficile donc d'estimer le libre choix de l'enfant.
- En ce qui concerne l'accessibilité pratique, les résultats sont assez similaires également. Les éléments qui jouent sont les questions d'accessibilité financière où l'on note une différence notamment avec les activités gratuites. Les questions de mobilité se posent aussi pour certains événements ou certaines activités décentralisées dans les villages plus difficilement accessibles.
- En ce qui concerne l'accessibilité symbolique (le droit d'accéder aux clés et références culturelles), les estimations sont assez positives : peu d'activités proposées sont pointues, et la question des obstacles liés au manque de capital culturel se retrouvent le plus souvent dans les activités de diffusion.
- Sans grande surprise, ce sont les ateliers et projets créatifs (Déclic, ateliers et stages du CEC et CDWEJ/ EKLA) et les projets liés aux enjeux de société (Apéroutottes, gratiférias, projets CEC et petit déjeuner Oxfam) qui offrent le plus de possibilités de participer activement à la vie culturelle et donnent les moyens de s'exprimer de façon artistique mais aussi critique.
- Enfin, dans l'aspect co-construction, nous avons surtout évalué les projets qui offrent le plus de possibilités à la population d'être partie prenante dans leur élaboration et gestion. Ce sont les spectacles de rue et la diffusion qui sont le plus éloignés de ce droit.

Le graphe suivant cartographie chaque projet en fonction de :

5. Sa faisabilité, en abscisse ;
6. La moyenne de l'impact du projet sur l'ensemble des prérogatives en matière de droit culturel, en ordonnée ;
7. Le nombre de participants (taille des bulles).

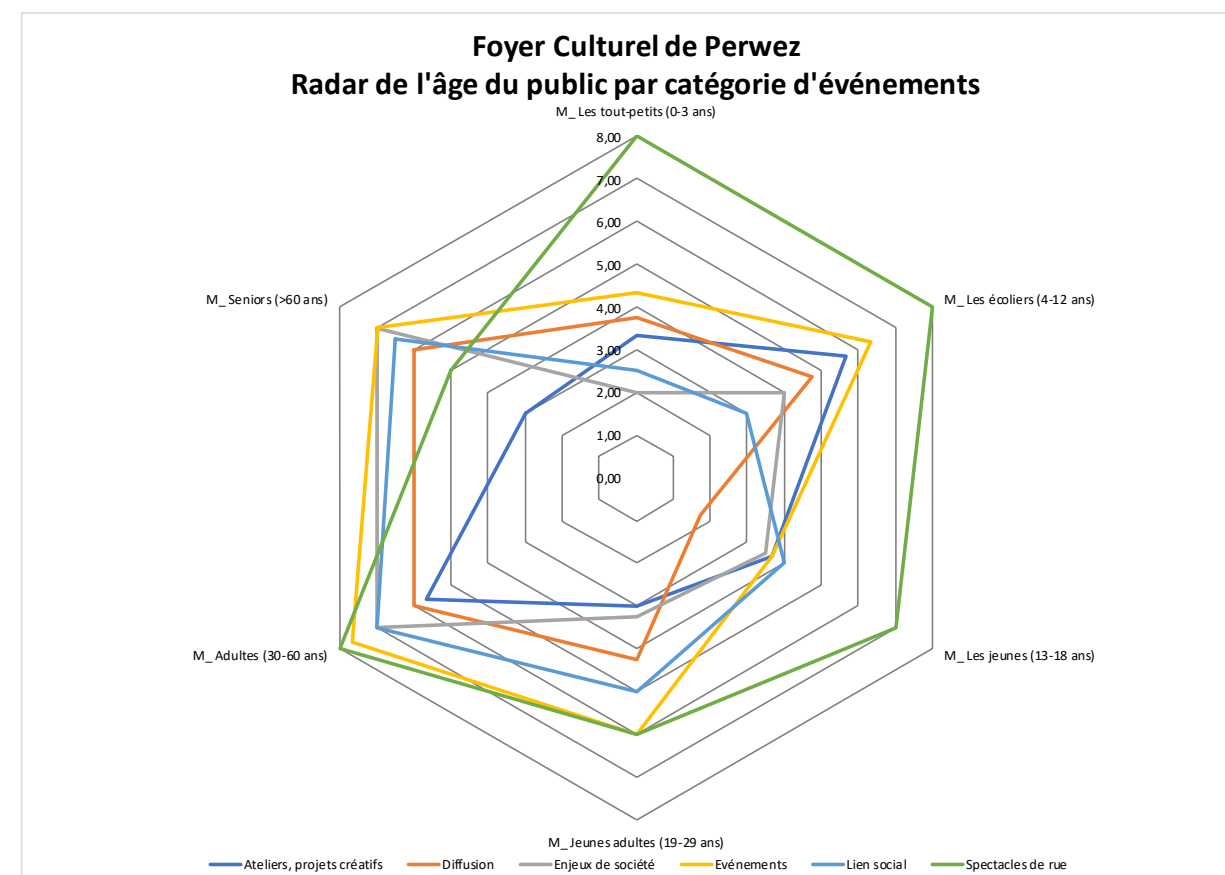
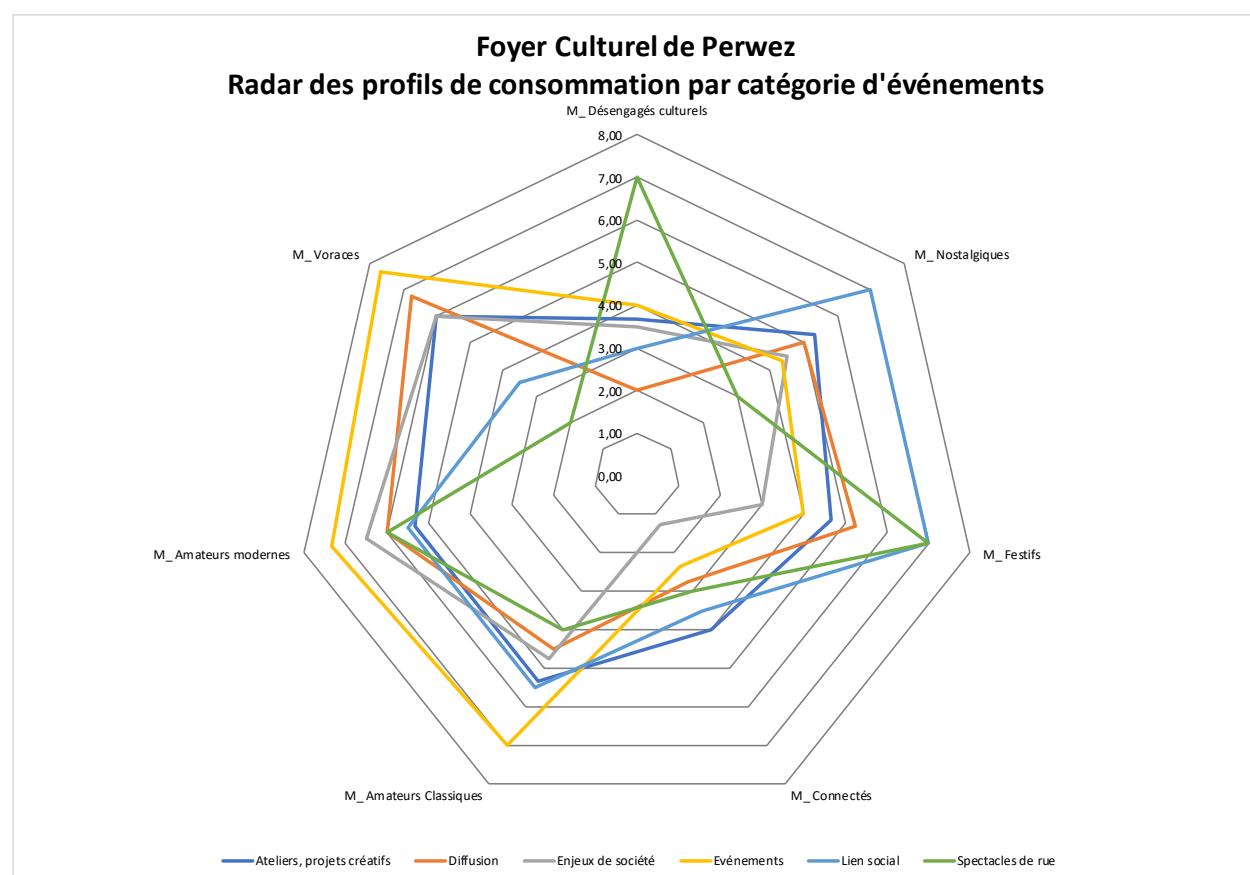


→ **Interprétation du graphe :**

- Sans vraiment de surprise, ce sont les événements en décentralisation qui représentent le plus d'obstacles en termes de faisabilité, ils sont cependant très porteurs au niveau du nombre de participants. La Route du conte, initiée par le Centre culturel seul, même si elle est à l'origine de construction de partenariats, reste une action plus lourde à porter que les projets en décentralisation ou à large spectre de public qui sont co-construits, comme Scène de village ou le Festival du film social « Vivre debout ».
- Le Festival du film social occupe une place très intéressante avec son taux de participants élevé, un bel accès à l'exercice de droits culturels et une faisabilité moyenne. La grande force de cet événement est d'être porté par un partenariat solide.
- « Scène de village », nouvel événement organisé dans le cadre de la coopération de l'est, a connu une très belle fréquentation pour sa première édition. C'est un événement qui s'est aussi inscrit dans une dynamique locale plus globale, avec des partenaires solides comme l'ADL ou le Service Communal d'Aide aux Jeunes. L'événement répond aussi bien aux prérogatives du décret puisqu'il était accessible gratuitement, en extérieur, et favorisait la participation active du public, par exemple à travers des ateliers du CEC (construction de mobilier urbain).
- Les gratiférias et les apéroutottes ont un impact intéressant et une faisabilité élevée, mais accueille peu de public, surtout les apéroutottes.
- Les activités du CEC ont un haut taux de rencontre des prérogatives. Les contraintes organisationnelles se démarquent cependant au niveau des ateliers qui sont plus lourds à porter que l'organisation des projets socio-culturels.
- Halloween, Déclic, les Rencarts et les voyages culturels se trouvent dans les moyennes de prérogatives et de faisabilité. Notons qu'Halloween concerne un large public.
- La diffusion (Tout public, scolaire et jeune public) représente bien évidemment la plus grande participation du public et les contraintes internes et externes sont souvent lourdes – budgets et investissements humains importants. On peut questionner son faible impact en termes de prérogatives. Note : Pour le scolaire et le jeune public, cela s'explique notamment du fait qu'on a mis un faible taux de libre choix des enfants. La diffusion est en tout cas une action forte, à asseoir dans une demande de spécialisation en étant attentif aux droits culturels.
- Les projets CDWEJ/EKLA sont dans la même situation, mais ils offrent toutefois, ce qui est inhérent à leur méthodologie, un score plus élevé au niveau des prérogatives.

Enfin, vous trouverez ci-dessous deux graphes en forme d'araignée reprenant par catégorie de projets/activités la moyenne de l'impact de ceux-ci sur les publics-cibles, en fonction de :

- Leur comportement culturel d'une part ;
- Leur âge d'autre part.



→ Interprétation des graphes :

- La programmation actuelle touche principalement les voraces et les amateurs (modernes ou classiques) et parallèlement les jeunes adultes, les adultes et les seniors ;

Néanmoins, en complément :

- Les spectacles de rue ont cette capacité à toucher d'autres publics : les désengagés culturels, les festifs ainsi que les jeunes publics ;
- De même, les ateliers et projets créatifs parviennent à mobiliser les publics nostalgiques et festifs ainsi que les écoliers ;
- Sans grande surprise, les publics connectés et les désengagés culturels ont plus du mal à se retrouver dans la programmation actuelle ;
- Par ailleurs, la diffusion reste problématique pour les 0-3 ans et pour les ados.

2.1.2.2 Evaluations externes

A Interviews de personnes ressources (2013)

Pour rappel, les entretiens s'articulaient autour de trois axes : la perception du Centre culturel, l'image d'un Centre culturel idéal et des propositions de pistes d'actions.

A.1 Image perçue du centre culturel

Deux tendances relativement contrastées peuvent se percevoir au travers des rencontres effectuées. Les personnes proches ont une **image positive et dynamique du Foyer**. Ils apprécient sa réactivité aux sollicitations, la disponibilité du personnel en place, la qualité et la variété de la programmation. Par contre, les personnes plus éloignées en ont une image plus terne, identifiant parfois mal ses activités. L'image du centre de Perwez dévitalisé et morne se reflète fortement sur le Foyer culturel. Ce sentiment semble plus prégnant à Orbais, Malèves et Thorembais-les-Béguines qu'à Perwez ou Thorembais-St-Trond. Les activités du Centre culturel gagneraient à être en partie décentralisées pour créer plus de liens entre les différents villages de la commune. Perwez, pour les natifs des villages environnants, possède une image de manque de qualité d'accueil, mais il faut noter que cette image n'est pas aussi présente chez les nouveaux arrivants. Les habitants des villages avoisinants, de l'autre côté la chaussée, préfèrent aller jusque LLN, Namur ou Bxl s'ils prennent quand même leur voiture pour sortir. Ils n'identifient pas souvent le Foyer comme un lieu de découverte culturelle privilégié et de proximité.

Selon plusieurs, il manque une ligne directrice forte dans l'image du Foyer, une identification claire des positions culturelles prises. L'éclectisme perçu est vu comme un risque de dispersement.

La **gestion** apparaît comme saine aux extérieurs. La page semble bien tournée par rapport aux déboires d'il y a quelques années. (PM : Abus de confiance d'un administrateur)

A.2 Infrastructures

Les personnes consultées s'accordent généralement pour trouver le **bâtiment** bien conçu, confortable, répondant bien aux besoins, avec de beaux locaux. L'équipement est apprécié, mais quelques manques sont pointés en matière de matériel de sonorisation et d'accès internet pour les locaux d'activité. . Cependant, plusieurs personnes regrettent que le bâtiment n'exprime pas davantage ses activités sur sa façade et ses murs intérieurs. Autrement dit le centre (bâtiment) est perçu comme bien adapté, confortable, techniquement au point, mais froid et peu expressif sur ses murs de la multitude d'activités qui s'y déroulent.

La **situation** sur la place est un atout à exploiter plus largement, mais en même temps pour les habitants des villages périphériques, le centre de la commune est plus au niveau du rond-point de Thorembais qu'au centre de Perwez. Nombre d'entre eux ne viennent presque jamais jusqu'au centre de l'entité, sauf pour quelques démarches administratives ou courses particulières. Certains habitants des villages interrogés m'ont même demandé où se trouvait le Foyer.

Enfin, la salle est accessible aux PMR, mais ceux qui ne sont pas véhiculés sur la commune ont du mal à arriver jusqu'au Foyer.

A.3 Relations avec le foyer

Contacts avec le Foyer : Les personnes ayant travaillé, ou travaillant de façon directe avec le Foyer trouvent l'équipe dynamique, les interactions intéressantes, l'accueil agréable et généralement efficace. Mais le manque de personnes dans l'équipe par rapport à l'infrastructure et aux actions à mener se ressent dans la surcharge du

personnel actif. Et parfois certains manques en matière de communication entre secrétariat et animation sont perçus.

Communication : Les gens se disent majoritairement informés de ce qui est organisé au Foyer via divers canaux : la brochure, le journal de la commune surtout – mais ce dernier manque sans doute d'un petit coup de main pour la mise en page-, les affiches (mais surtout pour ceux qui habitent Perwez centre, les gens des villages disent ne pas les voir, surtout s'ils n'ont pas d'enfants à conduire à l'école dans l'entité) et la newsletter dans une moindre mesure.

Le **site internet** paraît peu convivial à plusieurs. Le programme n'y apparaît pas assez clairement, le système de réservation internet pas agréable et un peu « ringard », de même que l'abonnement à la newsletter (Il manque une réponse de la part du secrétariat pour acter l'inscription à la newsletter). (1)

La date de sortie de la **brochure** est trop tardive et arrive après de nombreuses autres.

A.4 Programmation – Activités du Foyer

La **créativité** du Foyer en termes d'activités est appréciée (Programmation variée, CEC, roulotte, interaction avec les associations, découverte du patrimoine local, ...). Son **inventivité** est remarquée. Côté programmation, c'est la **diversité** qui prime. Perçue par certains comme un élément positif, elle est ressentie par d'autres comme un éclectisme qui amène à une difficulté d'identification des points forts du Foyer. Le Foyer manque sans doute de spécificité en matière de programmation par rapport à d'autres centres comme Eghezée qui ont plus d'aura sur ce point. Un problème de coordination existe peut-être avec des centres voisins au vu des programmations parfois fort similaires d'un lieu à l'autre. Il semble que l'affiche des programmations de spectacles professionnels joue un grand rôle dans la perception que le public a du Foyer.

Certaines personnes moins proches du Foyer ont du mal à différencier les activités du Foyer de celles de la commune, du SCAJ, de l'A.T.L et même du centre sportif. Ils englobent tout dans la même organisation. Cela marque un certain manque d'identification du Foyer, mais en même temps, comme la communication est souvent bonne d'une organisation à l'autre, cela ne pose pas de trop gros problèmes car les personnes peuvent être facilement réorientées au bon endroit.

Certains perçoivent le Foyer comme réservé à une culture plus élitiste, avec un programme n'attirant pas beaucoup le public plus populaire, sauf dans les activités des associations. La population la plus défavorisée ne serait pas assez touchée par les activités du Foyer. Il faudrait rendre une place plus grande à la culture populaire. Mais d'autres voudraient des programmations plus pointues permettant des découvertes en matière culturelle et artistique. La diversité des centres d'intérêt de la population se reflète donc dans ces remarques.

La soirée de lancement de la saison est perçue comme une bonne idée qui gagnerait à être plus connue dans le coin. Mais les entractes étaient trop longs.

L'abonnement ne semble pas tout à fait assez fourni.

Pour les excursions c'est très bien, mais le côté trop bon marché peut paradoxalement déformer l'activité qui risque de paraître de moins bonne qualité (même si ce n'est pas le cas).

Des initiatives décentralisées comme la route du conte sont perçues comme très positives et à continuer. Dans la même ligne, l'idée de la roulotte est vue comme très importante et à garder pour la délocalisation des activités. Elle permet un travail en collaboration avec les associations locales.

Dynamique très intéressante des midis du social (initiative du CPAS) qui permettent aux intervenants locaux de se connaître (CPAS, Foyer culturel, SCAJ, CRABE, planning familial, crèches, mutuelles) de s'informer des activités

respectives, et donc d'orienter au mieux les gens en fonction de leurs demandes et besoins spécifiques. Ils sont aussi une excellente occasion de mettre en place des projets communs.

Parmi les manques suggérés, on trouve :

- Un manque d'activités pour les adolescents qui constituent un public difficile à toucher. Les jeunes partent donc vers d'autres horizons. Mais on peut remarquer que ceux qui ont été touchés enfants ont tendance à revenir en tant que jeunes adultes.
- Un manque d'expositions dans le domaine des arts plastiques (en ce compris la photo) qui pourraient donner vie au bâtiment.
- Une difficulté à faire participer les écoles des villages aux spectacles « jeune public » du fait du prix des déplacements. Il est cependant en général difficile de jouer ces spectacles dans chacune des écoles (prix et infrastructure). Et de façon plus générale, une collaboration plus fournie avec les écoles sur des projets serait à définir.
- Les seniors ont du mal à sortir en soirée, mais aussi à venir jusqu'au Foyer s'ils habitent dans les villages périphériques et qu'ils n'ont pas de voiture. Les Proxibus ne tournent plus le soir et leurs horaires correspondent difficilement aux horaires d'activité du Foyer.
- Plus de spectacles « jeune public », théâtre (hors programmation amateur)
- Plus de musique

A.5 Relations avec les associations :

Une autre fonction est mise en avant par plusieurs intervenants : l'accueil des associations. Sur ce point les échos sont très positifs tant du point de vue de l'accessibilité des lieux, que de l'accueil de l'équipe, du soutien logistique (encadrement régie, prêt de matériel, ...). Cependant, il est intéressant de remarquer qu'une association de village périphérique comme le parcours d'artistes de Malèves n'a pas imaginé contacter le Foyer culturel pour obtenir des informations (artistes sur le territoire, ...), mais seulement pour une publicité et un peu pour du matériel. Cela confirme une certaine tendance des villages à ne pas se tourner vers le Foyer de Perwez, mais à fonctionner en autonomie. Ce dernier point est aussi très positif, car le Foyer ne peut de toute façon pas tout gérer. Toutefois il est intéressant de remarquer qu'il n'est pas perçu comme source d'information première. La collaboration avec les associations locales est donc un élément très positif à continuer, mais il faudrait faire en sorte que le public venant à une manifestation d'association se glisse dans activités du centre lui-même (infos en début de spectacles ou d'activités ?).

Le soutien à des initiatives locales comme l'opéra rock des jeunes, est perçu très positivement et comme situé en plein dans les missions à assurer.

Mais certains perçoivent le Foyer comme étant parfois trop occupé par les associations, ce qui accaparerait le personnel, noierait un peu ses activités propres, et ne laisserait pas assez de place pour ces dernières.

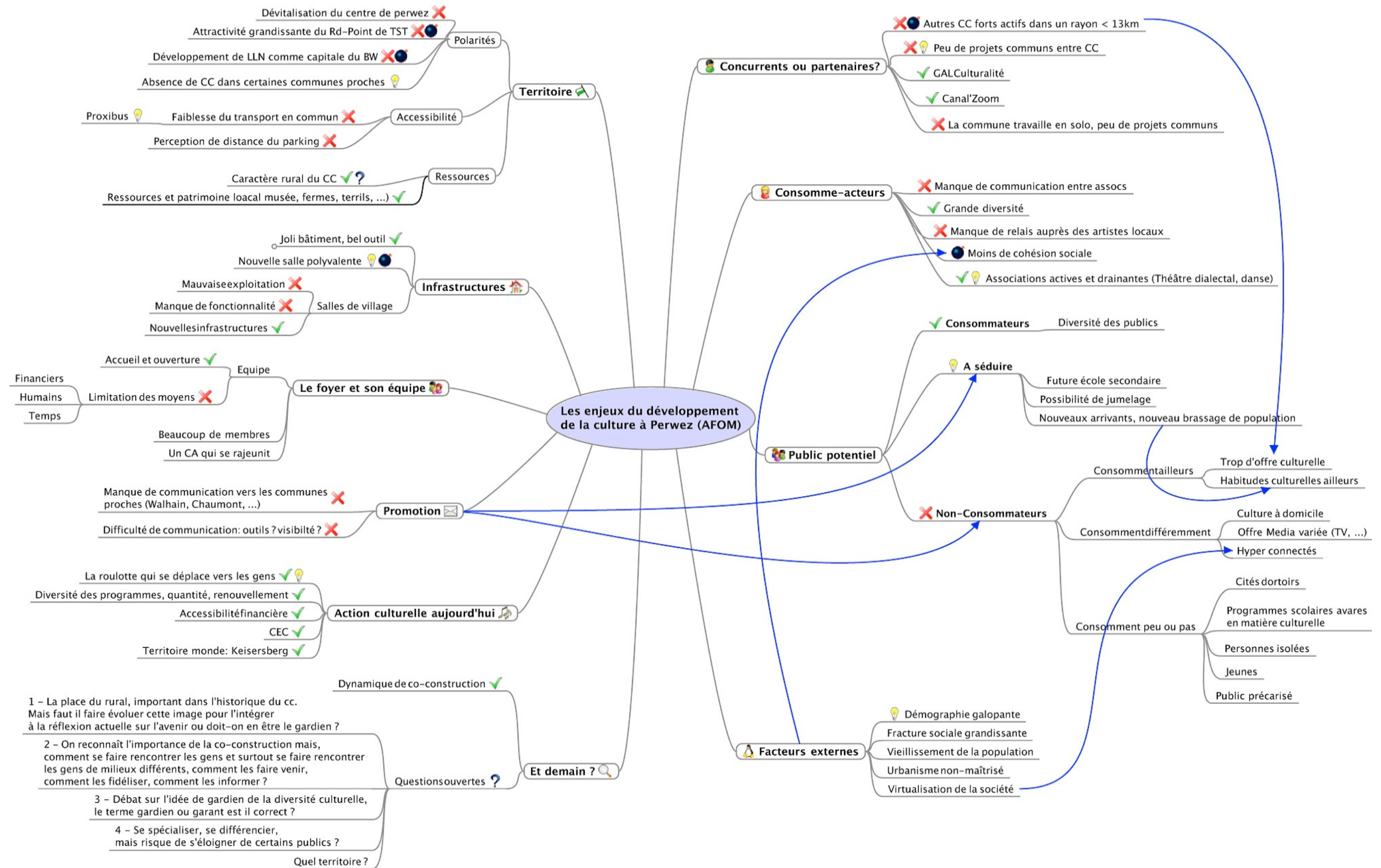
L'évocation de la collaboration avec Kayzersberg est revenue plusieurs fois et vue comme très positive.

B Assemblées d'acteurs – Eléments d'auto-évaluation ressortant des exercices d'analyse partagée (2014 – 2017)

Le travail réalisé avec l'assemblée d'acteurs amène une série de constats supplémentaires. La carte mentale qui suit synthétise ces différents apports sous forme d'AFOM. On y retrouve pas mal d'éléments déjà évoqués dans l'une ou l'autre des autres démarches d'auto-évaluation. Sa dimension externe est intéressante parce qu'elle nourrit les avis avec des points de vue différents. Elle permet aussi de dégager une série de questions ouvertes pertinentes et en ça fait déjà le lien avec les enjeux qui seront abordés dans l'analyse partagée.

Pour la lecture de l'AFOM,

✓	Atout
✗	Faiblesse
💡	Opportunité
💣	Menace



C Le printemps du Foyer culturel (2014)

Le schéma suivant organise l'ensemble des informations collectées sur les cartes postales lors du printemps culturel en 2014 sous forme de carte conceptuelle circulaire (CIRCEPT).

Les concepts utilisés par le public (termes et expressions) sont organisés par proximité et par opposition les uns par rapport aux autres. Exemples :

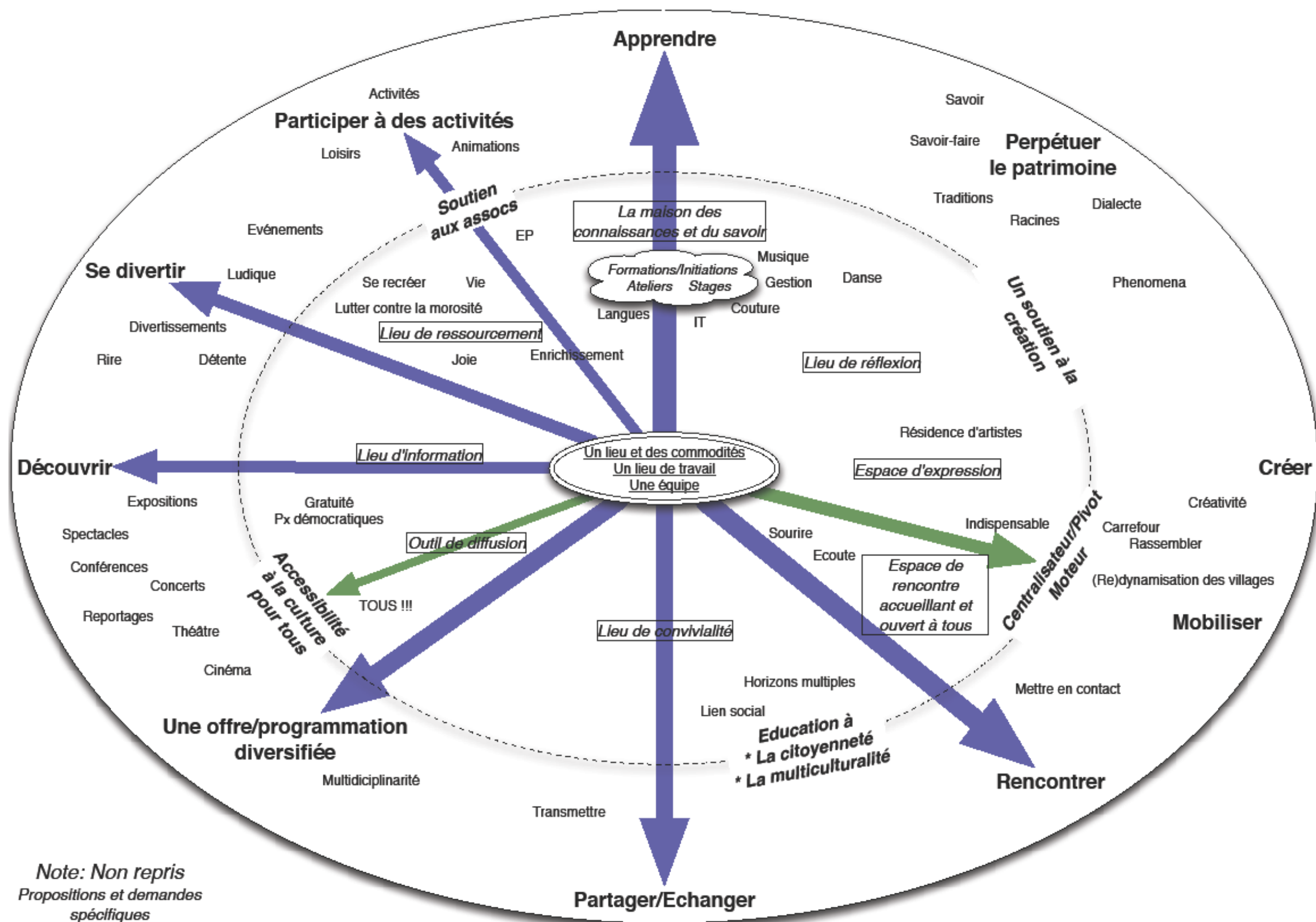
- En termes de proximité : découvrir → se divertir → participer à des activités, → apprendre (toujours plus d'implication de la part du participant)
- En termes d'opposition : Apprendre (pour soi) ↔ Partager/Echanger (du savoir, des connaissances, des idées)

Pour la lecture de la carte conceptuelle :

- A l'intérieur du premier cercle inscrit (en pointillé), le centre culturel c'est un lieu, un espace, une maison (voir encadrés), mais « Quel lieu cela représente-t-il pour moi ? »
- Le premier cercle inscrit (en pointillé) reprend les missions correspondantes du centre culturel, telles que perçues par le public ;
- Le second cercle externe reprend l'ensemble des potentialités pour le public : « Que puis-je donc faire au centre culturel ? »
- La largeur des flèches indique la récurrence du terme dans les cartes postales.

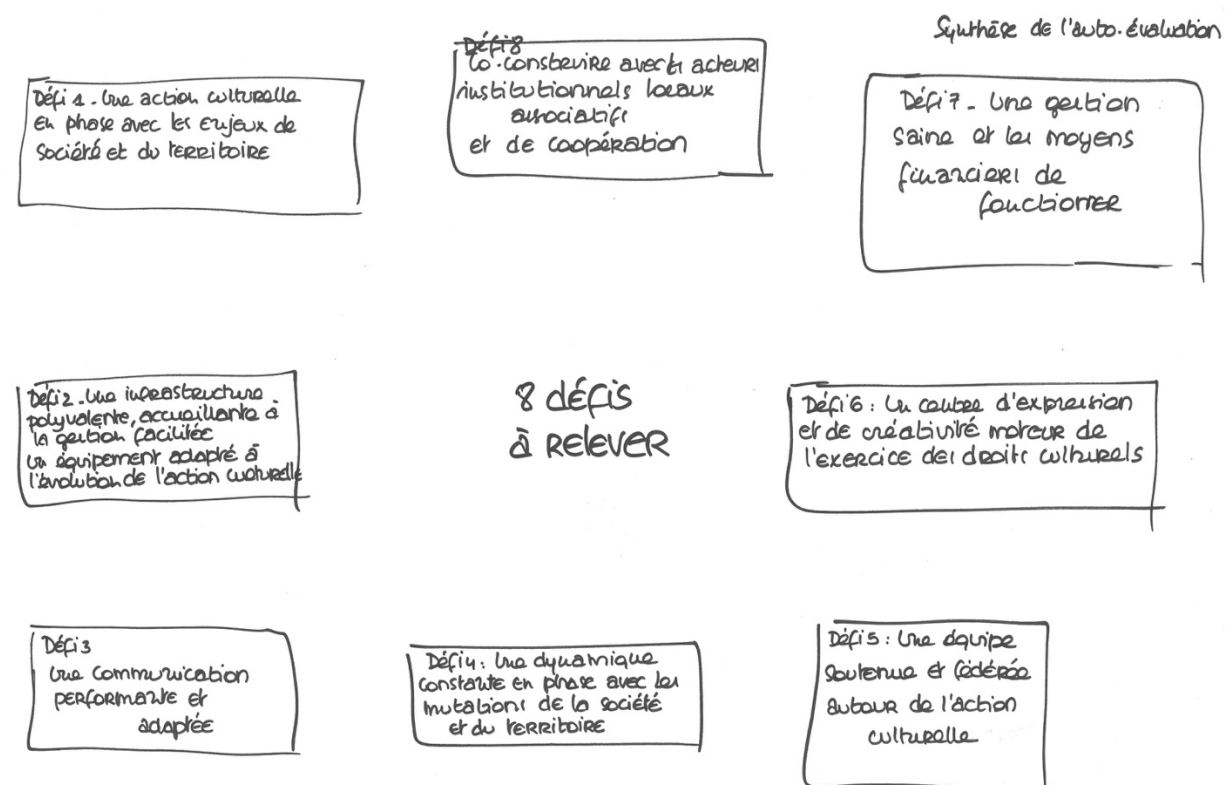
Quelques éléments d'interprétation... Le centre culturel de Perwez, c'est :

- Un lieu où l'on peut apprendre (s'initier, se former), préserver et perpétuer les connaissances, le savoir, le patrimoine, les traditions ... voire générer de nouvelles créations, de nouveaux savoirs.
→ **C'est une maison du savoir et de la connaissance, un lieu de réflexion, un espace d'expression.**
- Un vecteur qui mobilise les forces vives, rassemble, favorise les rencontres, le partage, l'échange et par-delà l'ouverture à la citoyenneté et à la multi-culturalité.
→ **C'est un espace moteur dynamique, accueillant, convivial et ouvert à tous**
- Une offre diversifiée qui permet de découvrir la "culture"
→ **C'est un lieu d'information, un outil de diffusion et une porte ouverte qui favorise l'accès à la culture pour TOUS !!!**
- Un certain nombre d'opportunités de se divertir ou de participer à des activités
→ **C'est un espace de divertissement, de loisirs, de ressourcement et d'enrichissement**



2.1.3 Synthèse

Il nous semble pertinent de conclure cette auto-évaluation et de bénéficier de ses enseignements en formulant une synthèse sous la forme de huit défis à relever.



2.1.3.1 Défi 1 : Une action culturelle en phase avec les enjeux de société, les droits culturels et les enjeux du territoire

Le programme d'action culturelle doit se construire autrement. Alors qu'auparavant, il se structurait autour de l'éventail de ses types d'activité, demain, il s'articulera autour des enjeux identifiés dans l'analyse partagée. Les activités seront considérées comme les moyens d'une stratégie de développement culturel qui réponde aux enjeux du territoire et de société et qui contribue à la mise en œuvre d'une vision partagée par les acteurs du territoire.

De plus, l'action culturelle sera en phase avec l'exercice des droits culturels. Elle veillera, à travers la méthodologie de projet mise en œuvre, à favoriser l'accessibilité à tous avec une attention particulière aux publics plus difficiles à atteindre : publics fragilisés, éloignés de la culture, hyper-connectés, nouveaux habitants, jeunes, etc.

La force du Centre culturel, grâce notamment à son infrastructure, est et reste son activité de diffusion, qui s'est encore renforcée ces dernières années par l'accueil des résidences d'artistes. Cet état de fait conforte la structure dans son intention de demande d'une reconnaissance de spécialisation en diffusion des arts de la scène.

Par ailleurs, le Centre d'expression et de créativité Osez'Art, rattaché au Centre culturel se confirme comme étant un outil actif de l'exercice des droits culturels en ce qu'il renforce la participation effective des publics. Si la

lourdeur de sa gestion pose aujourd'hui question, la pertinence de son action ne fait aucun doute en ce qu'elle assure une complémentarité et participe à une identité créative du Centre culturel.

2.1.3.2 Défi 2 : Une infrastructure polyvalente, accueillante, à la gestion facilitée et un équipement adapté à l'évolution de l'action culturelle

Le Centre culturel, avec ses 320 m2 de salles est reconnu comme beau et fonctionnel. Il répond aux besoins de l'action culturelle et des associations et artistes professionnels et amateurs qui l'utilisent.

Le côté « froid » du hall d'accueil, signalé à plusieurs reprises, doit faire l'objet d'une réflexion et d'actions destinées à assurer un accueil de qualité.

Sa disposition sur la Grand-Place est stratégique mais la dévitalisation du centre-ville, combinée à l'émergence de nouvelles polarités sur le territoire (place de la gare, le rond-point de Thorembais-St-Trond, ...), ne favorise pas son identification ou sa visibilité, notamment auprès des nouveaux arrivants et des habitants des villages voisins.

Il est donc impératif que le Centre culturel fasse aussi vivre la Grand-Place sur laquelle il est installé et que soit finalisé le programme communal de signalétique resté au stade de conception depuis de nombreuses années.

Au niveau de l'équipement, des besoins techniques ont été identifiés. Ils doivent être priorités et adaptés aux besoins de l'évolution de l'action, en considérant notamment les nécessités liées aux décentralisations de certaines activités. La mutualisation de l'équipement doit être envisagée avec les Centres culturels et structures de diffusion partenaires de coopération.

2.1.3.3 Défi 3 : Une communication performante et adaptée

S'il y a bien un secteur qui a connu de profondes transformations, c'est celui de la communication. La multiplication des initiatives sur le territoire de la commune et alentours rend la visibilité des propositions beaucoup plus difficile.

Si certains des outils utilisés actuellement ont une réelle efficacité, d'autres sont devenus obsolètes ou dépassés et ne reflètent pas l'image du dynamisme des actions proposées et de la structure.

Le plan stratégique de communication doit être entièrement repensé, idéalement, ses actions doivent être évaluables en termes de retentissement et cette mission devrait être confiée à une seule personne, qualifiée et/ou en formation permanente et non répartie comme elle l'est actuellement.

La communication concernant les activités des associations doit, elle aussi, être réexaminée et rationalisée afin d'alléger cette importante charge de travail.

2.1.3.4 Défi 4 : Une dynamique constante, en phase avec les mutations de la société et du territoire

Assurer la cohérence de l'action ne peut se faire qu'avec une attention soutenue à tout ce qui est en changement. Nous évoluons sur un territoire qui est l'objet de profondes et rapides mutations, avec une Commune proactive et un tissu associatif dense et créatif. A cela, s'ajoutent une société en mouvement dont les réalités bougent vite et fort dans de nombreux secteurs.

Le centre culturel est lui aussi en mutation. Et de fait, le travail de fond entamé dans le cadre du décret, de l'auto-évaluation et de l'analyse partagée - de par ses enseignements mais aussi les liens créés à cette occasion - a déjà largement modifié nos pratiques. Si historiquement, la programmation culturelle se fondait plutôt sur des initiatives et/ou intuitions, aujourd'hui, déjà, nos analyses du territoire et des enjeux de société nous amènent à construire nos projets autrement. C'est ainsi notamment que sont nés la gratiféria, les ateliers déclic, ...

Le Centre culturel doit poursuivre dans cette voie et préciser dans son programme d'actions, la manière dont il va inscrire l'analyse partagée et l'auto-évaluation dans des processus continus, en y associant ses instances, associations membres, partenaires, coopérateurs et la population.

Les outils que nous avons pu construire dans cette première phase de demande de reconnaissance sont déjà une excellente base et nous les pensons pertinents. L'objectif le plus difficile à atteindre reste toujours d'associer la population, le Centre culturel doit faire preuve de ténacité et de créativité pour développer cette participation effective à la définition de l'action culturelle.

2.1.3.5 Défi 5 : Une équipe soutenue et fédérée autour de l'action culturelle

Si les qualités d'accueil, de disponibilité et d'ouverture de l'équipe sont unanimement reconnues, il reste qu'elle fonctionne en « flux tendus » depuis de très nombreuses années dans plusieurs de ses pôles particulièrement sollicités.

L'absence de direction effective pendant huit ans a eu pour effet d'ajouter des charges de travail d'une part sur le Comité de gestion mais aussi sur plusieurs membres de l'équipe. Si les choses se sont « installées » dans ce fonctionnement, elles ont, à force de durer, créé des situations de souffrance au travail et d'absentéisme pour maladie et/ou épuisement professionnel ; une difficulté de plus à gérer pour l'équipe en place, déforcée de fait et sous pression pour maintenir l'activité.

Par ailleurs, la surcharge de travail a eu pour effet de créer des tensions entre les pôles, notamment entre les fonctions liées à la gestion de l'infrastructure et l'action culturelle propre, générant des situations paradoxales où pour assurer la continuité de son action culturelle le centre a dû faire appel à des ressources extérieures, que ce soit en termes d'espace ou de moyens humains.

Aujourd'hui, un nouveau directeur a pris ses fonctions en tant que capitaine du navire. Son rôle sera notamment de re-fédérer l'équipe autour du projet d'action culturelle et de réorganiser les fonctions afin de rationaliser le travail et assurer la réalisation des objectifs généraux de l'association.

Notons encore que l'évolution des pratiques rend indispensable la formation continue du personnel afin de renforcer sa réflexion et son action. Cela suppose que consacrer du temps à se former soit considéré comme une priorité au même titre que d'autres.

2.1.3.6 Défi 6 : Un centre d'expression et de créativité moteur de l'exercice des droits culturels (Osez'art)

Depuis sa reconnaissance en 2009, Osez'art a permis, outre le fait que le Centre culturel devienne lui-même opérateur d'ateliers et de stages socio-artistiques, le développement d'une identité créative.

Les projets associant la créativité de la population ont été porteurs, et la rénovation de la roulotte en a été l'événement le plus marquant. L'audacieuse a été pendant cinq saisons considérée comme une ambassadrice et a permis le développement de liens avec les villages.

En 2015, le CEC était reconnu comme CEC de catégorie 3 et a vu ses moyens financiers augmenter de 9.500 à 16.000 euros.

Depuis 2016, Osez'Art est toutefois en difficulté et peine à assurer la partie des exigences du décret liée à l'organisation d'ateliers hebdomadaires fixes, et les 600 heures d'animation exigées. La difficulté s'explique de différentes manières : augmentation de l'offre des activités extrascolaires dans la commune, développement des activités d'Animômes dans les garderies, baisse des moyens financiers des ménages, départ de l'animatrice principale pour d'autres fonctions et absence de la coordinatrice suite à un épuisement professionnel.

L'absence de subvention liée à l'emploi rend la gestion du CEC difficile et exigeante. S'il est indéniable que les moyens qu'il génère permettent l'engagement d'animateurs spécialisés, sa gestion globale est chronophage et énergivore et se fait aujourd'hui au détriment d'autres fonctions d'animation.

Toutefois son existence permet de donner des couleurs et des dimensions dans les moyens qui sont à disposition pour remplir les objectifs généraux de l'action culturelle.

Il est à noter particulièrement que ces actions permettent l'exercice des droits culturels dans leurs dimensions :

- De liberté artistique, liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations ;
- De participation à la culture avec la possibilité de travailler sur les significations ainsi qu'à des réalisations collectives qui contribuent au développement culturel.

Osez'Art participe également à la prise de décision en matière culturelle puisqu'il rend les individus partenaires d'un projet global et, par là-même, implique la population dans la définition des politiques culturelles elles-mêmes.

2.1.3.7 Défi 7 : Une gestion saine et les moyens financiers de fonctionner

Comme l'ensemble du secteur non-marchand, le secteur culturel souffre d'un déficit de moyens humains et financiers pour assurer le développement d'une politique culturelle cohérente sur le territoire. Si l'équilibre budgétaire est une vraie priorité, bien louable, des instances de notre association et que les autorités subsidiantes le reconnaissent comme exemplaire en la matière, l'équilibre est bien fragile, et devra faire l'objet de toutes les attentions dans les années à venir.

→ A propos des dépenses :

Les charges de frais de personnel, principales dépenses, sont élevées et l'incertitude quant à l'avenir des statuts APE depuis leur régionalisation est source de grande inquiétude.

Pourtant, la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle cohérent sur le territoire « projet » nécessite (voir diagnostic et analyse partagée), au-delà de l'action culturelle générale, une attention particulière pour le maintien et le renforcement des :

- Spécialisations existantes, en expression et créativité ainsi qu'en diffusion, qui font partie intégrante de l'identité du centre culturel ;
- Coopérations pertinentes sur un territoire à cheval entre l'est et le centre du Brabant wallon et par ailleurs limitrophes de deux pôles culturels voisins (Gembloux et Eghezée) situés sur la province voisine de Namur.

Or aujourd'hui, les constats sur la charge de travail sont sans appel, notamment en ce qui concerne :

- L'animation : Le constat est net, deux temps-plein sont insuffisants pour assurer l'action culturelle générale, la coordination du CEC, la spécialisation en diffusion et le travail en coopération ;
- La technique : La mise à disposition de la salle, la gestion de la diffusion, l'accueil de résidences, l'aide aux créations amateurs et la décentralisation d'activité est ingérable pour le pôle technique actuel (deux temps-plein et une aide ponctuelle d'un logisticien) ;
- La communication : Actuellement les missions se répartissent entre le pôle secrétariat et celui de l'animation, ce qui ne permet pas la mise en place d'un plan de communication cohérent et performant, ce qui sera, on le sait, une nécessité dans le futur.

Pour mener à bien l'ensemble de son programme d'action culturelle (action culturelle générale, spécialisations et coopérations), le Centre culturel doit donc trouver des moyens humains complémentaires, et ce de manière structurelle. En effet, dans l'optique d'une gestion saine et pérenne, il ne s'agit plus de compenser le manque de ressources sur le dos de collègues déjà surchargés ou en recourant à des ressources externes ponctuelles, un exercice hasardeux et pour le moins énergivore.

→ A propos des recettes :

De nombreux efforts ont été consentis ces dernières années par nos pouvoirs subsidiantes associés, et notamment par la Commune. On le sait, les perspectives d'augmenter les subventions sont quasi nulles.

Quant aux recettes potentielles des activités, difficile d'envisager des augmentations. Leur impact sur les ménages, dont beaucoup se fragilisent, risque de nous couper des publics que nous souhaitons toucher et cela, en totale contradiction avec nos objectifs d'accessibilité. Si des bénéfices doivent se faire sur certaines activités, ce serait plus en augmentant le nombre de participants qu'en augmentant le coût de l'accès.

La question des recettes peut également s'envisager sous l'angle des contributions pour mise à disposition de nos infrastructures. Actuellement, des tarifs différents sont en vigueur selon que l'occupant est une association membre, une association extérieure ou le secteur privé. Les contributions sont en outre liées à l'occupation des espaces ainsi qu'à la mise à disposition de personnel technique, le cas échéant. Si l'objectif initial de la structure tarifaire visait à soutenir le développement de projets culturels, les recettes générées aujourd'hui sont loin de couvrir les charges réelles. La révision de ces tarifs en fonction des moyens financiers des « clients/utilisateurs » pourrait constituer une option en vue de garantir la pérennité de l'association.

2.1.3.8 Défi 8 : Co-construire avec les acteurs institutionnels locaux, associatifs et de coopération

Nous sommes, avec ce dernier défi, au cœur d'un enjeu multi-dimensionnel qui mérite une attention particulière et nécessite la structuration de méthodologies d'intervention.

Il est un fait que la situation a fortement évolué ces dix dernières années sur notre territoire et notre région.

Nos relations avec la Commune de Perwez sont basées sur la confiance, elle soutient le Centre culturel, a rénové sa structure et contribue à son financement. Elle offre par la même occasion un service adapté et performant aux associations de son territoire en déléguant la gestion de la mise à disposition des salles au Centre culturel. Par le biais d'une convention, elle dispose par ailleurs des salles et des services, sans frais, pour toutes les structures communales, y compris ses écoles.

On constate toutefois que la Commune méconnaît parfois l'action culturelle, et comme beaucoup, ne voit que l'activité de diffusion sans s'intéresser davantage aux autres missions de l'institution, mais aussi intègre difficilement les valeurs du nouveau décret. Par ailleurs, dans son développement, la Commune favorise d'autres opérateurs et certaines activités qui entrent en « concurrence » avec celles du Centre culturel. Notre défi sera de mieux informer les autorités communales du contenu de notre action culturelle et dans la mesure du possible de mieux coordonner l'offre d'activités sur le territoire. Nos administrateurs représentants du monde politique seront notamment sollicités pour favoriser échanges et compréhension mutuelle. En outre, bon nombre de structures communales sont nos partenaires de projet, les relations sont globalement positives, respectueuses et équilibrées.

En ce qui concerne nos liens avec le secteur associatif, ils sont en général, positifs et constructifs. Une question se pose toutefois avec nos associations membres qui ont parfois tendance à considérer le Centre culturel uniquement comme un bâtiment mis à leur disposition et participent peu à la dynamique culturelle locale. Le Conseil d'orientation a choisi de consacrer de l'énergie à penser autrement la relation avec les associations afin de renforcer la dynamique de réseau et de les fédérer autour d'un projet d'action culturelle commun.

Nos coopérations, quant à elles, ont terriblement évolué avec l'arrivée du nouveau décret et la mise en place des analyses partagées.

- Dans l'est, sous l'égide du CCBW, nous avons participé à l'entièreté du processus et contribué à la définition des objectifs généraux. La première action de coopération s'est déroulée en juillet 2017 avec la première édition de « Scène de village ».
- Avec Gembloux et Eghezée, dans un bassin de vie plus proche des réalités perwésiennes, les relations se sont naturellement organisées autour de trois axes : accès à la culture pour tous, diffusion et un volet destiné à penser la place du numérique dans l'action culturelle. Les deux premiers axes font déjà l'objet de projets concrets depuis 2015.

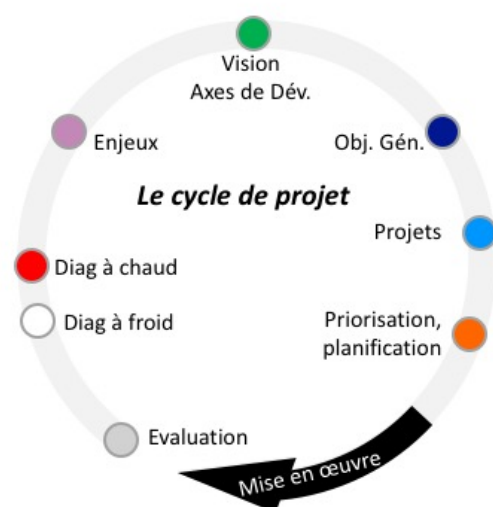
Les deux coopérations permettent des actions pertinentes et cohérentes, qui rejoignent nos propres objectifs généraux et créent une symbiose dans une politique culturelle régionale concertée. Elles sont aussi riches de liens professionnels et nous permettent de conforter et renforcer nos pratiques.

2.2 Rapport d'analyse partagée

2.2.1 Préalables méthodologiques

2.2.1.1 Le cycle de projet

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement quelle qu'elle soit (un contrat-programme par ex.) se fonde, en tout ou en partie, sur le **cycle de projet** : diagnostic à froid, puis à chaud (partagé), identification des enjeux, analyse des scénarios et élaboration d'une vision, identification des objectifs généraux et spécifiques pour mettre en œuvre cette vision, identification des projets qui contribuent à ces objectifs, priorisation & planification des projets, rédaction des fiches-projets, identification des paramètres permettant l'évaluation des projets et du programme, mise en œuvre du programme et évaluation continue (voir schéma ci-dessous).

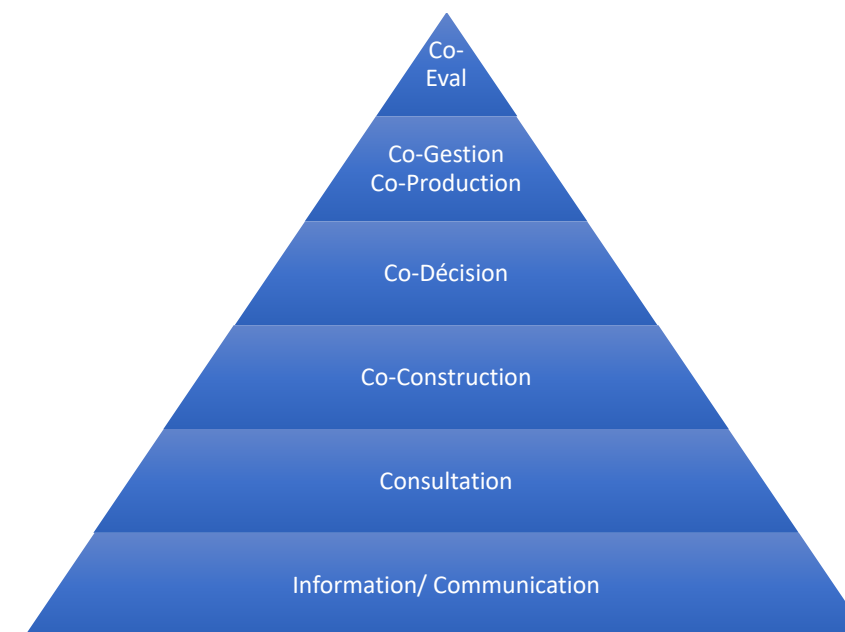


→ Dans sa démarche d'analyse partagée, initiée en 2013 déjà, le centre culturel de Perwez et ses partenaires ont parcouru l'ensemble de ces étapes.

2.2.1.2 La participation

L'implication des acteurs, bénéficiaires et autres parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement peut prendre différentes formes : passant de la simple information ou communication sur le projet, à la consultation, la co-construction de la stratégie, voire la co-décision (avec le commanditaire), la co-gestion du programme dans sa phase de mise en œuvre et la co-évaluation des actions mises en place en regard des objectifs poursuivis.

→ En la matière, s'appuyant sur le concept d'intelligence collective selon lequel le développement territorial, du diagnostic à la mise en œuvre des projets, s'inspire avantageusement de la connaissance des acteurs qui vivent ces territoires, la démarche du centre culturel dans le cadre de l'élaboration de son contrat-programme s'est voulue **plurielle et inclusive**. L'ensemble des acteurs (acteurs institutionnels, instances et associations du foyer, acteurs socio-économiques locaux, habitant, consommateur ou non de culture, publics fragilisés, ...) réunis notamment en **assemblées d'acteurs** ont ainsi eu l'occasion de parcourir les étapes du cycle de projet, du diagnostic à chaud jusqu'à l'identification des projets (exemplaires, transversaux et structurels). Il s'agit donc d'un véritable processus de **co-construction**.



→ Par ailleurs, dans la façon dont la stratégie et les fiches-projets ont été conçues et seront ensuite mises en place, la démarche proposée par le centre culturel s'appuie sur l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets et dans l'évaluation continue du programme. On parlera alors de **co-gestion de projet voire de co-évaluation**.

2.2.1.3 Les dispositifs/outils en matière de participation

→ Dans sa démarche, le centre culturel a mis en place plusieurs dispositifs (lieux) - et utilisé divers outils - de participation :

- Des enquêtes (Consultation) de type entretien ou formulaire en ligne ;
- Des assemblées d'acteurs (Co-construction), voir note ci-dessous ;
- Des groupes de travail spécifiques (Co-construction) impliquant les instances du CC (CA, CO, Équipe) notamment, mais également ses partenaires de coopération (Coopération 3CC et Est-BW).
- Des forums publics (Consultation) permettant à la population de contribuer à la démarche.

Note à propos des assemblées d'acteurs :

Le principe de l'assemblée d'acteurs s'appuie sur le concept d'intelligence collective (voir ci-dessus). Sa fonction est donc d'organiser une confrontation constructive des apports des différents acteurs du territoire. Ceci au vu de la connaissance qu'ils ont du contexte local, le rôle qu'ils y jouent ou envisagent d'y jouer. Il s'agit bien de décroiser et d'enrichir les visions, de fédérer les acteurs concernés autour d'un projet cohérent et de susciter une dynamique susceptible de porter la mise en œuvre des projets. Il importe donc de permettre une approche plurielle en assurant la diversité des catégories d'acteurs et donc la multiplicité des points de vue autour de la table, dont chaque acteur doit avoir conscience pour maintenir cette confrontation constructive.

2.2.2 Historique des démarches

La culture du lien, du partage et de la co-construction est une réalité au Centre Culturel de Perwez depuis des années. C'est l'une des valeurs fondamentales du Foyer. C'est pourquoi, la démarche d'analyse partagée s'est imposée naturellement au sein du CC et ce, dès l'avènement du nouveau décret en 2013. Diverses démarches d'évaluation, d'analyse partagée et de co-construction du nouveau contrat-programme ont ainsi été réalisées avec les acteurs du territoire. L'équipe, les instances du Foyer, les personnes-ressources, les acteurs socio-économiques locaux, les partenaires de coopérations, tout comme les (non-)usagers du Foyer ou les citoyens, ... tous ont eu l'opportunité, à un moment ou un autre, de contribuer à la démarche et d'enrichir le projet. Et pour ce faire, comme pour tout exercice participatif, il faut prendre le temps ! *Note : La relation au temps est par ailleurs un sujet de société repris dans les enjeux de l'analyse partagée.* La temporalité de la démarche nous a permis de :

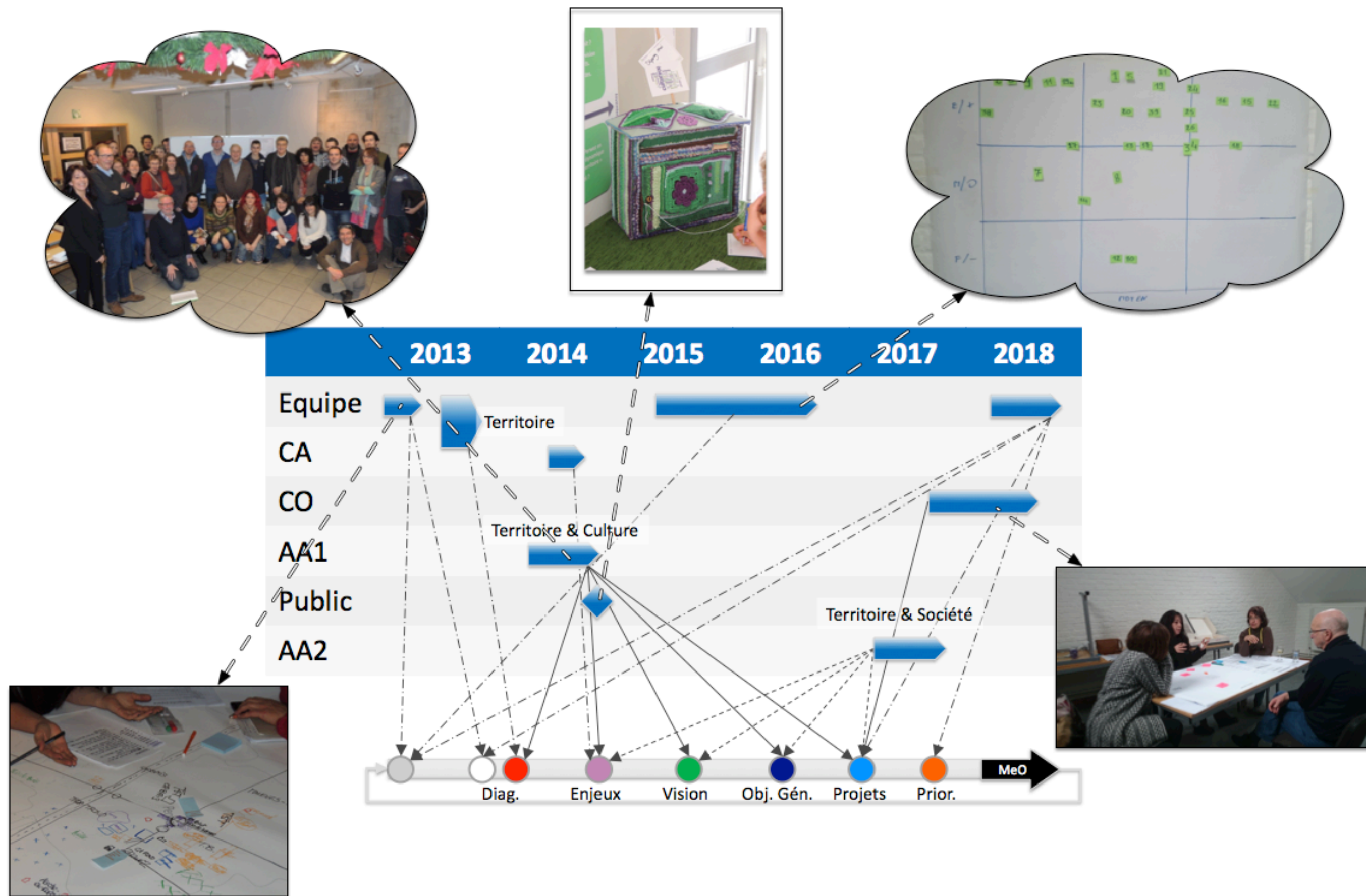
- Développer notre culture de - et nos outils d' - évaluation (à 360°) ;
- Approcher les enjeux du développement culturel sous 3 angles différents, mais complémentaires (un faisceau de concordance en quelque sorte). : **l'angle de l'action culturelle et/ou le foyer, le lien entre territoire et culture, le lien entre territoire, société et culture ;**
- Consolider nos nouvelles coopérations (3CC) ;
- Enrichir le contrat-programme tout en laissant le temps à l'équipe de l'assimiler et d'y contribuer à son rythme, notamment au vu du contexte GRH difficile au sein de l'institution (vacance et changement de direction, effectif réduit, ...)

Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent les principales étapes de l'analyse partagée, à l'exclusion du suivi du projet par les instances du CC (CA, CO, ...). Chacune d'entre elles est caractérisée par le type **d'approche**, le type de **dispositifs participatifs** mis en œuvre (voir par. précédent), le type de **délivrables** (voir « Cycle de projet ») ainsi qu'une **synthèse des éléments méthodologiques**.

Dates	Approche	Dispositifs/Outils	Délivrables	Méthodologie, démarche
2013	Coopération Est-BW	Groupes de travail	○ Diagnostic territorial	Participation du Foyer culturel au diagnostic du CCBW sur l'est du Brabant wallon.
Mai à Août 2013	Action culturelle	Enquête (interviews)	○ Éléments de diagnostic	Interviews d'une vingtaine de personnes-ressources , selon deux axes : ○ La vision personnelle qu'elles ont du foyer culturel actuel : ses atouts, ses manques, son mode de fonctionnement, sa programmation, ses activités. ○ L'idée qu'elles se font des missions à assumer par un centre culturel rêvé dans une entité périurbaine comme celle de Perwez et environs.
Déc. 2013	Territoire & Culture	Groupe de travail (CA/Equipe)	○ Travail sur l'identité du Centre culturel ○ Diagnostic territorial	En 2013, l'équipe ainsi que le Conseil d'Administration du Centre culturel ont effectué un travail d'analyse (sur base de l'outil « Démarche espace »), visant à identifier les forces et les faiblesses du territoire ainsi que les évolutions récentes et les tendances prospectives de celui-ci.
Jan à Juin '14	Territoire & Culture	Assemblée d'acteurs n° 1	○ Diagnostic ○ Enjeux ○ Vision ○ Objectifs de développement ○ Propositions d'actions ○ Premier exercice de priorisation ○ Préparation de la restitution lors du Printemps	Assemblée d'acteurs n° 1 Entre le 15 janvier et le 13 mai 2014, nous avons rassemblé une trentaine de personnes dans le cadre d'un cycle d'ateliers dont l'objectif était de s'offrir un temps de réflexion interactive pour débattre et suggérer des pistes afin d'alimenter la réflexion du centre sur les enjeux et la mise en place de sa future action culturelle. Le groupe a été composé de façon à assurer une pluralité de points de vue et rassemblait donc des représentants du monde politique, de l'éducation, du social, de l'associatif, de l'artistique, du public, etc. Le processus s'est organisé en cinq soirées de travail entre janvier et juin 2014. L'animation des ateliers a été orchestrée par Laurent Turneer de la société Tr@me, aidé de Laurence Garot, animatrice au Centre culturel. Le point culminant de cette assemblée fut la restitution publique des travaux à l'occasion de l'événement « Le Printemps du Centre Culturel » du 6 juin 2014 (voir étape ci-dessous).

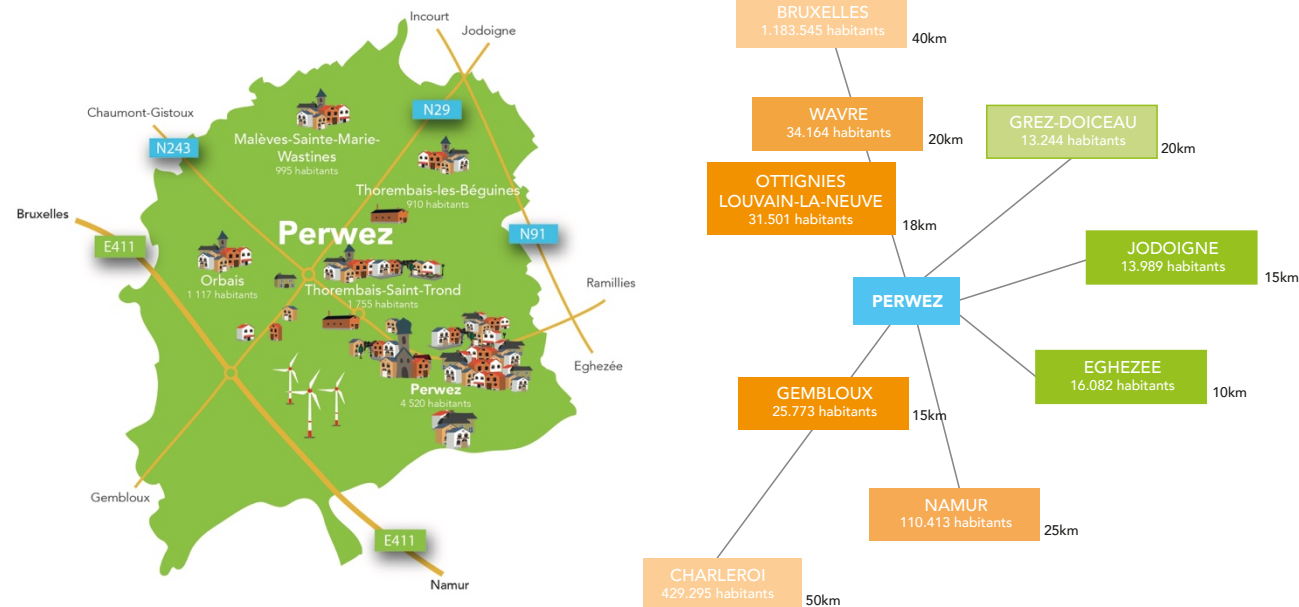
Dates	Approche	Dispositifs/Outils	Délivrables	Méthodologie, démarche
				15 Jan • Contexte et itinéraire de l'assemblée d'acteurs • Apprendre à se connaître, et notamment quel est notre rapport à la culture (sur base de la boussole des potentialités citoyennes) ? • Synthèse du décret • Travail sur les enjeux (en regard de la boussole des potentialités citoyennes sur le territoire d'action du centre culturel de Perwez) 11 Fév. • Présentation de quelques données actuelles et prospectives (statistiques, modes de consommation de la culture, ...) • Réalisation d'un diagnostic partagé AFOM • Quelle vision du CC à terme ? 11 Mar • Présentation synthèse diagnostic, des enjeux et de la vision dégagée à l'atelier précédent • Identification collective (Co-construction) des axes de travail et pistes d'actions (Dice game) 29 Avr • Consolidation de la stratégie de développement (vision, axes, pistes d'actions) • Exercice de priorisation 13 Mai • Préparation du Printemps du Centre Culturel • Note: atelier supplémentaire réalisé avec certains volontaires de l'assemblée d'acteurs n° 1
6 Juin 2014	Territoire & Culture	Événement public « Le printemps du Centre Culturel »	○ Propositions d'actions	Organisation de l'événement « Le printemps du Centre Culturel ». A cette occasion, le centre culturel a invité la population à : 6 Jun • Se ré-approprier le Centre culturel ; • Se prononcer sur les pistes de travail dégagées par l'assemblée d'acteurs, sous une forme particulièrement originale puisque nous avons sollicité la complicité des comédiens du <i>Magicland Théâtre</i> pour les présenter à la population et l'inviter à donner elle aussi son avis en formulant de nouvelles pistes d'actions ; • Renvoyer (ou déposer) une carte postale sur laquelle elle répondait personnellement à la question : « Pour vous un centre culturel, c'est avant tout ... » (Voir Chapitre précédent sur l'auto-évaluation). Lors de cet événement, le CEC Osez'Art a également proposé au public de participer à une création collective intitulée : « Culture, vous avez dit culture(s) ? ». Celle-ci se voulait être la représentation symbolique de toutes les formes que peut prendre la culture aujourd'hui en y ajoutant chacun son éclairage, au sens propre comme au sens figuré. Constituée à la fois d'objets amenés par les participants, symbolisant pour chacun une représentation de la culture, la création s'est faite lumineuse puisque chacun y a ajouté également une ampoule, symbole de l'idée qui jaillit et de la créativité. Cette démarche visait tout autant la création artistique que les créations de liens entre les participants, la recherche de l'équilibre de la création, et la réflexion sur les multiples facettes de la culture.
Jan 2015	Coopération 3CC	Groupe de travail (Equipes des 3CC)	○ Identification des opportunités de coopération	Initiation de la coopération 3CC ○ Apprendre à se connaître ▪ Qu'est-ce qui nous rassemble ou nous ressemble ? ▪ Qu'est-ce qui nous différencie ? ○ Quelles opportunités de coopération, quelles synergies, quel soutien ?
Mars-Avril	Action	Groupes de travail	○ Auto-	Exercice d'évaluation des activités du Centre Culturel.

Dates	Approche	Dispositifs/Outils	Délivrables	Méthodologie, démarche
2015	culturelle	en équipe	évaluation	Construction et test d'un outil excel d'évaluation sur 3 axes : les prérogatives en matière de droit culturel, les publics selon le comportement culturel et l'âge.
2016	Action culturelle	Equipe & Conseil d'orientation	Auto-évaluation	Exercice d'évaluation des activités du Centre Culturel. Analyse a posteriori de l'impact et de la faisabilité de différentes activités
Oct. – Nov. '17	Territoire & Société	Assemblée d'acteurs n° 2	- Enjeux - Vision - Objectifs de développement - Propositions de projets	Assemblée d'acteurs n° 1 En 2017, il a été décidé de rafraîchir les résultats des travaux produits les années antérieures à la lumière d'une relecture du Décret et d'axer la réflexion autour non seulement de notre territoire mais aussi de la société en général. Une seconde « assemblée des acteurs » composée de membres de l'équipe et du Conseil d'Administration, d'associations membres du Centre culturel, d'opérateurs socioculturels actifs sur la commune s'est réunie à deux reprises le 17 octobre et le 21 novembre 2017 (cfr liste des participants en annexe). L'animation de ces rencontres a été assurée par Tr@me. 17/10 - Rappel du contexte - Identification des enjeux territoriaux et sociétaux. - Proposition de vision 21/11 - Se ré-approprier la synthèse des travaux précédents - Proposition d'opérations culturelles + 1 projet-exemplaire. " Dans quelle mesure le Centre Culturel peut-il à apporter une réponse aux enjeux de société identifiés et ainsi contribuer à l'avènement de la vision ? Et comment ? " - Présentation en plénière
Jan-Avr '18	Territoire & Société	Conseil d'orientation	- Appropriation de la stratégie de développement - Propositions de projets exemplaires - Priorisation de l'action culturelle	De janvier à avril 2018, le CO : - S'est approprié les travaux des 2 assemblées d'acteurs ; - A proposé des projets exemplaires qui répondent aux objectifs de développement et contribuent à la vision identifiée par les assemblées d'acteurs ; - A consolidé, puis priorisé, les fiches-projets exemplaires travaillées par l'équipe.
Fév. 2018	Action culturelle	Groupes de travail en équipe	Auto-évaluation 2018	Exercice d'évaluation des activités du Centre Culturel. Consolidation de l'outil excel d'évaluation sur 3 axes (les prérogatives en matière de droit culturel, les publics selon le comportement culturel et l'âge) et évaluation des activités du CC.
> 2018	Action culturelle	Enquête en ligne	- Vision - Proposition d'activités - Evaluation	En 2018, un questionnaire a été mis en ligne comme première étape en vue de poursuivre le travail d'analyse partagée et de sonder la population quant à l'avenir de Perwez et de la société en général (http://www.foyerperwez.be/site/analyse-partagee-citoyens). D'autres projets sont en cours de réalisation en vue de récolter des informations qui nous permettront de poursuivre le processus et de restituer la matière : « le mur digital aux rêves » installé dans notre ancienne cabine téléphonique transformée en œuvre poético-numérique « La machine à réinventer le temps présent » ainsi qu'un « webdoc » transmédia sur notre site internet (http://www.foyerperwez.be/site/analyse-partagee). Notons encore qu'en 2018, la Commune de Perwez lance les premières consultations en vue d'une nouvelle opération de développement rural, processus qui sera suivi de près par le Centre culturel dont les résultats nourriront sa propre analyse continue.



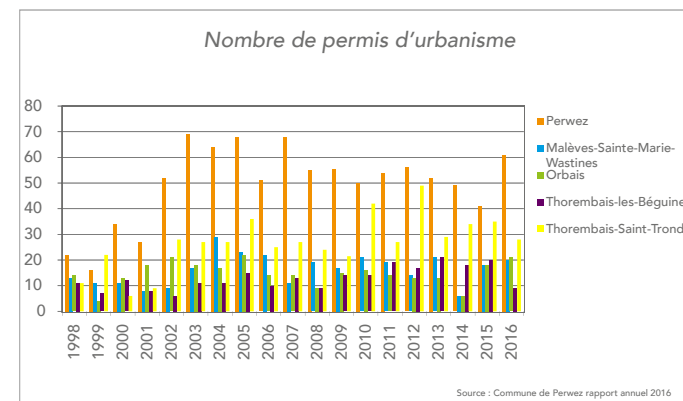
2.2.3 Diagnostic à froid

2.2.3.1 Territoire



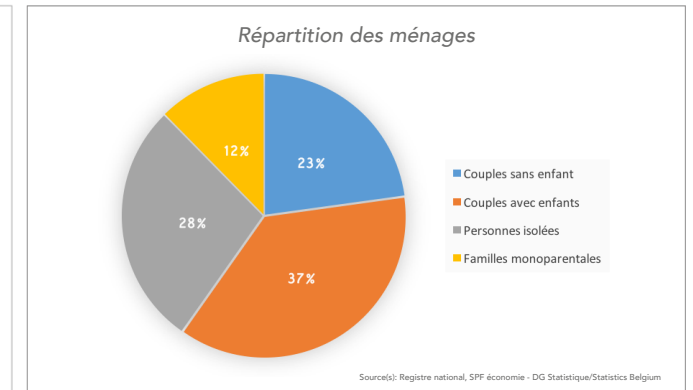
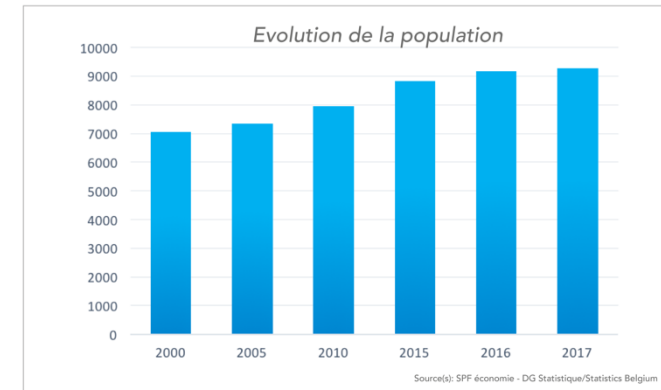
Avec une densité de population de 182,5 habitants/ km² Perwez est une commune rurale située à l'est du Brabant Wallon et composée de 5 villages : Perwez, Thorembais-les-Béguines, Thorembais-Saint-Trond, Malèves-Sainte-Marie-Wastines, Orbais.

- Plus de 80% de la surface du territoire est constituée de terres agricoles.
- Le prix des terrains à bâtir et des habitations est moins élevés par rapport à la moyenne provinciale.
- Le taux d'offre foncière est quant à lui supérieur à la moyenne provinciale.
- Développement urbanistique important depuis 2002, essentiellement à Perwez.



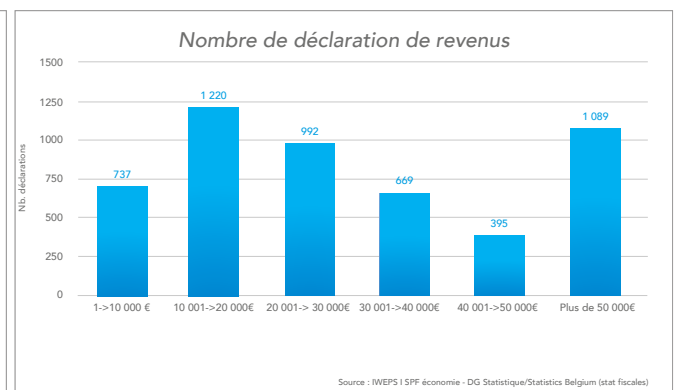
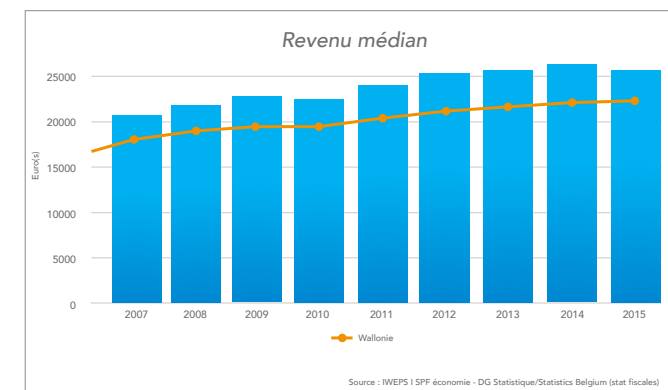
2.2.3.2 Population

- Au 01/01/2017, la commune comptait 9 273 habitants (4 764 femmes pour 4 509 hommes).
- En 2016, la croissance démographique de Perwez était de 1,09% (pour 0,34% en Wallonie)⁴.
- En 2017, l'âge moyen de la population était de 39,1 ans (en légère et continue augmentation).
- Le taux de natalité de 12,4/1000 habitants en 2016 était plus élevé que dans le reste de la Province et de la région wallonne (respectivement 9,6 et 10,3)⁶.
- Une majeure partie des ménages installés dans la commune est composée de couples avec enfants. Néanmoins, le territoire est également habité par de nombreuses personnes isolées.



2.2.3.3 Niveaux et conditions de vie

- En 2015, le revenu médian des habitants était de 25.674 €, au-delà de la moyenne régionale (22 302€).
- La majeure partie des habitants est constituée de salariés.
- En 2016, le taux de chômage des 15-64 ans de 6,6% était nettement inférieur au taux régional qui était de 8,3%.
- La part des bénéficiaires d'un (E)RIS (Revenu d'Intégration Sociale), toujours en 2016, était de 0,67% et taux de personnes de plus de 65 ans bénéficiant d'un GRAPA/GR (Garantie de Revenu Aux Personnes Âgées), il était de 4,40% (inférieur à la moyenne régionale).



2.2.3.4 Activité économique

- Plus de 80% de la surface du territoire est consacrée à l'agriculture.
- Deux zones d'activités économiques sont implantées sur le territoire communal : l'une de 10ha à Thorembais-les-Béguines et l'autre de 33ha à Perwez (faisant l'objet d'un projet d'extension d'une dizaine d'hectares supplémentaires).
- Les commerces, le marché hebdomadaire ainsi que les professions libérales installés dans le centre de Perwez procurent un certain dynamisme économique.
- On remarque toutefois ces dernières années un déplacement des commerces hors du centre-ville vers le rond-point de Thorembais-les-Béguines, provoquant une forme de dévitalisation du centre-ville de Perwez.

2.2.3.5 Services

- Social : le CPAS qui gère également une résidence pour personnes âgées, un service de transport social, d'accompagnement et petits services à domicile, service de repas à domicile, un magasin de vêtements

seconde main et buanderie sociale ainsi que l'Espace Public Numérique. Une deuxième maison de repos « Le Val d'Orbais » pouvant accueillir quelques 150 résidents sera prochainement construite (début des travaux en 2018).

- Petite enfance/famille : Planning familial, consultations ONE, 4 crèches communales, Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnées, des gardiennes autonomes ;
- Enfance/jeunesse : Accueil Temps Libre, Service Communal d'Aide aux Jeunes ;
- Seniors : Un junior pour un senior (service de transport pour les personnes âgées);
- Economie/emploi : Agence de Développement Local, Maison de l'Emploi, Agence Locale pour l'Emploi, MireBw ;
- Instances citoyennes : Commission Communale de l'Accueil, Commission de Rénovation Urbaine, Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, Commission Locale de Développement Rural, Révision du Plan Communal de Mobilité, Les Seniors consultants
- Santé : 1 centre médical, 12 médecins généralistes ;
- Sports : Centre sportif, une trentaine d'associations/clubs de sport ;
- Socioculturel: Centre culturel de Perwez le Foyer (73 associations membres), 29 associations actives dans le secteur de la culture, 9 associations actives dans le champ social, 1 bibliothèque reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Infrastructure communale : 6 salles en location dont le Perwex

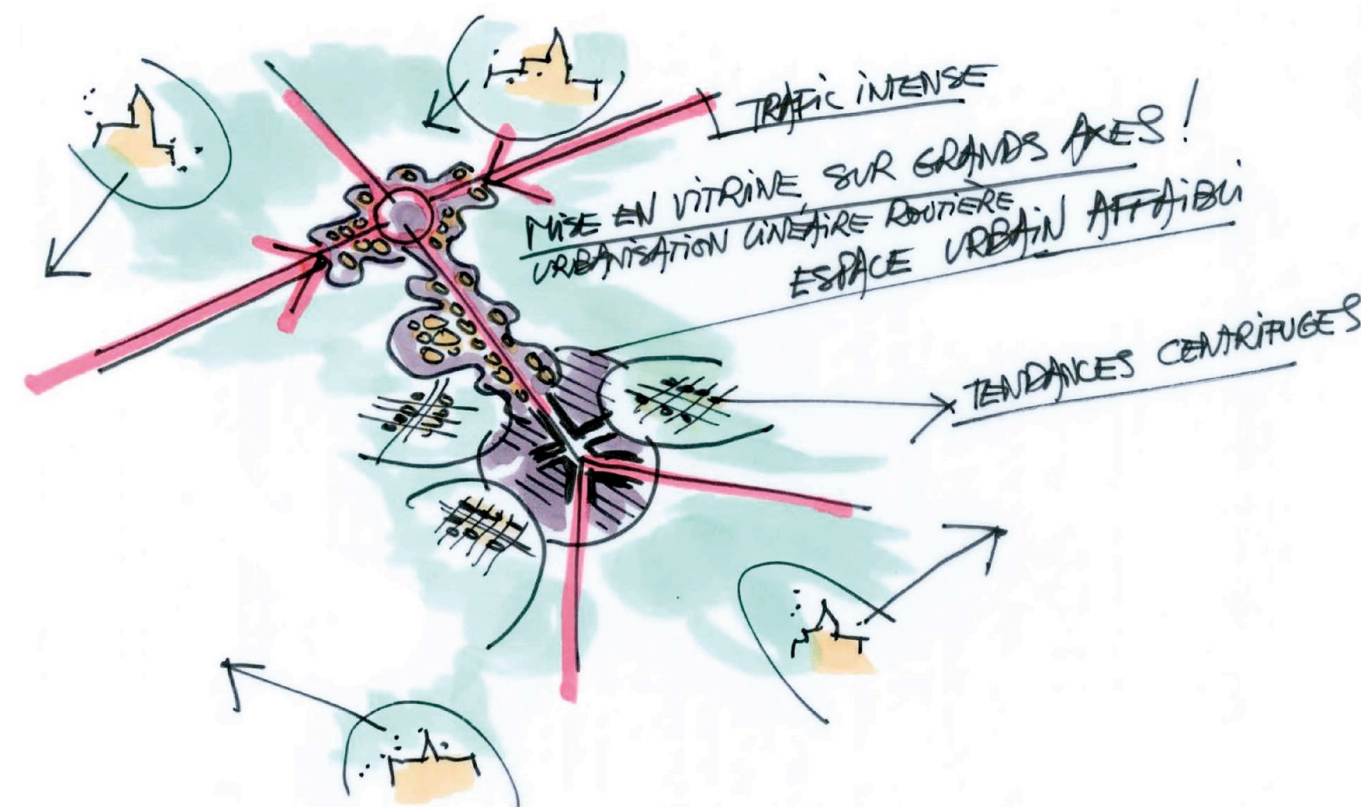
2.2.3.6 Enseignement

- La commune compte 7 établissements scolaires d'enseignement fondamental (5 écoles communales et 2 écoles libres subventionnées) accueillant au total 1258 élèves.
- Un collège inauguré en 2015 qui comptait 247 élèves en 2016 qui bénéficiera de nouveaux bâtiments dans un avenir proche.
- En 2015 également, le centre de formation en alternance IFAPME était inauguré une des zones d'activité économique de la commune et accueillait, en 2016, 619 élèves.

2.2.3.7 Mobilité

- Le centre de Perwez est situé à 5km de l'accès à l'autoroute E411 (Namur-Bruxelles) proche de l'échangeur de Dausoulx pour la E42 (Charleroi-Liège). Le territoire est également traversé par les N243, N29 ainsi que la N90.
- La commune est desservie par les lignes classiques TEC 148 (Gembloux-Ramillies-Landen), 202 (Proxibus Perwez), ligne E (Eghezée-Wavre-Bruxelles) ainsi que la ligne 82 (Namur-Jodoigne/Express scolaire). Peu de déserte entre villages et centre de Perwez notamment durant le week-end.
- Le parc automobile est en constante augmentation, 33 000 véhicules passent quotidiennement sur la chaussée de Charleroi et 30 000 sur la chaussée de Wavre.
- Perwez dispose depuis 2004 d'un Plan Communal de Mobilité. Depuis 2014, un comité de révision de ce plan a été mis en place.

2.2.3.8 Conclusion du diagnostic à froid : les tendances prospectives du territoire



- Une urbanisation qui continuera à se développer mais dont l'étalement géographique, suivant code de développement territorial (CoDT), sera contenu. Vers une densification du centre de Perwez et des villages.
- Une population qui continuera de croître malgré son vieillissement.
- Un niveau de vie qui continuera à augmenter et à être supérieur à la moyenne wallonne.
- Poursuite du développement économique notamment avec le projet de développement du zoning.
- Une offre de services étendue mais qui devra s'adapter à l'augmentation de la population.
- Un pôle éducationnel important qui continuera à se développer (essentiellement le Collège Da Vinci ainsi que l'IFAPME). Risque de saturation pour les établissements d'enseignement fondamental avec l'augmentation de la population.
- Développement des modes de transport alternatifs. Risque de congestion du trafic automobile suite à l'augmentation de la population et du parc de véhicules.

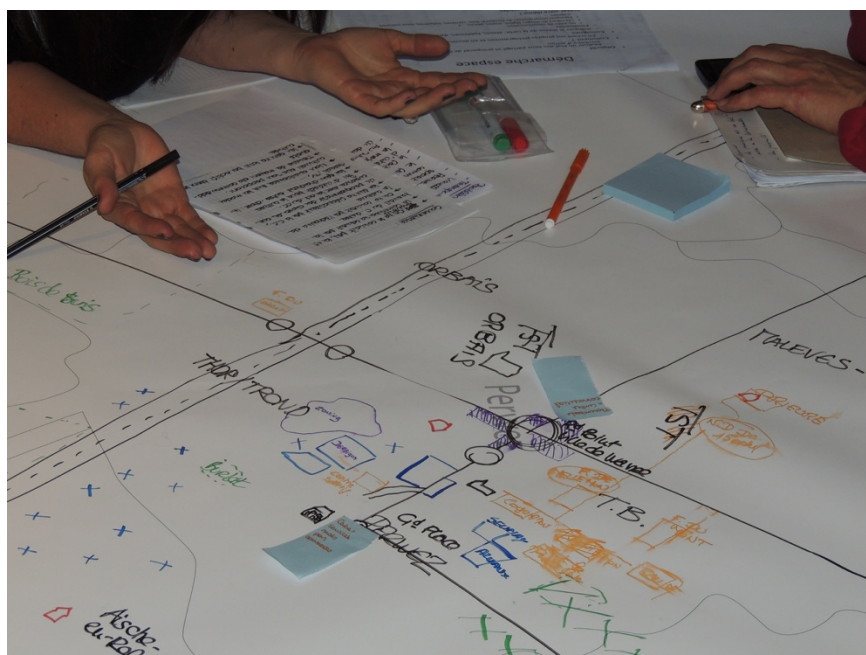
2.2.4 Diagnostic à chaud (diagnostic partagé)

2.2.4.1 Les sources du diagnostic

Le diagnostic à chaud s'est enrichi des réflexions de plusieurs dispositifs participatifs. L'ensemble participe d'une approche « territoire & culture ».

Fin 2013 déjà, un **groupe de travail Equipe/CA** a cartographié (méthodologie de la « Démarche-espace) les éléments suivants, en lien avec le Centre culturel et son territoire d'intervention :

- Atouts, forces et éléments remarquables du territoire ;
- Problèmes, faiblesses et difficultés rencontrées ;
- Les évolutions récentes et tendances prospectives sur le territoire d'intervention.



Une **première assemblée d'acteurs**, mise sur pied en 2014, s'est appuyée sur la boussole des potentialités citoyennes sur le territoire d'action du centre culturel de Perwez (voire de l'assemblée d'acteurs) pour identifier les enjeux en matière de développement de ces potentialités, puis les atouts/faiblesses/opportunités/menaces (AFOM) liés à ces enjeux, avant d'élaborer une première stratégie de développement pour le territoire d'intervention.

Le travail réalisé en sous-groupes, puis mis en commun en plénière, consistait identifier et débattre, en regard de chaque enjeu, des éléments :

- De contexte aujourd'hui qui constituent des :
 - Atouts, points positifs, éléments qui aujourd'hui fonctionnent bien ?
 - Faiblesses, problèmes, éléments qui aujourd'hui fonctionnent moins bien ?
- De demain qui constituent des :
 - Opportunités sur lesquelles on pourrait s'appuyer ?
 - Menaces, Risques à tenir à l'œil ?

Les enjeux traités en sous-groupes sont inspirés de la cartographie des enjeux réalisée par l'assemblée sur la boussole des potentialités citoyennes (voir ci-dessous) :

- Le développement d'une offre culturelle qui valorise pleinement les atouts/ressources/partenaires du territoire et favorise la participation de tous à son développement.

- L'accès à la culture (pour tous ?) sur le territoire (Mobilité, accès financier, décentralisation de l'offre culturelle, information/communication, ...)
- La co-construction d'une nouvelle culture « de destins » sur le territoire (nouveaux publics, nouveaux créneaux, ...)
- Le Foyer culturel de Perwez en tant que moteur de la dynamique culturelle sur « son territoire » ... Mais lequel ? (territoire légitime ou de base, territoire d'extension, territoire de coopération, territoire « monde »)

Le diagnostic à chaud s'est également enrichi de **réflexions supra-communales**.

→ La coopération Est-BW

En 2013 et 2014, le CCBW et le **GAL Culturalité** ont conjointement entrepris un travail de diagnostic territorial. Notre centre culturel a contribué à cette réflexion dans le cadre de la participation de la commune de Perwez à la programmation 2014-2020 du GAL Culturalité. Un Groupe de Travail Culture (GT Culture), comprenant les centres culturels du territoire, le CCBW, le Gal Culturalité a été constitué et s'est attelé à une analyse partagée encadrée par le professeur Eric Corijn⁴, sociologue à la VUB. Ainsi deux niveaux d'analyse ont été explorés et ont permis un premier partage du diagnostic territorial sur base :

- Des éléments objectifs (savoir froid : analyse sociale, économique, socioculturelle, etc.)
- Une projection mentale (savoir chaud) : création de cartes mentales qui permettent de mieux appréhender la manière dont un territoire est vécu par la population et les acteurs qui y prennent place. Comment le territoire est-il vécu ?

La complémentarité de ces deux analyses a permis aux acteurs locaux rassemblés d'appréhender différemment leur territoire d'action, d'en dégager les enjeux majeurs dans lesquels s'inscriront les choix de programmations culturelles, en cohérence avec les caractéristiques du territoire et de la population qui y vit.

Pour poursuivre ce processus, les partenaires culturels de l'ensemble du territoire (Centres culturels, échevins de la culture, Maison du Conte et de la littérature, Maison du Tourisme, bibliothèques, compagnies théâtrales, artistes et associations locales) se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont été invités à participer activement à cette analyse territoriale, à échanger et à se prononcer sur les enjeux émergents. Ils ont également analysé les actions culturelles menées jusqu'à présent et esquissé les projets d'avenir porteurs en matière de coopération culturelle.

→ La coopération 3CC (Gembloux, Eghezée, Perwez)

De manière intuitive, nous nous sentions depuis de nombreuses années proches des Centres culturels de Gembloux et Eghezée. Avant même l'apparition du nouveau décret, des contacts avaient été établis avec eux pour déterminer des zones potentielles de collaborations, sans toutefois aboutir à des actions concrètes. Avec l'apparition du décret et l'arrivée d'un nouveau directeur à Gembloux, de nouvelles perspectives se sont ouvertes. Une première rencontre a été programmée en juin 2014 entre les directions des Centres culturels pour réfléchir à la mise en place éventuelle d'un projet de coopération.

Les premières rencontres ont été l'occasion de mieux se connaître, de comparer les objectifs et modes de fonctionnement, de partager les résultats de nos analyses partagées et de découvrir les pistes envisagées par chacun. Nous avons également entamé un travail de réflexion sur ce qui nous lie, nous relie au niveau de ce bassin de vie situé à cheval sur deux provinces et dont les populations se ressemblent et fréquentent volontiers les trois territoires.

⁴ **Eric Corijn** : Sociologue et philosophe de la culture, professeur en géographie sociale et culturelle à la VUB. Expert des dynamiques urbaines, il dirige le groupe de recherches urbaines Cosmopolis, City, Culture & Society. Il collabore avec le KVS sur le festival Tok Toc Knock dans différents quartiers de Bruxelles.

Assez rapidement, il est apparu essentiel que les équipes se rencontrent et nous avons organisé en janvier 2015, une journée de réflexion avec l'ensemble des travailleurs des trois structures au Centre culturel de Perwez.

Lors de cette journée, les équipes des trois centres culturels se sont penchées sur les questions suivantes :

- Comment chaque Centre culturel définit-il son ou ses action(s) phare(s) ?
- Qu'est-ce qui nous rassemble et/ou ressemble, qu'est-ce qui nous différencie ?
- Quelles pistes d'action culturelle imaginerions-nous ensemble sur les thèmes suivants : l'accès à la culture pour tous, la diffusion, le Ravel, la technique, la mobilité, la mobilisation et la participation de la population et le soutien aux associations ?

2.2.4.2 Les résultats du diagnostic à chaud

Les contributions détaillées du groupe de travail Equipe/CA ainsi que de l'assemblée d'acteurs n°1 sont repris en annexe.

D'une façon générale, ces deux contributions mettent en évidence (voir schéma ci-dessous) :

- **Les mutations territoriales** : un territoire semi-rural directement accessible via la E411, la dévitalisation du centre de Perwez où se situe le centre culturel vs l'opportunité que représente la définition du périmètre de rénovation urbaine, le déplacement de l'activité commerciale vers le rond-point de Thorembais-St-Trond, l'urbanisation croissante et le phénomène de périurbanisation, ...
- **L'avènement de nouvelles populations** : la croissance de la population, une population vieillissante, néo-rurale ou étrangère, une fracture sociale grandissante, cités dortoirs, risque de gentrification, ...
- **Les comportements socio-culturels** : la perte des traditions, la dégradation du lien social, la virtualisation et la numérisation de la société, une offre culturelle surabondante et non coordonnée, une conscientisation environnementale accrue, ...
- **Les nouvelles concurrences et/ou opportunités** : la salle de spectacle du centre culturel de Perwez est unique dans l'est du BW, des communes limitrophes moins desservies en matière de culture (Chaumont-Gistoux, Ramillies, Walhain, Incourt), une nouvelle salle : Perwex (2016), une nouvelle bibliothèque communale, l'école secondaire Da Vinci (2014), l'émergence de nouveaux lieux de diffusion, les salles de villages parfois sous-exploitées, la présence de pôles d'attractivité à proximité (LLN, Gembloux, Eghezée), les coopérations Est-BW et 3CC, ...
- **Les richesses du territoire** : ses ressources, son patrimoine matériel et immatériel, ses acteurs locaux (Commune, ADL, ATL, SCAJ, CPAS, artistes locaux, ...) vs le manque de synergie et de coordination, ...
- **La diversité de l'action culturelle** : la diversité ou l'éclectisme de la programmation, l'accessibilité financière, le centre d'expression et de créativité adossé au CC, la difficulté à toucher certains publics, notamment les jeunes de 12 à 25 ans, ...
- **Les atouts/faiblesses du CC** : l'équipe et son accueil, le bâtiment et les parkings alentours gratuits, les freins en termes d'accessibilité physique (mobilité) vs la roulotte pour une action décentralisée, la richesse de ses membres, des ressources humaines et financières limitées, ...

Tandis qu'au niveau supra-communal, les accents ont porté sur les éléments suivants :

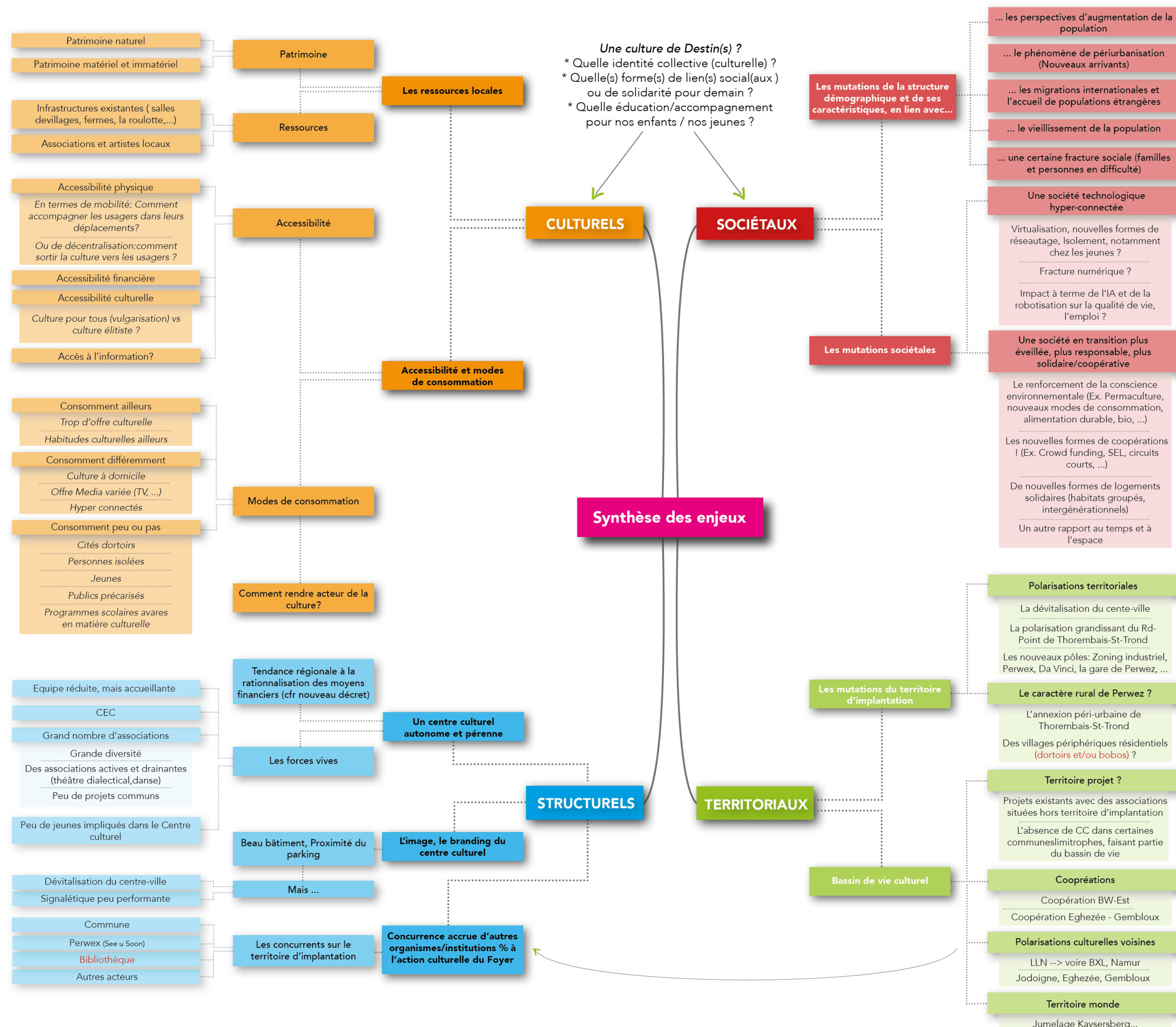
→ La coopération Est-BW

- Risque de perte de la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles)
- Manque du sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité et de rencontre entre populations.
- Carence en matière de communication des CC qui ne parviennent pas à cibler correctement l'entière des différents publics.

- Problématique de l'évolution démographique et de mobilité dans les dynamiques culturelles avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés.

→ La coopération 3CC (Gembloux, Eghezée, Perwez)

- Dégradation de la situation financière et matérielle d'une partie plus élargie qu'auparavant de la population, paupérisation des familles, surendettement, dégradation des conditions de vie, pauvreté cachée.
- Difficultés d'accès au monde du travail, sous ou surqualifications, augmentation de la précarité de l'emploi, difficultés d'accès à la formation.
- Pertes de confiance dans les institutions et / ou dans le monde politique aux différents niveaux de pouvoir.
- Questions relatives à l'alimentation.
- Questions relatives à la santé.
- Augmentation des sentiments de peur, manque de confiance dans l'avenir, repli sur soi, négativisme, climat d'insécurité.
- Numérisation/technologisation de la société, modification des relations au temps, pression, « sentiment de course perpétuelle » pour une exclusion des personnes non-connectées.



2.2.5 Identification des enjeux

Les assemblées d'acteurs se sont ensuite penchées sur l'identification des enjeux selon deux approches différentes :

- Assemblée d'acteurs n°1 (2014) : **approche « Territoire et culture »** sur base de la boussole des potentialités citoyennes ;
- Assemblée d'acteurs n°2 (2017) : **approche « Territoire et société »**.

Les contributions détaillées de ces assemblées d'acteurs sont reprises en annexe.

D'une façon générale, ces enjeux (Approche Territoire et Société – 2017) portent sur :

- L'avènement d'une structure sociétale en pleine mutation où se rejoignent des populations de conditions, d'horizons, de patrimoines, de cultures et de générations différents, avec les défis que cela entraîne en termes :
 - D'intégration ;
 - De co-construction d'une nouvelle identité multi-culturelle, multi-patrimoine(s), multi-réalité(s), à large spectre générationnel ;
 - D'isolement et de solidarité : Comment faire face aux défis (isolement, fracture sociale, ...) d'une population vieillissante et d'un nombre croissant de familles et personnes en difficulté, alors que dans le même temps, il y a un sentiment de perte progressive du lien social, de repli sur soi (virtualisation de la société, cités dortoirs, ...) et de manque de solidarité ?
- Les pressions induites sur le territoire par notre rapport à l'espace et à l'environnement, et notamment :
 - La dégradation progressive du caractère rural du territoire, notamment en raison d'une urbanisation continue le long de la chaussée de Wavre, de l'annexion urbanistique de Thorembais-St-Trond, du développement du zoning et de la création du contournement de la N29, de la multiplication des nouveaux lotissements, ...
 - La dévitalisation du centre-ville de Perwez et le déplacement de l'activité commerciale en périphérie au rond-point de Thorembais St-Trond ;
 - La pression sur les ressources naturelles et l'environnement ;
 - La question de la mobilité, à partir des villages et pour les personnes moins mobiles.
- L'avènement d'une société en transition :
 - Plus éveillée, mieux informée, avec une conscience accrue des défis soci(-ét)aux (environnement, citoyenneté, ...) ;
 - Qui développe un autre rapport au temps et à l'argent ;
 - Qui allie le droit à l'expression et le devoir de la responsabilité.

En particulier, les enjeux identifiés sur le territoire d'action du centre culturel (approche territoire et culture, sur base de la boussole des potentialités citoyennes - 2014), portent sur :

- L'identité du Foyer et la pérennisation d'un fonctionnement moteur et autonome sur l'entité ;
- Les freins en matière d'accès à la culture : accès à l'information, accessibilité financière, accessibilité culturelle de la programmation, mobilité vs décentralisation de la culture, ... ;
- La question de la valorisation des ressources locales (le patrimoine matériel et immatériel, acteurs culturels et artistes locaux, associations membres du foyer, ...) et du travail en réseau ;
- L'intégration, voire la participation, de tous à l'élaboration d'une « culture de destin », et notamment de certains publics-cibles : les jeunes (12-25 ans), les nouveaux arrivants, les désengagés culturels, ...
- La question de la diversification et/ou de la spécialisation de l'offre culturelle, dans une approche prospective, sur de nouveaux créneaux en lien avec les mutations sociétales du territoire, les coopérations (3CC, Est-BW), les polarisations voisines (LLN, Incourt, Jodoigne, Gembloux, Eghezée), et les nouveaux acteurs ou lieux de diffusion sur le territoire (Perwez, ...).

Cette synthèse met en évidence trois catégories d'enjeux : des enjeux **territoriaux**, des enjeux de **société** en ce compris culturels, et des enjeux **structurels** (liés au fonctionnement du centre culturel et au déploiement d'une action culturelle efficiente.).

2.2.6 Elaboration d'une vision

Tandis que l'assemblée d'acteurs n°1 (2014) s'est concentrée sur les enjeux culturels identifiés précédemment pour élaborer son plan d'actions, selon trois axes, ... :

- Le développement d'une offre culturelle qui valorise pleinement les atouts/ressources/partenaires du territoire et favorise la participation de tous à son développement.
- L'accès à la culture (pour tous ?) sur le territoire (Mobilité, accès financier, décentralisation de l'offre culturelle, information/communication, ...)
- La co-construction d'une nouvelle culture « de destins » sur le territoire (nouveaux publics, nouveaux créneaux, ...)

... l'assemblée d'acteurs n° 2 (2017) s'est, elle, forgée une vision territoriale et sociétale, à terme (2035), avant de construire sa stratégie de développement. Les contributions détaillées des participants à l'élaboration de cette vision sont reprises en annexe.

Note : au travers de cet exercice sur la vision, les participants accordent implicitement la priorité aux enjeux identifiés à l'étape précédente.

La vision sociétale élaborée par les participants comprend trois axes de développement :

« Perwez en 2035, c'est ... » :

- **Axe 1 : Un territoire multifonctionnel, vert et vivant :**
 - Un territoire multifonctionnel, qui a su préserver la nature et la ruralité ;
 - Un centre-ville convivial, vert et vivant.
- **Axe 2 : Une société plus inclusive, en ce qui concerne :**
 - L'accessibilité aux services (en ce compris la mobilité) ainsi qu'aux activités de sports, culture et loisirs ;
 - L'intégration, le lien social et la solidarité ;
 - La co-construction d'une nouvelle identité multi-culturelle, multi-patrimoine(s), multi-réalité(s) & à large spectre inter-générationnel.
- **Axe 3 : Une société en transition :**
 - Plus éveillée et plus responsable (avec un pôle/rôle éducatif prépondérant) ;
 - Un autre rapport au temps, de nouveaux modes de vie (logements, alimentation, échanges de connaissance, ...).

2.2.7 Objectifs et pistes d'actions

Des pistes d'actions ont été proposées par les deux assemblées d'acteurs en vue de répondre aux axes de développement élaborés par celles-ci. Les contributions diverses des deux assemblées sont reprises en annexe.

L'action culturelle, voir chapitre suivant, s'inspire largement de ces pistes d'actions. Elle reprend trois types de projets :

- **Les projets exemplaires de l'action culturelle générale**, qui, sous un thème spécifique, combinent un certain nombre d'activités et de moyens, puis, en les sublimant, permettent ensemble de contribuer à un (ou plusieurs) objectifs bien plus grand(s) de la stratégie de développement, et ainsi de participer à leur manière à l'avènement de la vision définie ci-dessus.
- **Les projets transversaux** qui élargissent à d'autres financements et/ou spécialités (diffusion des arts de la scène, CEC, coopérations) ;
- **Les projets structurels** requis afin de soutenir les projets exemplaires et les projets transversaux.

2.3 Le projet d’action culturelle

2.3.1 La structuration de l’action culturelle

Le projet d’action culturelle s’intègre dans la stratégie de développement élaborée par les différentes assemblées d’acteurs. Cette stratégie propose une vision sociétale et territoriale, à terme : « En 2035, Perwez, c’est ... ». L’action culturelle, elle, répond à la question suivante : « Dans quelle mesure, et comment, l’action culturelle peut-elle contribuer aux objectifs identifiés et ainsi à la mise en œuvre de cette vision ? ».

Pour qu’une stratégie de développement (ou un programme d’action culturelle) soit pertinente et viable, il importe que :

- Les projets développés soient porteurs de sens, tant en termes de pertinence par rapport à la stratégie identifiée (Vision>Objectifs), qu’en termes d’impact.
- La stratégie puisse être soutenue par la structure porteuse que ce soit en termes d’organisation, de moyens financiers, de ressources internes ou externes, ...

C’est pourquoi le programme d’action comporte deux types de projets :

- Les projets d’action culturelle, ici appelés projets-exemplaires ;
- Les projets structurels nécessaires au Centre Culturel pour soutenir le programme d’action culturelle.

2.3.2 Les projets-exemplaires

Le concept des projets-exemplaires prend sa source dans les conclusions de l’évaluation (défi 1).

« Le programme d’action culturelle doit se construire autrement. Alors qu’auparavant, il se structurait autour de l’éventail de ses types d’activité, demain, il s’articulera autour des enjeux identifiés dans l’analyse partagée. Les activités seront considérées comme les moyens d’une stratégie de développement culturel qui répond aux enjeux du territoire et de société et qui contribue à la mise en œuvre d’une vision partagée par les acteurs du territoire. »

Que ce soit une activité de diffusion, l’organisation d’une conférence, un ateliers ados, un spectacle scolaire, ..., l’ensemble de ces activités, prises indépendamment, ne sont porteuses de sens que si leurs finalités s’additionnent ou se subliment pour contribuer ensemble à un ou plusieurs objectifs bien plus grand(s) qui les dépassent et ainsi participer à leur manière à l’avènement de la vision définie.

D’un point de vue pratique, c’est le Conseil d’Orientation (CO) qui a proposé les thèmes des projets-exemplaires, en regard de la stratégie de développement élaborée par les assemblées d’acteurs. La réalisation des fiches, leur consolidation et leur planification est le fruit du travail de l’équipe. Ce travail a également été avalisé par le CO. Les fiches-projets, en l’état, sont le reflet des réflexions et des partenariats existants à ce jour. Nul doute que la fiche évoluera, en fonction des opportunités, avec la mise en œuvre du projet en tant que tel.

2.3.3 Intitulés et thématiques des projets-exemplaires

Le programme d’action culturelle comprend 5 fiches projets-exemplaires, avec des thématiques complémentaires.

Intitulés	Thématiques centrales
Rat de ville et rat des champs	Immigration (néo-ruralité notamment), co-construction d’une nouvelle identité/culture de destin, nouveaux modes/vecteurs de communication
L’improbable potager	Une société en transition, nouveaux modes d’alimentation et de coopération, renforcement de la ruralité, partage de connaissance, intergénérationnel, création

Intitulés	Thématiques centrales
	théâtrale autour du sujet
Le réseau des assocs	Renforcer, fédérer les associations membres autour de l’action culturelle, faire connaître les assocs.
Et demain ?	Société en transition. Inclusion sociale
Tous en gare	Identités, multi-culturalité, mutation

2.3.4 Structuration des fiches-projets exemplaires

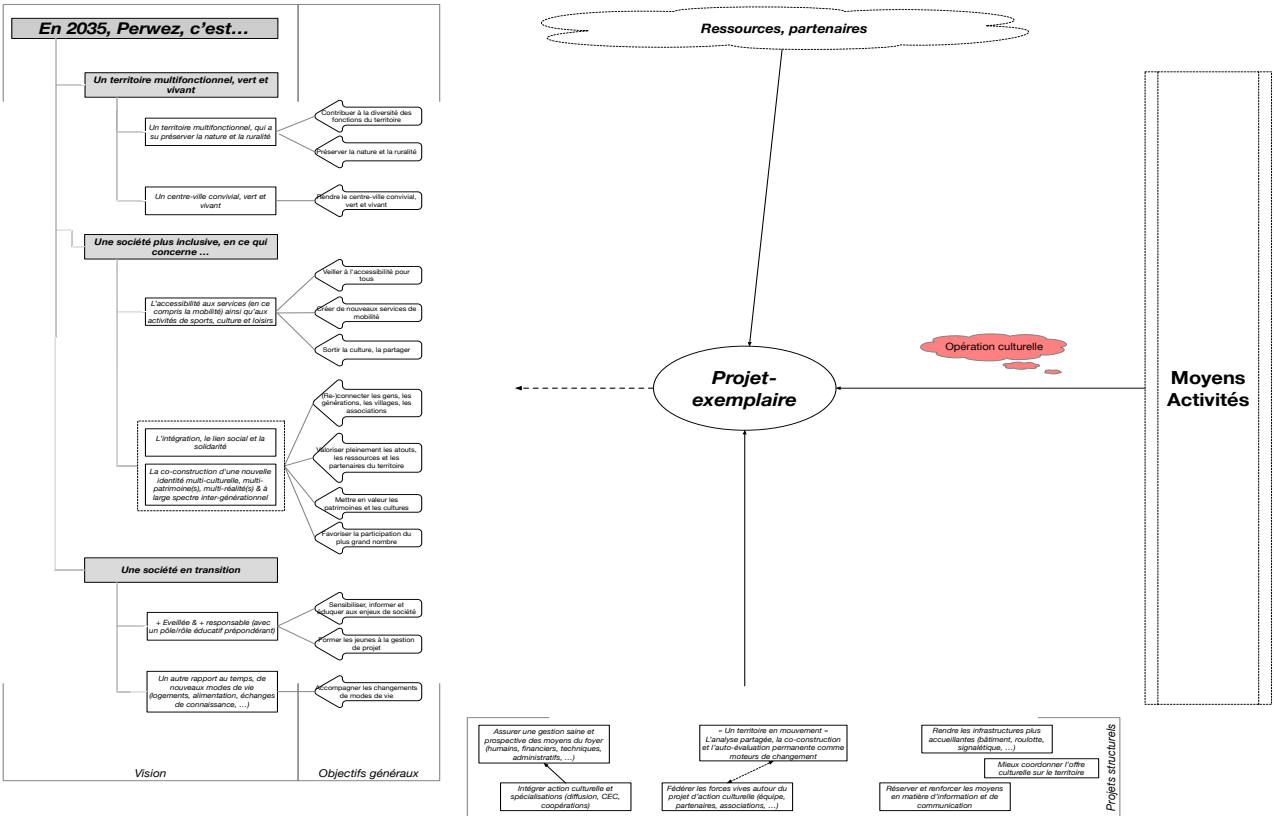
Les fiches-projets comprennent deux parties :

- Une cartographie du projet d’action culturelle ;
- Des éléments descriptifs.

2.3.4.1 La cartographie du projet

La carte présente l’intitulé du projet d’action culturelle (projet-exemplaire) au centre (voir schéma ci-dessous).

- Il s’inscrit à gauche dans la stratégie de développement élaborée (Vision, axes de développement de la vision et objectifs généraux) ;
- Il se fonde à droite sur un certain nombre d’activités potentielles : les opérations culturelles (les moyens !) ;
- Il fait appel à des partenaires externes (en haut) ;
- Il se fonde (en bas) sur une structure (centre culturel) pour laquelle des projets structurels seront mis en place afin d’assumer et soutenir le projet.



A la lecture de la carte, on comprend que la vocation d'un projet-exemplaire est de maximiser l'apport des porteurs d'activités dans le but de faire progresser substantiellement la société et/ou le territoire en regard d'objectifs prédéfinis, communs et co-construits.

L'intitulé ainsi que la cartographie de base de chaque projet-exemplaire ont été imaginés par le Conseil d'Orientation. La structuration en opérations culturelles (voir en rose sur le graphe) et la consolidation de la fiche ont été réalisées par l'équipe.

2.3.4.2 A propos des éléments descriptifs

La fiche-projet reprend par ailleurs :

- Un descriptif de base : intitulé, timing, contexte, budget total, ...
- Une description des objectifs poursuivis, de l'impact sur l'exercice du droit à la culture ainsi que l'identification des conditions préalables ;
- La description des opérations culturelles (moyens) qui constituent le projet ;
- Des éléments de mise en œuvre : planning et budget annuel, indicateurs d'impact et effets multiplicateurs.

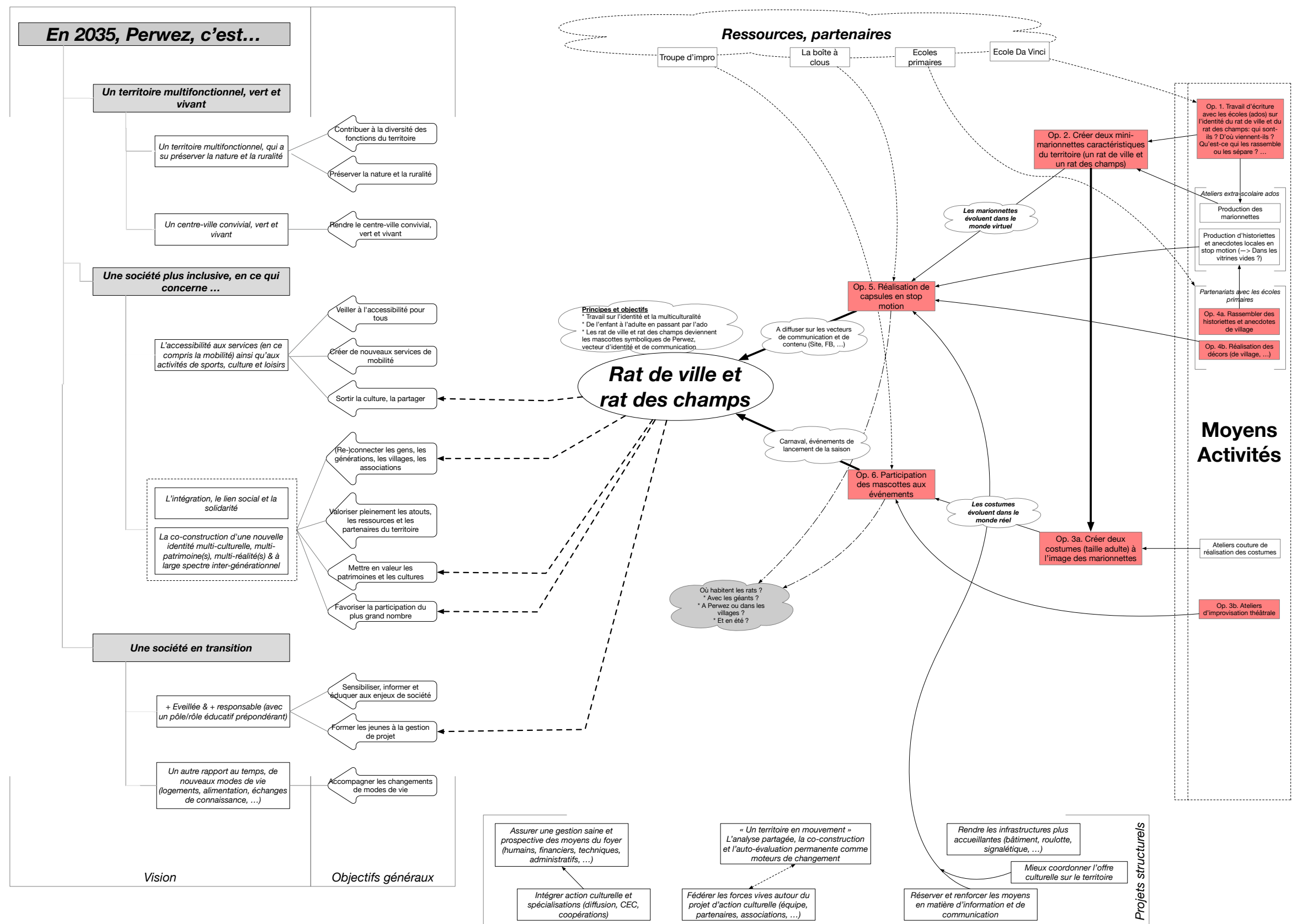
2.3.5 Les projets « transversaux » et les projets « structurels »

Afin de garantir la cohérence de notre projet d'action culturelle définie à travers les projet « exemplaires », il nous semblait important d'aborder des éléments propres au contexte dans lequel évolue le Centre culturel de Perwez. Nous avons ainsi défini 2 autres types de projets qui vont nourrir ou influencer notre projet :

- **Les projets transversaux** sont liés aux spécificités qui caractérisent notre institution et qui nous permettent de renforcer l'action culturelle :
 - Le Centre d'Expression et de Créativité *Osez'art*
 - Notre expertise en matière de diffusion
 - Les coopérations effectives (Plateforme Est Brabant Wallon) ou en cours de reconnaissance (Gembloux-Eghezée-Perwez)
- **Les projets structurels** ont été définis essentiellement sur base des résultats de l'autoévaluation et des 8 défis dégagés :
 - Intégrer action culturelle et spécificités/spécialisations (CEC, diffusion, coopérations)
 - Fédérer les forces-vives autour du projet d'action culturelle (équipe, partenaires, associations membres...)
 - Assurer une gestion saine et prospective des moyens du Centre culturel (humains, financiers, techniques, administratifs...)
 - Rendre les infrastructures plus accueillantes (bâtiment, la roulotte, signalétique...)
 - Réserver et renforcer les moyens en matière d'information et de communication
 - Mieux coordonner l'offre culturelle sur le territoire
 - « Un territoire en mouvement » : l'analyse partagée, l'autoévaluation et la co-construction permanentes comme moteur de changement

2.4 Les projets exemplaires

2.4.1 « Rat de ville et rat des champs »



2.4.1.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Exemplaire	5 ans	Perwez	Animation

A Contexte et principes directeurs

Perwez vit de profondes mutations urbanistiques et démographiques qui se traduisent par une augmentation sensible de sa population. De nouveaux modes de cohabitation entre « anciens » et « nouveaux » habitants doivent être imaginés. Une chose est sûre, comme dans la fable de Lafontaine, il fait « bon vivre » à la campagne, mais tout l'art est de créer des liens et de « co-construire » la vie collective de demain, avec les particularités de chacun, ce qui ne peut se faire sans d'abord apprendre à se connaître. Si Perwez dispose déjà de géants qui symboliquement représentent sa population, son folklore et s'inscrivent dans l'histoire de la commune, il nous semble intéressant de créer deux nouveaux personnages, complémentaires aux précédents mais qui eux s'inscrivent dans l'actualité, et dans une vision inclusive de la société. Le rat de ville et le rat des champs nous semblent tout indiqués. Deux marionnettes seront créées, et ce, à deux niveaux : en modèle réduit pour créer des clips vidéos en stop-motion diffusables sur les réseaux sociaux, et en taille humaine, sous forme de costumes, afin d'interagir lors d'événements. Ils deviendront vecteurs d'identité et de communication.

2.4.1.2 Liens avec les objectifs généraux

Le projet contribue notamment aux axes de développement de la vision ainsi qu'aux objectifs généraux suivants :

- Sortir la culture, la partager
- (Re-)connecter les gens, les générations, les villages, les associations
- Mettre en valeur les patrimoines et les cultures
- Favoriser la participation du plus grand nombre
- Former les jeunes à la gestion de projet
- Valoriser pleinement les atouts, ressources et partenaires du territoire
- Veiller à l'accessibilité pour tous

2.4.1.3 Objectifs spécifiques du projet

- Avec l'aide des jeunes qui vivent le territoire, compléter et/ou ré-inventer l'image et l'identité de Perwez demain, un territoire (et donc une culture commune) en pleine évolution ;
- Avec l'aide des ressources/partenaires sur le territoire, former les jeunes aux nouvelles techniques de communication ;
- Promouvoir l'image d'un territoire qui bouge au rythme de ses habitants, de ses associations, de ses acteurs.
- Construire un nouveau vecteur de communication pour les opérations culturelles sur le territoire (des capsules en stop motion), qui soit reconnaissable par - et force l'adhésion de - un plus grand nombre d'acteurs/consommateurs.

2.4.1.4 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

Les droits culturels spécifiquement visés sont :

- La liberté artistique, le droit de s'exprimer, de créer, sans entrave de manière artistique et créative, le droit d'avoir accès aux médias de diffusion
- La participation ; le droit de participer à la vie culturelle, de prendre part activement aux activités, le droit de recevoir les moyens pour s'exprimer de façon artistique et créative, le droit d'accéder aux clés et références culturelles permettant de s'exprimer de façon critique et créative

2.4.1.5 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

- Développement des liens permettant un climat propice de collaboration avec les écoles, et notamment l'école secondaire.
- Rentrer une demande de subvention Art à l'école ou un projet en collaboration avec Ekla.
- Accord et mobilisation des autorités communales et de leurs services, notamment l'ADL pour favoriser la mise à disposition des vitrines vides de la rue de la Station.

2.4.1.6 Budget total

35.000 €

2.4.1.7 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. Travail d'écriture avec les ados, en scolaire	2. Création de marionnettes « stop-motion »	3. Création de costumes et atelier impro
Type	Atelier de conception et d'écriture concernant l'identité des deux rats – Imaginer qui ils sont, leur histoire personnelle, leur caractère, etc.	Atelier en extrascolaire – création de marionnettes et décors « Stop-motion »	Atelier en extrascolaire
Publics cibles	Etudiants secondaire Ecole Da Vinci	Ados	Ados
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation. Professeur de français, projet Art à l'école ? Ekla ? Collectif Boîte à Clous pour le lien stop-motion	Equipe animation, animateur spécialisé, collectif Boîte à Clous	Animateur spécialisé Impro et interventions théâtrales de rue Animateur couture
▪ Matérielle	Classe	Une vitrine vide du centre devient le lieu d'atelier	Salle du CC
Planning	Janvier à juin 2020 – 20 séances	Été 2020 + saison 2020 -2021	Été 2020 + saison 2020-2021
Éléments budgétaires	Prestations d'animateurs spécialisés 1.440 €	Prestations d'animateurs spécialisés 1.440 € en 2020 et 1.440 € en 2021	Prestations d'animateurs spécialisés 1.440 € en 2020 et 1.440 € en 2021
Budget Total	1.440 €	2.880 €	2.880 €

Opérations culturelles/Activités	4. Recueil d'anecdotes et création de décors en scolaire - Primaires	5. Réalisation de capsules en « stop-motion » Ados extrascolaire	6. Participation aux événements (carnaval, halloween, événements culturels, sportifs, etc.)	7. Stage : filmer avec son smartphone
Type	Ateliers en classe	Ateliers extrascolaires	Interventions de rue costumées	Apprendre à utiliser son smartphone pour filmer de petites sessions diffusables sur les réseaux sociaux
Publics cibles	3emes ou 4emes primaires de toutes les écoles	Ados	Ados impliqués dans l'atelier impro	Ados impliqués dans l'atelier impro
Ressources à mobiliser				
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation, instituteurs, animateurs arts plastiques	Animateur spécialisés – Collectif Boîte à clous	Equipe animation Animateur spécialisé	Animateur spécialisé
▪ Matérielle	Classes – Matériel de récup	Vitrine vide comme lieu d'atelier, matériel de tournage, récup		Matériel technique
Planning	Janvier à juin 2021, 6 séances par classe, 6 écoles	Chaque saison à partir de 2021-2022	5 sorties par an à partir de la saison 2021-2022	20h de stage – été 2021
Eléments budgétaires	Prestations d'animateurs spécialisés 36 séances 4.320 €	Prestations d'animateurs spécialisés 30 séances par saison. 5.000 € par an	Accompagnement 620 € par an	Prestation animateur spécialisé 1.000 €
Budget Total	4.320 €	25.000 €	3.100 €	1.000 €

2.4.1.8 Eléments de mise en œuvre

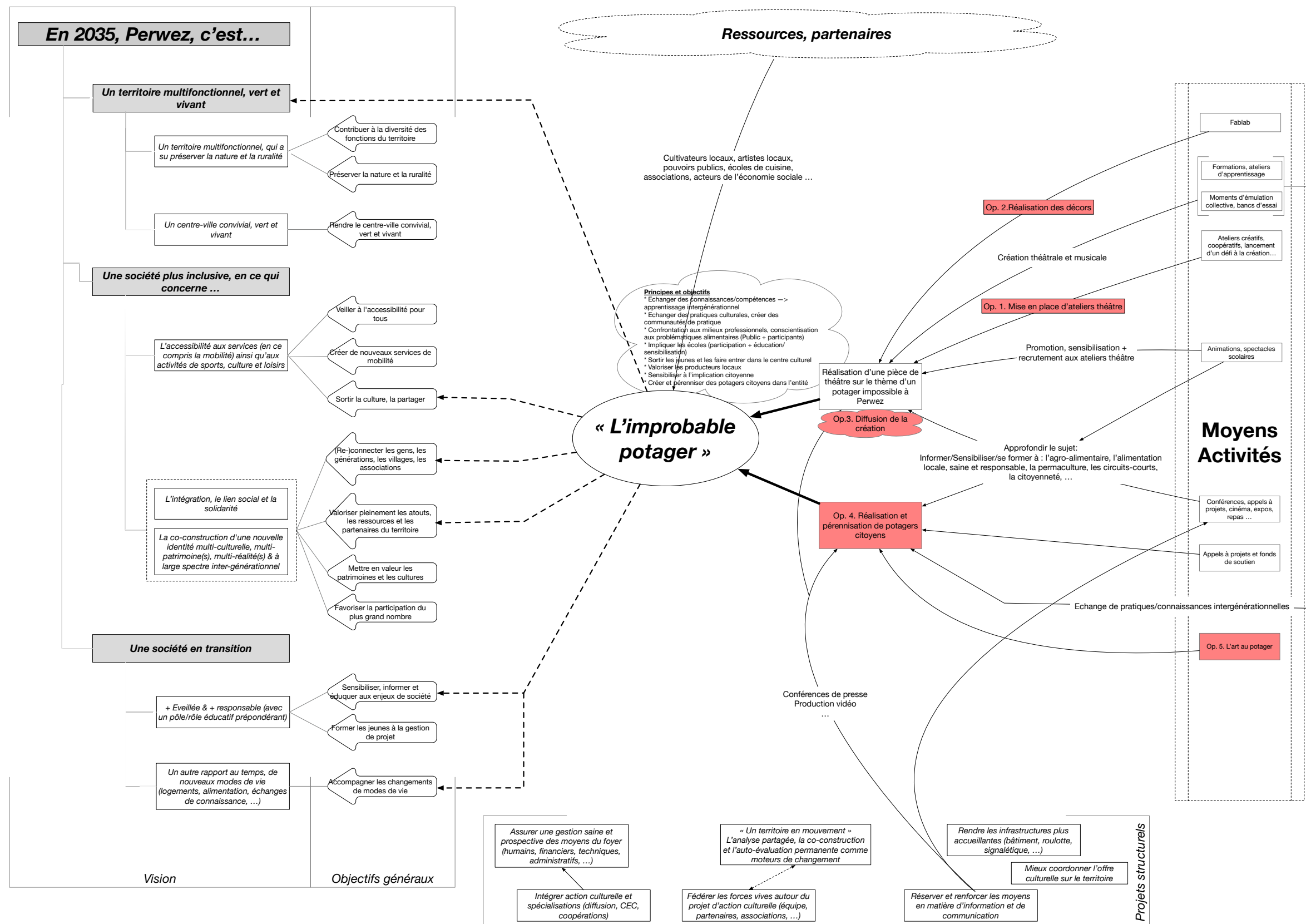
A.1 Planning et budget

Rat de ville et rat des champs	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Travail d'écriture avec les ados, en scolaire		1.440					1.440
2. Création de marionnettes « stop-motion »		1.440	1.440				2.880
3. Création de costumes et atelier impro		1.440	1.440				2.880
4. Recueil d'anecdotes et création de décors en scolaire - Primaires			4.320				4.320
5. Réalisation de capsules en « stop-motion » Ados extrascolaire			5.000	5.000	5.000	5.000	20.000
6. Participation aux événements (carnaval, halloween, événements culturels, sportifs, etc.)			620	620	620	620	2.480
7. Stage : filmer avec son smartphone			1.000				1.000
TOTAL	-	4.320	9.500	5.620	5.620	5.620	35.000

A.2 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Intérêt marqué par les ados	Participation aux ateliers en extrascolaires, enthousiasme, motivation, créativité
Intérêt marqué par le public	Questions, connaissance des mascottes, visionnement des séquences vidéo, intérêt des médias, interactions, aide proposées
Emulations	Envie et développement des activités ado en auto-gestion, initiatives et détournements du projets initial.

2.4.2 « L'improbable potager »



2.4.2.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Exemplaire	5 ans	Perwez	Animation

2.4.2.2 Contexte et principes directeurs

Le potager reprend aujourd'hui ses lettres de noblesse ; s'alimenter autrement, retrouver des pratiques ancestrales de culture plus saine, réaliser des économies, imaginer l'autogestion alimentaire pour un futur avec un contrôle du citoyen, tout cela est-il illusoire ? L'idée d'un potager collectif amène de nombreuses pistes intéressantes en termes d'échanges de connaissances, de pratiques, mais également de réflexion sur l'alimentation de demain.

2.4.2.3 Liens avec les objectifs généraux

Le projet contribue notamment aux axes de développement de la vision ainsi qu'aux objectifs généraux suivants :

- Axe de développement « Un territoire multifonctionnel, vert et vivant » et les objectifs généraux rattachés.
- Autres objectifs généraux :
 - Sensibiliser, informer et éduquer aux enjeux de société
 - Accompagner les changements de modes de vie
 - Valoriser pleinement les atouts, les ressources et les partenaires du territoire
 - (Re-)connecter les gens, les générations, les villages, les associations
 - Sortir la culture, la partager

2.4.2.8 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. Mise en place d'un atelier théâtre	2. Réalisation de décors	3. Diffusion de la création
Type	Création collective sur le thème sur base d'improvisations. En questionnant le sujet, créer un spectacle de sensibilisation	En fonction de la création collective Spectacle en salle ou en extérieur	En fonction de la création collective Spectacle en salle ou en extérieur
Publics cibles	Ados et adultes	Comédiens et bénévoles	Tout public, écoles ?
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation Animateur théâtre action	Equipe animation Animateurs spécialisés, fablab ?	Equipe animation Animateur théâtre action
▪ Matérielle	Locaux de répétition Organisation de visites, rencontres, etc.	Lieu de construction et de stockage	Salle de spectacle et/ou autres lieux
Planning	Saison 2020-2021	Printemps 2021 - 3 mois	Minimum 3 représentations en 2021
Eléments budgétaires	Prestations d'animateur spécialisé 30 séances à 120€ 1.200 € sur 2020 et 2.400 € sur 2021	1 ou + animateurs spécialisés 6 séances	Animateur 600 € Droits éventuels 360 €
Budget Total	3.600 €	1.200 €	960 €

Opérations culturelles/Activités	4. Réalisation et pérennisations de potagers	5. L'art au(x) potager(s)
Type	En fonction des initiatives existantes, soutenir, reproduire, porter des projets, étudier les questions d'auto- (ou de co)-gestion. Diffusion, conférences, valorisation des producteurs locaux et des produits du potager (ateliers cuisine, etc.)	Lieu d'excellence pour développer la créativité collective. En fonction des idées des participants, développer des projets ; sculpture végétale, mobilier en matériaux de récup, coin lecture, découverte poésie, etc)
Publics cibles	Tout public	Tout public

2.4.2.4 Objectifs spécifiques

- Mobiliser la population, les partenaires publics et privés autour de projets concrets ; sensibiliser, former, co-construire autour de valeurs partagées ;
- S'intéresser à d'autres modes de culture (permaculture, aquaponie, etc.) ;
- Créer un lieu d'investissement commun et partagé qui soit géré démocratiquement.

2.4.2.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

La co-construction, le droit de participer à la mise en œuvre de politiques culturelles, le droit d'être consulté de participer aux décisions, à l'élaboration et à la gestion de projet ;

Le droit au maintien et au développement des cultures et des patrimoines ;

2.4.2.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

S'informer sur des projets déjà en cours dans ce cadre mis en place par d'autres partenaires (le chant des sauvages, CPAS, etc), découvrir des projets similaires menés dans d'autres communes, se renseigner en termes de faisabilité et tester les réactions des pouvoirs publics.

2.4.2.7 Budget total

13.560 €

Ressources à mobiliser		
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation Animateurs spécialisés	Equipe animation – animateurs spécialisés Partenaires (bibliothèque ?)
▪ Matérielle	Mise à disposition de lopins de terre publics ou privés	Potagers collectifs potentiellement investissables
Planning	Toute la durée du contrat programme mais actions spécifiquement en 2022	Printemps 2024
Eléments budgétaires	600 € en 2019,2020,2021 2.000 € en 2022	Animateurs spécialisés 3.000 € Matériel 1.000 €
Budget Total	2.600 €	4.000 €

2.4.2.9 Éléments de mise en œuvre

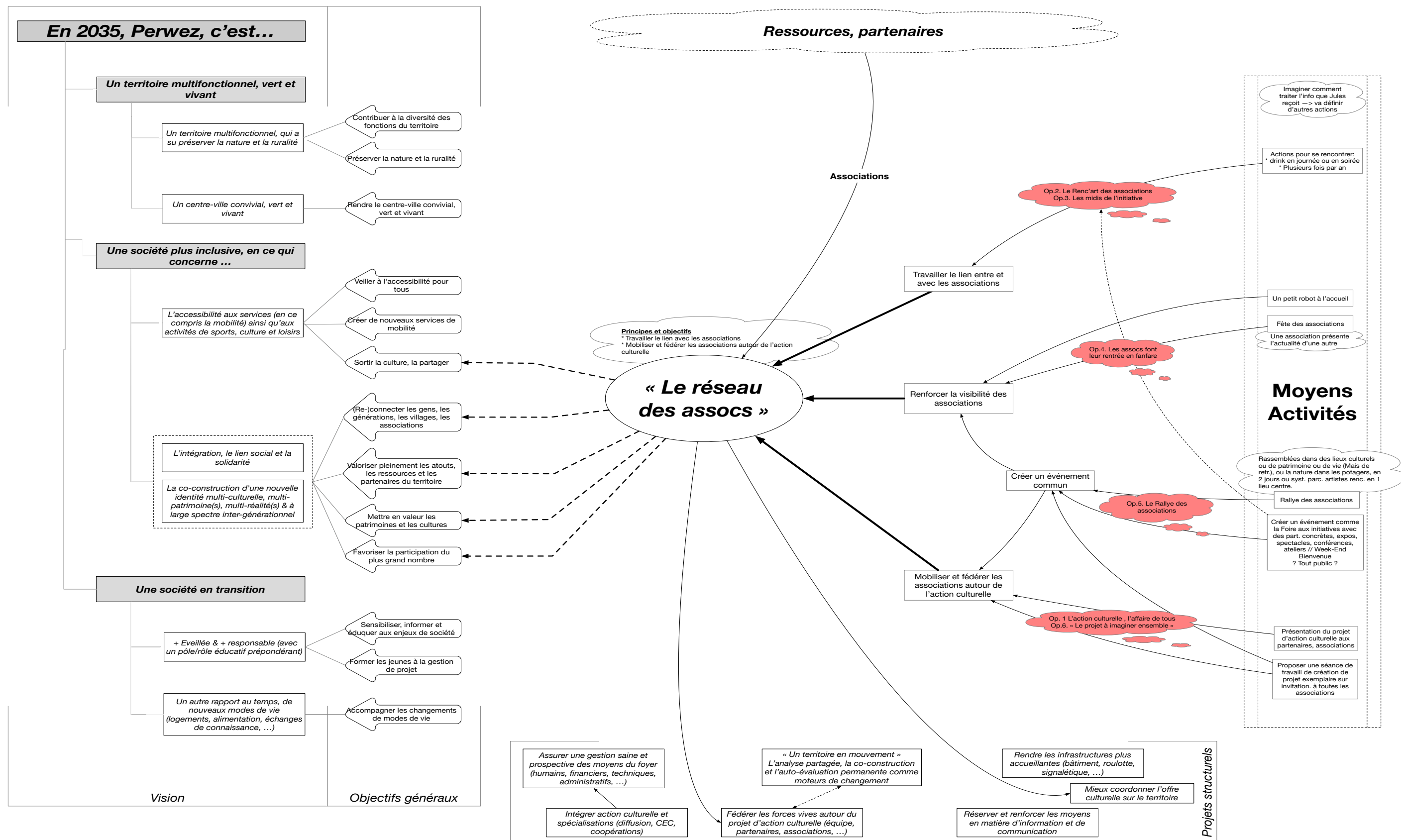
A.1 Planning et budget

L'improbable potager	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Mise en place d'un atelier théâtre		1.200	2.400				3.600
2. Réalisation de décors			1.200				1.200
3. Diffusion de la création			960				960
4. Réalisation et pérennisations de potagers	600	600	600	2.000			3.800
5. L'art au(x) potager(s)						4.000	4.000
TOTAL	600	1.800	5.160	2.000		4.000	13.560

A.2 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Intérêt marqué par le public	Réponses aux invitations, motifs de non-participation, obstacles géographiques, temporels
Implication des pouvoirs publics et des associations	Réactions aux propositions, implication effective dans les projets, mobilisations internes des membres
Emulations	Meilleure information sur les possibilités offertes par les potagers, créations de liens et de projets entre le CC et les gens et associations, ambiance des collaborations, réactions des producteurs locaux, autres idées qui en découleraient.

2.4.3 « Le réseau des assocs »



2.4.3.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Exemplaire	5 ans	Perwez	Equipe CC

2.4.3.2 Contexte et principes directeurs

Le territoire de Perwez fourmille d'associations (dont certaines sont membres ou partenaires du Foyer Culturel de Perwez) qui œuvrent chacune à leur façon à l'avènement d'un projet socio-culturel qui leur est cher et dans lequel elles s'investissent. La diversité de ces projets, une fois rassemblés, constitue, à la manière d'un puzzle, une cartographie symptomatique de l'action culturelle portée par les habitants du territoire. Ses multiples facettes sont le reflet de la multiplicité des identités culturelles du territoire ainsi que de la diversité des moyens de l'exprimer. Et de fait, le territoire ne se caractérise plus seulement par son patrimoine historique. Son identité culturelle, en constante évolution, est le fruit des migrations qui le composent et de la diversité des patrimoines individuels.

Le réseau des associations constitue donc un creuset favorable au développement d'une nouvelle identité territoriale, voire d'une « culture de destins », autour d'un projet d'action culturelle, co-construit et cohérent, dans lequel ils occupent une place active.

2.4.3.3 Liens avec les objectifs généraux

Le projet contribue principalement aux axes de développement de la vision ainsi qu'aux objectifs généraux suivants : « Une société plus inclusive caractérisée par :

- La co-construction d'une nouvelle identité multi-culturelle, multi-patrimoines, multi-réalités & à large spectre intergénérationnel
 - « Re-connecter les gens, les générations, les villages, les associations
 - Valoriser pleinement les atouts et ressources et les partenaires du territoire
 - Mettre en valeur les patrimoines et les cultures
 - Favoriser la participation du plus grand nombre

2.4.3.8 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. L'action culturelle, l'affaire de tous	2. Le Renc'art des associations	3. Les midis de l'initiative
Type	Deux soirées de travail avec les associations membres 1. Soirée de présentation du projet d'action culturelle 2. Soirée jeu : construire ensemble un projet exemplaire	Drink ou Walking Diner – Présentation originale de l'action des assocs	Temps d'échange de tartines et de projets
Publics cibles	Associations membres et partenaires	Associations membres	Associations membres, partenaires locaux et régionaux
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation + animateur extérieur	Equipe animation	Equipe animation
▪ Matérielle	Deux salles du CC + Bobar	Salle Pirson – Eventuellement matos technique	Salle Pirson
Planning	Printemps 2019	Une séance par an à partir de septembre 2019	1 x par mois à partir de septembre 2019, 8x par an
Eléments budgétaires	Catering 150€ par soirée, soit 300 €	Catering 300 €	Soupe prod. Locaux 300 @ par an
Budget Total	300 €	1.800 €	1.800 €

L'accessibilité à la culture

- Sortir la culture, la partager

2.4.3.4 Objectifs spécifiques du projet

- Travailler le lien entre et avec les associations ;
- Mobiliser et fédérer les associations autour d'un projet d'action culturelle, co-construit et cohérent ;
- Coordonner l'offre culturelle ;
- Renforcer la visibilité des associations et l'information au public.

2.4.3.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

Dans ce cadre, les titulaires des droits culturels ne sont pas que les individus, mais aussi les groupes. Nous visons essentiellement la « co-construction », le droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles, le droit d'être consulté, de participer aux décisions, à l'élaboration et la gestion des projets.

2.4.3.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Nécessité de modifier le processus d'accueil des nouvelles associations : entretien avec la direction et/ou l'équipe d'animation en plus de la demande administrative.

2.4.3.7 Budget total

14.100 €

Opérations culturelles/Activités	4. Les assocs font leur rentrée en fanfare	5. Rallye des associations – Grand jeu découverte à destination des familles	6. « Le projet à imaginer ensemble » sur base de la méthodologie des projets exemplaires
Type	Après-midi ou soirée de rentrée des assocs Stands, démo, ateliers	Événement mobilisateur des associations dans les lieux de vie culturelle ou lieux de patrimoine de l'entité Expos, ateliers participatifs, démonstrations	A co-construire
Publics cibles	Tout public & assocs	Associations et tout public	A définir
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Associations membres – Equipe en entier	Toute l'équipe + un max d'assocs + bénévoles	Assocs + Equipe
▪ Matérielle	Bâtiment, éventuellement Grand-Place – Matos technique	Salles, lieux de patrimoine, rue/ Technique/ moyens de mobilité douce et/ou alternatifs	A définir
Planning	Sept. 2019 & sept 2023	Printemps 2021	A définir
Éléments budgétaires	Fanfare + catering 1600€ par édition	-	-
Budget Total	3.200 €	3.500 €	3.500 €

2.4.3.9 Éléments de mise en œuvre

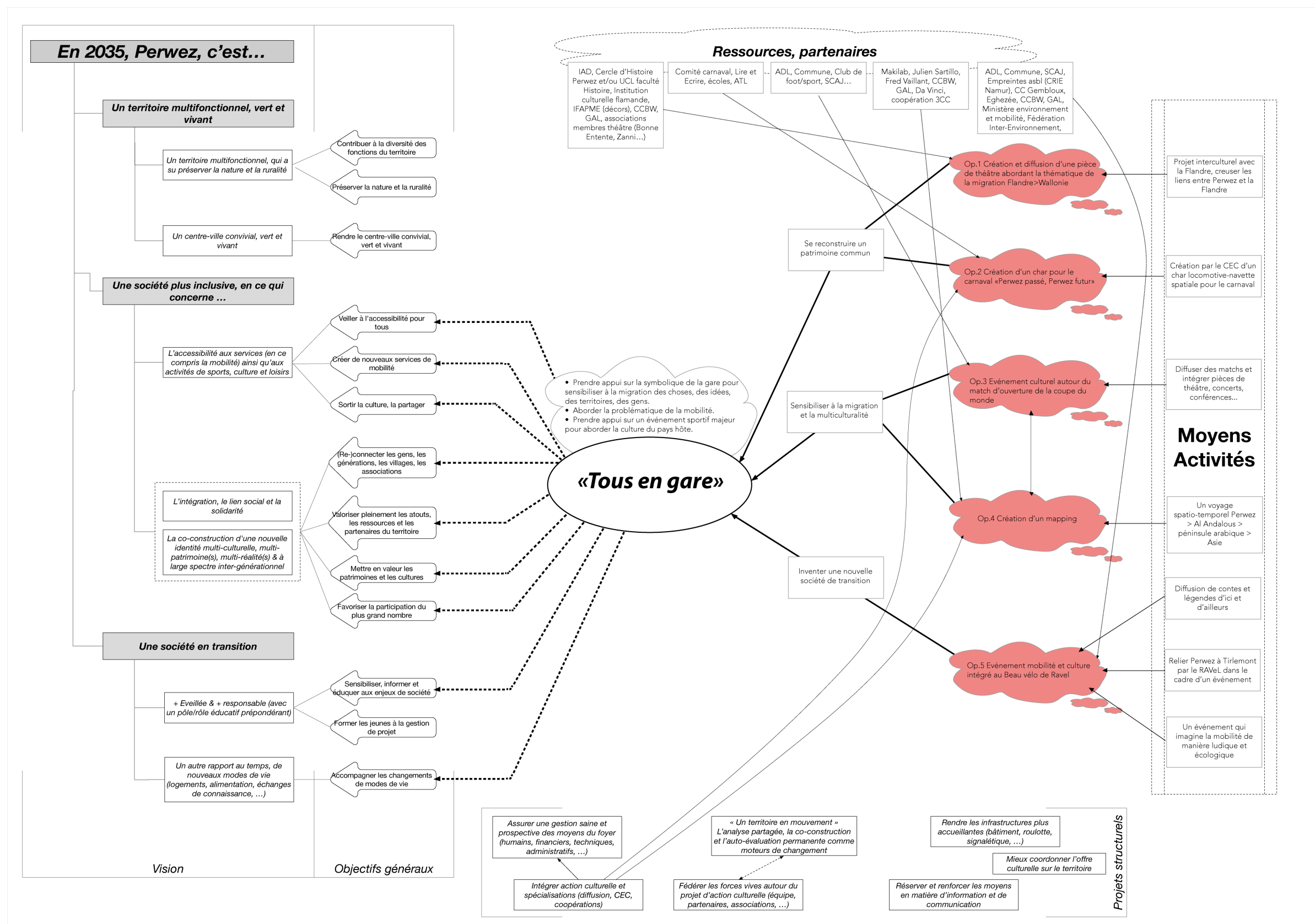
A Planning et budget

Le réseau des associations	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. L'action culturelle, l'affaire de tous	300						300
2. Le Renc'art des associations	300	300	300	300	300	300	1.800
3. Les midis de l'initiative	300	300	300	300	300	300	1.800
4. Les assocs font leur rentrée en fanfare	1.600				1.600		3.200
5. Rallye des associations			3.500				3.500
6. « Le projet à imaginer ensemble »				3.500			3.500
TOTAL	2.500	600	4.100	4.100	2.200	600	14.100

B Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateurs	Sources
Intérêt marqué par les associations	Réponses aux invitations, nombre d'excusés, motifs de non-participation, obstacles géographiques, temporels
Implication des associations	Nombre de participants, implication effective dans les projets, mobilisation interne de leurs membres, impact sur leurs activités propres
Emulations	Meilleure information sur les activités de chacun, créations de liens et de projets entre le CC et les associations et entre les associations entre elles, ambiance des collaborations, implication dans l'AG, le CO, le CA

2.4.4 « Tous en gare »



2.4.4.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Exemplaire	5 ans	Perwez	Equipe

2.4.4.2 Contexte et principes directeurs

La mutation importante que connaît le territoire, notamment en matière de population, nous incite à sensibiliser « anciens » et « nouveaux » à la migration des choses, des idées, des territoires, des gens. Ceci implique, à travers l'exploration d'une facette de notre histoire, de (re-) découvrir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, ensemble. C'est pourquoi, nous allons traiter cette thématique au travers de la symbolique de la gare, et plus particulièrement de l'ancienne gare de Perwez.

En parallèle, nous allons nous appuyer sur l'un ou l'autre événement sportif majeur tel que la coupe du Monde de football pour, d'une part, faire découvrir et mettre en valeur la culture du pays hôte. Cela sera l'occasion d'inviter le public à un véritable voyage spatio-temporel à la découverte d'autres cultures. D'autre part, la diffusion de l'événement sportif, nous permettra d'amener la culture là où on ne l'attend pas et de toucher également les « désengagés culturels ».

Enfin, nous voudrions également profiter d'un événement tel que le Beau Vélo Ravel afin d'organiser un événement d'ampleur afin de sensibiliser les citoyens aux modes de transport alternatifs.

2.4.4.3 Liens avec les objectifs généraux

- (Re-)connecter les gens, les générations, les villages, les associations
- Mettre en valeur les patrimoines et les cultures
- Valoriser pleinement les atouts, les ressources et les partenaires du territoire
- Favoriser la participation du plus grand nombre
- Veiller à l'accessibilité pour tous
- Accompagner les changements de modes de vie
- Créer de nouveaux services de mobilité
- Former les jeunes à la gestion de projet

2.4.4.8 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. Création & diffusion d'une pièce de théâtre	2. Création d'un char pour le carnaval	3. Événement autour du match d'ouverture coupe du Monde Qatar
Type	Ateliers écriture, scénographie, costumes + diffusion	Ateliers construction structure + habillage	Diffusion du match d'ouverture de la coupe du monde + concerts
Publics cibles	Ados, adultes	Enfants	Tout public
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation et équipe technique, IAD, Cercle d'Histoire Perwez et/ou UCL faculté Histoire, Institution culturelle flamande, IFAPME (décors), CCBW, GAL, associations membres théâtre (Bonne Entente, Zanni...), metteur en scène pro, comédiens pros	Equipe animation et équipe technique, Comité carnaval, Lire et Ecrire, écoles, ATL	Equipe animation et équipe technique, ADL, Commune, Club de foot/sport, SCAJ...

2.4.4.4 Objectifs spécifiques du projet

- Travail sur les identités de Perwez d'hier et de demain
- Lien entre Wallonie et Flandre
- Ouverture à d'autres cultures
- Valorisation du patrimoine matériel (gare) et immatériel (langue dialectale wallonne, folklore)
- Projets intergénérationnels
- Implication des jeunes
- Gratuité et décentralisation de certaines activités pour une plus grande accessibilité

2.4.4.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

- la liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir;
- le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures;
- l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel;
- la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.

2.4.4.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

- Mobilisation des jeunes
- Recherche de financements complémentaires ? (Crowdfunding > permettrait également aux gens de s'approprier le projet théâtre et/ou mapping)
- Accord et contribution communale dans le cadre du Beau Vélo de Ravel

2.4.4.7 Budget total

34 000 €

▪ Matérielle	Lieux de résidence, lieux pour création des décors et costumes	Lieux pour construction et stockage	Location matériel tech (vidéo, son...), site de l'ancienne gare
Planning	Janvier 2019 – juin/juillet 2020 (diffusion)	Juin 2019-février 2020	Novembre 2022 (match ouverture coupe du monde)
Eléments budgétaires	Prestations metteur en scène + comédiens pros + techniciens extra.	Prestation d'un professionnel en soudure	Droits de diffusion du match
Budget Total	13 000 €	3.000 €	3.000 €

Opérations culturelles/Activités	4. Création mapping	5. Pédale douce : Evénement mobilité
Type	Workshops, diffusion de la création lors de l'événement autour du match d'ouverture de la coupe du monde.	Evénement mobilité ludique et écologique + diffusion des contes et légendes de nos régions (Wallonie/Flandre) dans le cadre du Beau Vélo de Ravel
Publics cibles	Ados, adultes	Tout public
Ressources à mobiliser		
▪ Humaine (partenaires, ...)	Makilab, Julien Sartillo, Fred Vaillant, CCBW, GAL, Da Vinci, coopération 3CC	Equipe animation et équipe technique, ADL, Commune, SCAJ, Empreintes asbl (CRIE Namur), CC Gembloux, Eghezée, CCBW, GAL, Ministère environnement et mobilité, Fédération Inter-Environnement,
▪ Matérielle	Hardware, software, vidéoprojecteurs, connectique, lieu de diffusion (ancienne gare ou à l'extérieur/intérieur du Centre culturel)	Toute la commune, RAVeL
Planning	Septembre 2021-novembre 2022 (diffusion)	Destination Perwez juillet 2024
Eléments budgétaires	Matériel technique (software + vidéoproj + connectique	Beau Vélo = 40.000 € > commune Artistes, conteurs
Budget Total	6 000 €	8 000 €

2.4.4.9 Eléments de mise en œuvre

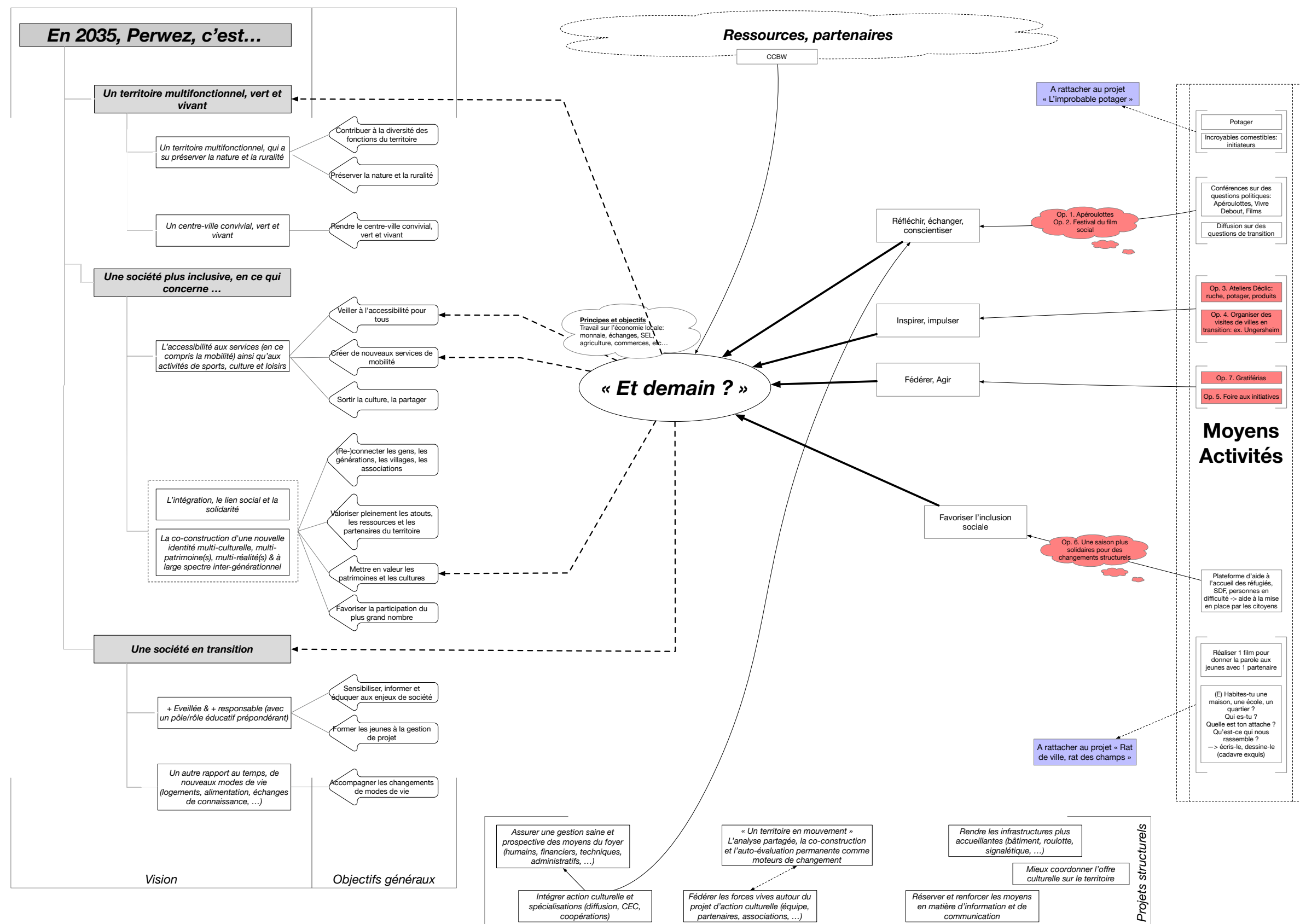
A Planning et budget

Tous en gare	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Un wagon pour Perwez – Création & diffusion d'une pièce de théâtre	5 000	8 000					13 000
2. Un wagon pour Perwez – Création d'un char pour le carnaval	3000						3 000
3. Foot & culture, un train pour l'Orient – événement autour du match d'ouverture coupe du Monde Qatar				3000			3 000
4. Foot & culture, un train pour l'Orient – création mapping			2000	4000			6 000
5. Pédale douce : événement mobilité						8000	8 000
TOTAL	8 000	8 000	2000	7000		8000	33 000

B Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Implication des jeunes	Nombre de participants aux ateliers/événements
Meilleure connaissance de notre histoire/ouverture vers d'autres cultures	Un quizz en ligne
Emulation	Création d'autres projets Wallonie/Flandre

2.4.5 « Et demain ? »



2.4.5.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Exemplaire	5 ans	Perwez	Animation

2.4.5.2 Contexte et principes directeurs

Au vu des enjeux de société identifiés, la question de la co-construction de nouveaux modes de fonctionnement sociétaux est au cœur de la préoccupation de nombreux citoyens. Si la question de la transition est transversale et intimement liée à d'autres projets exemplaires, nous avons tenu à ce qu'une fiche lui soit consacrée afin qu'elle soit le moteur d'opérations culturelles spécifiques.

2.4.5.3 Liens avec les objectifs généraux

Le projet contribue notamment aux :

- Axes de développement suivants, et leurs objectifs généraux respectifs :
 - Une société en transition ;
 - Un territoire multifonctionnel, vert et vivant ;
- Autres objectifs généraux suivants :
 - Veiller à l'accessibilité pour tous ;
 - Créer de nouveaux services de mobilité ;
 - Mettre en valeur les patrimoines et les cultures.

2.4.5.4 Objectifs spécifiques

Au niveau local, le Centre culturel, ses partenaires et les citoyens déjà impliqués peuvent agir à trois niveaux :

- Susciter la réflexion ;
- Impulser, donner l'inspiration, proposer des outils ;
- Faire connaître, fédérer, agir ; soutenir les initiatives naissantes ou existantes.

2.4.5.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

Nous visons essentiellement la « co-construction », le droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles, le droit d'être consulté, de participer aux décisions, à l'élaboration et la gestion des projets.

2.4.5.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Maintenir les liens existants, être à l'affût des nouvelles initiatives, informer sur les missions.

2.4.5.7 Budget total

13.700 €

2.4.5.8 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. Apérouttes	2. Festival du film social	3. Déclic	4. Voyage à Ungersheim
Type	Rencontres citoyennes autour des droits humains, débats et échanges d'expériences	Rendez-vous annuel – festival vivant, animations, rencontres	Atelier pratique destiné à permettre aux personnes de passer à l'action dans des modifications de comportement en phase avec le mode en transition	Voyage de deux ou trois jours à Ungersheim, ville en transition située à proximité de notre ville jumelée de Kaysersberg
Publics cibles	Tous	les publics en »insertion », les écoles, le tout public	Tout public	Tout public – 60 personnes
Ressources à mobiliser				
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe animation, partenaires : Ligue des droits de l'homme, Grimoire d'Eole, CIEP	Equipe animation – Co-construction à 15 partenaires Equipe technique	Equipe animation – partenaire ACRF +Animateurs spécialisés ou personnes ressources en fonction des thématiques	Equipe animation
▪ Matérielle	Roulotte	Tout le bâtiment	Salle du CC	Car, logement
Planning	6 séances par saison	Trois jours par saison en mars	6x par an	Voyage de repérage en 2019 Voyage public printemps 2020
Eléments budgétaires	-	Catering 300 €/ saison	600€ par an	Repérage en 2019 500€ Voyage en 2020 1.500 €
Budget Total	-	1.800 €	3.600 €	2.000 €

Opérations culturelles/Activités	5. Foire aux initiatives	6. Une saison plus solidaire	7. Gratiférias
Type	Evénement mobilisateur des citoyens, associations : expos, ateliers participatifs, démonstrations, conférences, diffusion.	A co-construire ; une saison plus solidaire pour des changements structurels. Mettre l'accent toute une saison sur des actions locales de solidarité qui mobilisent les secteurs publics, privés et les habitants pour une attention aux publics plus fragiles. Mobiliser les intervenants sociaux.	Organisation de donneries avec des focus spécifiques en fonction des périodes (réparation vélo, matériel scolaire, etc.)
Publics cibles	Associations et tout public	Tous	Tous
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Toute l'équipe + un max d'assocs + bénévoles	Equipe animation, tous les partenaires de l'action sociale et toute la population en fonction des actions imaginées	Equipe animation –réactiver un partenariat avec le CPAS et mobiliser de nouveaux partenaires et des bénévoles
▪ Matérielle	Salles, lieux de patrimoine, rue/ technique/ moyens de mobilité douce et/ou alternatifs	En fonction des actions	Rez-de-chaussée du CC
Planning	2023	Saison 202-2021	3 fois par saison
Eléments budgétaires	1.500 €	1.500 € en 2020, 1.500 € en 2021	Catering et ateliers 300€ par an
Budget Total	1.500 €	3.000 €	1.800 €

2.4.5.9 Eléments de mise en œuvre

A Planning et budget

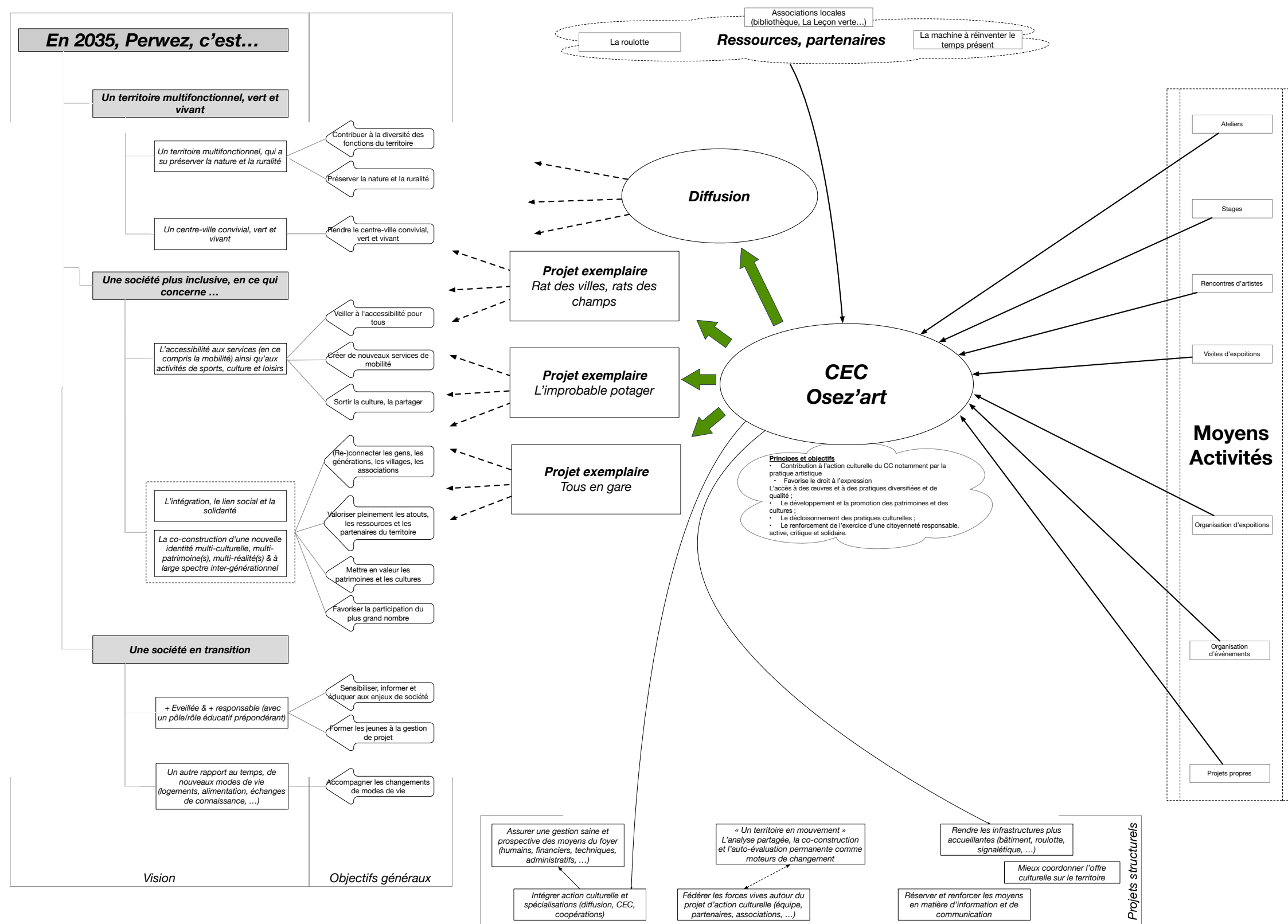
Le réseau des associations	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Apérouttes							-
2. Festival du film social	300	300	300	300	300	300	1.800
3. Ateliers Déclic	600	600	600	600	600	600	3.600
4. Voyage à Ungersheim	500	1.500					2.000
5. Foire aux initiatives					1.500		1.500
6. Une saison plus solidaire		1.500	1.500				3.000
7. Gratiférias	300	300	300	300	300	300	1.800
TOTAL	1.700	4.200	2.700	1.200	2.700	1.200	13.700

B Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateurs	Sources
Participation aux activités	Réactions du public, participation active, réactivité et créativité citoyenne, participation effective au niveau des projets solidaires
Création de nouvelles initiatives	Impact des sources d'inspiration
Réaction du monde politique	Réaction des élus, soutien effectif ?

2.5 Les projets « transversaux »

2.5.1 « Osez'Art »



2.5.1.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Transversal	5 ans	Perwez	Direction, Animation

2.5.1.2 Contexte et principes directeurs

Osez'Art est le Centre d'expression et de créativité intégré au Centre culturel. Il est reconnu en catégorie 3 depuis 2015 dans le cadre du décret du 30 avril 2009 relatif au subventionnement des CEC. Il permet une action culturelle spécialisée du centre culturel qui peut être reconnue suivant les critères du décret sectoriel. Son action doit donc à la fois être articulée et cohérente avec l'action culturelle générale et y contribuer et à la fois développer son action propre de sorte à répondre aux objectifs et critères des CEC.

2.5.1.3 Liens avec les objectifs généraux

Dans l'ensemble de ses actions, Osez'art veille à développer une cohérence avec les enjeux de société et enjeux de territoire identifiés dans le travail d'analyse partagée. Il partage la même vision que le Centre culturel et participe activement à l'action culturelle générale, au travers de trois projets exemplaires dans lequel il joue un rôle spécifique de par les caractéristiques de son action :

- Rat de ville et rat des champs
- L'improbable potager
- Tous en gare

Il travaille également en lien étroit avec le secteur de la diffusion, dans différentes de ses composantes.

2.5.1.4 Objectifs spécifiques du projet

Offrir des actions et projets de qualité en respectant les exigences du décret et donc

- Proposer des ateliers mettant en œuvre des démarches créatives
- Proposer des actions de médiation qui mettent en contact avec des œuvres et des artistes
- Développer des projets socio-artistiques ; un ensemble d'actions et de démarches créatives définies et réalisées généralement au niveau d'un ou plusieurs ateliers de l'association et qui aboutit à une réalisation communicable, matérielle ou immatérielle
- Proposer une activité de présentation et de sensibilisation aux actions du CEC d'un public interne ou externe
- Proposer une activité par an qui implique les participants et développe une expression citoyenne

2.5.1.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

De par son essence, le CEC vise

- la liberté artistique ; le droit de s'exprimer et de créer sans entrave de manière artistique et créative
- L'accessibilité pratique ; le droit d'accéder à la culture, le droit d'avoir les moyens de dépasser les obstacles physiques, financiers, géographiques, temporels
- Le droit d'accéder aux clés, références culturelles permettant de dépasser les obstacles psychologiques, symboliques, éducatifs, linguistiques ou liés au manque de capital culturel
- La participation ; le droit de participer à la vie culturelle, de prendre part activement aux activités, de recevoir les moyens de s'exprimer d'accéder aux clés, références culturelles permettant de s'exprimer de façon critique et créative
- La co-construction ; le droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles.

2.5.1.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Nécessité de travailler les questions structurelles liées à la gestion générale (mise à disposition du personnel de coordination) et notamment celle des animateurs, la/les infrastructure(s) d'accueil des activités, la communication, l'environnement et les partenariats.

2.5.1.7 Opérations culturelles/activités

Opérations culturelles/Activités	1. Ateliers et stages	2. Activités de médiations	3. Projets socio-artistiques
Type	Organisation d'ateliers et stages (600h par an) avec minimum 5 ateliers ou stages de 30h/ an. Dont actions dans le cadre des projets exemplaires.	Mise en contact avec des œuvres et des artistes, visites d'expo, rencontres d'artistes, visites d'ateliers ou de musées.	Ensemble d'actions et de démarches créatives définies et réalisées généralement au niveau d'un ou plusieurs ateliers de l'association et qui aboutit à une réalisation communicable, matérielle ou immatérielle. Dont actions dans le cadre des projets exemplaires.
Publics cibles	Enfants, ados, adultes	Enfants, ado, adultes	Tout public, partenaires locaux et régionaux
Ressources à mobiliser			
• Humaine (partenaires, ...)	Animateurs spécialisés	Equipe animation	Equipe animation
• Matérielle	Salles du CC, roulotte, salles extérieures	Déplacements	Locaux, matériel
Planning	Toute l'année	Deux projets par an	1 x par an minimum
Éléments budgétaires	Frais d'animateurs spécialisés et de matériel, locations éventuelles	Cachets éventuels – frais de déplacements	Frais d'animateurs, matériel, location, divers
Budget Total	12000 euros par an	600 euros par an	1.800 € par an

L'ACTION CULTURELLE – PROJETS TRANSVERSAUX

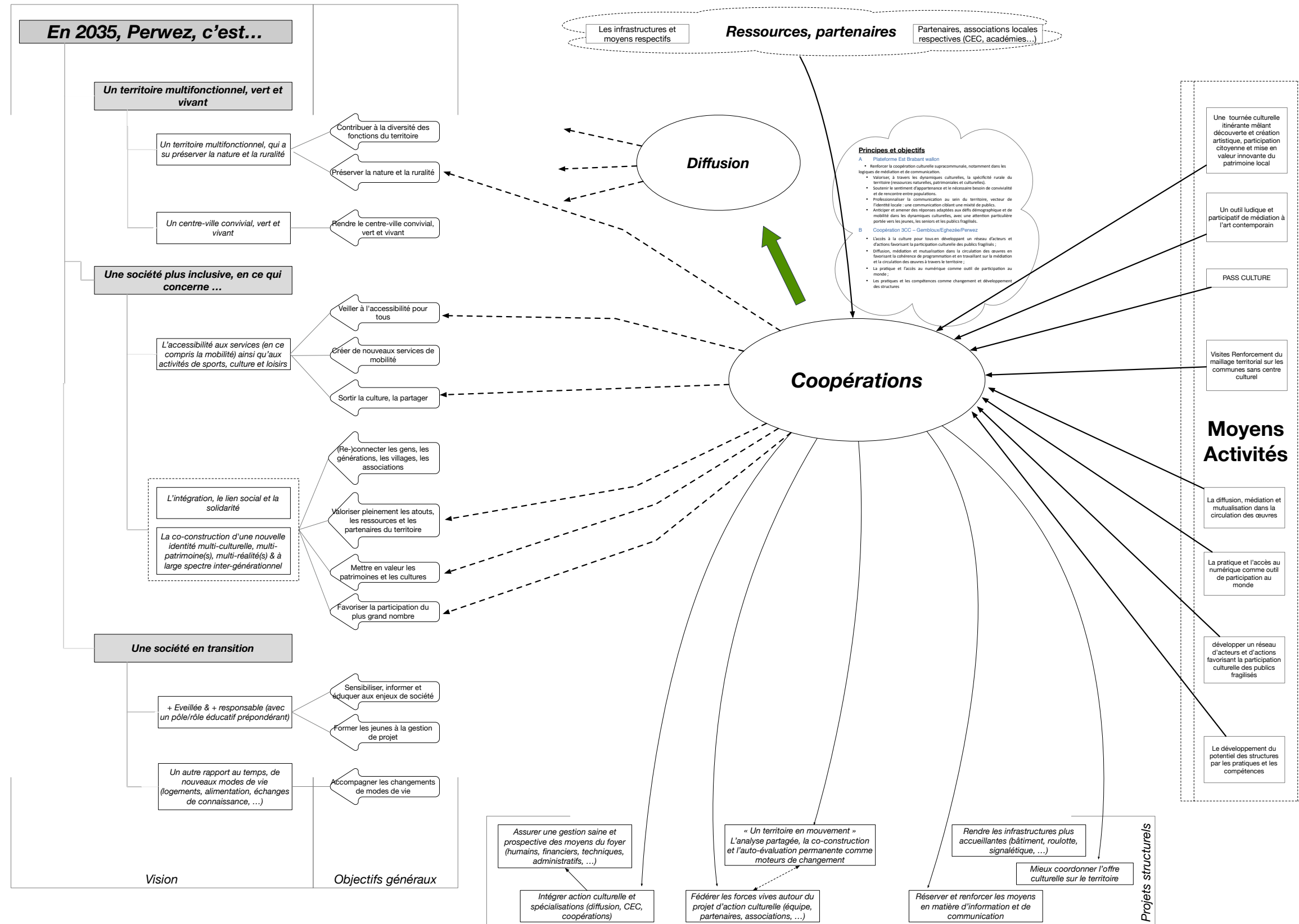
Opérations culturelles/Activités	4. Activité de présentation et de sensibilisation	5. Projet d'expression citoyenne
Type	Expo, portes ouvertes, présentation de créations, sensibilisation aux langages artistiques à un public interne et ou externe	Evénement mobilisateur permettant une expression citoyenne Dont action dans le cadre des projets exemplaires
Publics cibles	Tout public & partenariats	Participants – public extérieur
Ressources à mobiliser		
• Humaine (partenaires, ...)	Equipe d'animateurs en entier, participants des ateliers, public, partenaires	Equipe d'animateurs en entier, participants des ateliers, public, partenaires
• Matérielle	Bâtiment, éventuellement Grand-Place, autres lieux (espace public) – Matériel	Salles, lieux de patrimoine, rue
Planning	Au minimum une action par an	Au minimum une action par an
Eléments budgétaires		-
Budget Total	2600€ par an	3.000 € par an

2.5.1.8 Eléments de mise en œuvre

A Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Contribution à l'action culturelle du CC	Relevé annuel des actions du CEC ayant contribué aux projets exemplaires

2.5.2 Coopérations



2.5.2.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Transversal	5 ans	Perwez	Direction, animation

2.5.2.2 Contexte et principes directeurs

Comme évoqué dans l'autoévaluation ainsi que dans notre analyse partagée, le Centre culturel de Perwez est confronté à un phénomène de polarisation culturelle des villes avoisinantes. Mais nous n'avons pas attendu ce constat pour nous investir, depuis plusieurs années déjà, dans des projets de coopération.

Depuis le début des années 2000, une coordination des centres culturels de l'Est Brabant wallon est initiée par le Centre Culturel du Brabant Wallon sur le grand Est du Brabant wallon (10 communes). Depuis 2008, cette plateforme de coopération culturelle s'est renforcée à l'est du Brabant wallon sur les communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies mais également Perwez. En 2015, les Centres culturels de Perwez, Jodoigne, de la Vallée de la Nethen ainsi que le CCBW et le GAL Culturalité ont officialisé le projet « Plateforme Est Brabant wallon » en déposant un dossier de reconnaissance.

D'autre part, un projet de coopération avec les Centres culturels de Gembloux et Eghezée s'est dessiné dès 2013. Réunis dans un premier temps autour de la question de nos modes de fonctionnement respectifs, nous avons rapidement constaté qu'il existait une perception commune de l'action culturelle et que des similitudes existaient au niveau des nos structures (salle de spectacle, volume d'emploi, ...) mais aussi de nos populations ; des intuitions qui se sont confirmées dans les données froides et chaudes de nos analyses partagées. Un dossier de reconnaissance a été déposé en 2017.

Si ces coopérations visent avant tout à renforcer l'exercice du droit à la culture tant sur notre territoire que sur les territoires de nos partenaires elles nous permettent également de renforcer notre action culturelle grâce à des opérations qui répondent à nos propres enjeux et nous permettent d'assurer une certaine cohérence dans l'offre culturelle sur le territoire.

2.5.2.3 Objectifs spécifiques du projet

A Plateforme Est Brabant wallon

- Renforcer la coopération culturelle supra-communale, notamment dans les logiques de médiation et de communication.

2.5.2.7 Opérations culturelles/activités

A Plateforme Est Brabant wallon

Opérations culturelles/Activités	1. Une tournée culturelle itinérante mêlant découverte et création artistique, participation citoyenne et mise en valeur innovante du patrimoine local	2. Un outil ludique et participatif de médiation à l'art contemporain	3. PASS CULTURE	4. Renforcement du maillage territorial sur les communes sans centre culturel
Type	Conception d'un programme culturel annuel et itinérant sur les 7 communes, qui cible la mise en valeur des lieux patrimoniaux et espaces publics de la région et le renforcement de convivialité et de rencontres entre habitants.	- Définir de nouveaux outils de médiation, touchant au ludique, à l'insolite, à la formation-information des citoyens et capable de s'adapter aux nombreuses manifestations et à leur spécificité - Le projet de sentier d'art en milieu rural	Abonnement qui, à la carte ou selon une ou plusieurs formules préétablies, invitera le public, habitant d'une commune, à franchir ses « frontières » communales pour se mêler à la diversité culturelle de la Hesbaye brabançonne.	Soutien (aide à la conception du projet et à la définition du contenu, promotion, logistique, etc.) qui pourra être accordé aux initiatives culturelles naissantes sur les communes non couvertes par un centre culturel local et qui seront jugées

- Valoriser, à travers les dynamiques culturelles, la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles).
- Soutenir le sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité et de rencontre entre populations.
- Professionnaliser la communication au sein du territoire, vecteur de l'identité locale : une communication ciblant une mixité de publics.
- Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis démographique et de mobilité dans les dynamiques culturelles, avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés.

B Coopération 3CC – Gembloux/Eghezée/Perwez

- L'accès à la culture pour tous en développant un réseau d'acteurs et d'actions favorisant la participation culturelle des publics fragilisés ;
- Diffusion, médiation et mutualisation dans la circulation des œuvres en favorisant la cohérence de programmation et en travaillant sur la médiation et la circulation des œuvres à travers le territoire ;
- La pratique et l'accès au numérique comme outil de participation au monde ;
- Les pratiques et les compétences comme changement et développement des structures

2.5.2.4 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

- Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures
- L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel ;
- La participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;

2.5.2.5 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Afin de pouvoir pérenniser ces coopérations, l'idéal serait que notre coopération 3CC puisse être officiellement reconnue.

2.5.2.6 Budget total

Voir dossier de reconnaissance des coopérations respectives.

	Organisation d'une manifestation d'envergure et fédératrice d'idées et de participations sera co-construite et créée avec les centres culturels locaux, les associations artistiques locales et les citoyens.	SENTES		pertinentes par la plateforme coopération
Publics cibles	Tout public	Tout public	Tout public	Tout public
Ressources à mobiliser				
Humaine (partenaires, ...)	Equipes animation/technique respectives	Equipes animation	Equipes animation	Equipes animation
Matérielle	Espaces publics			
Planning	2017-2021	2017-2021	2017-2021	2017-2021
Eléments budgétaires				
Budget Total				

B Coopération 3C

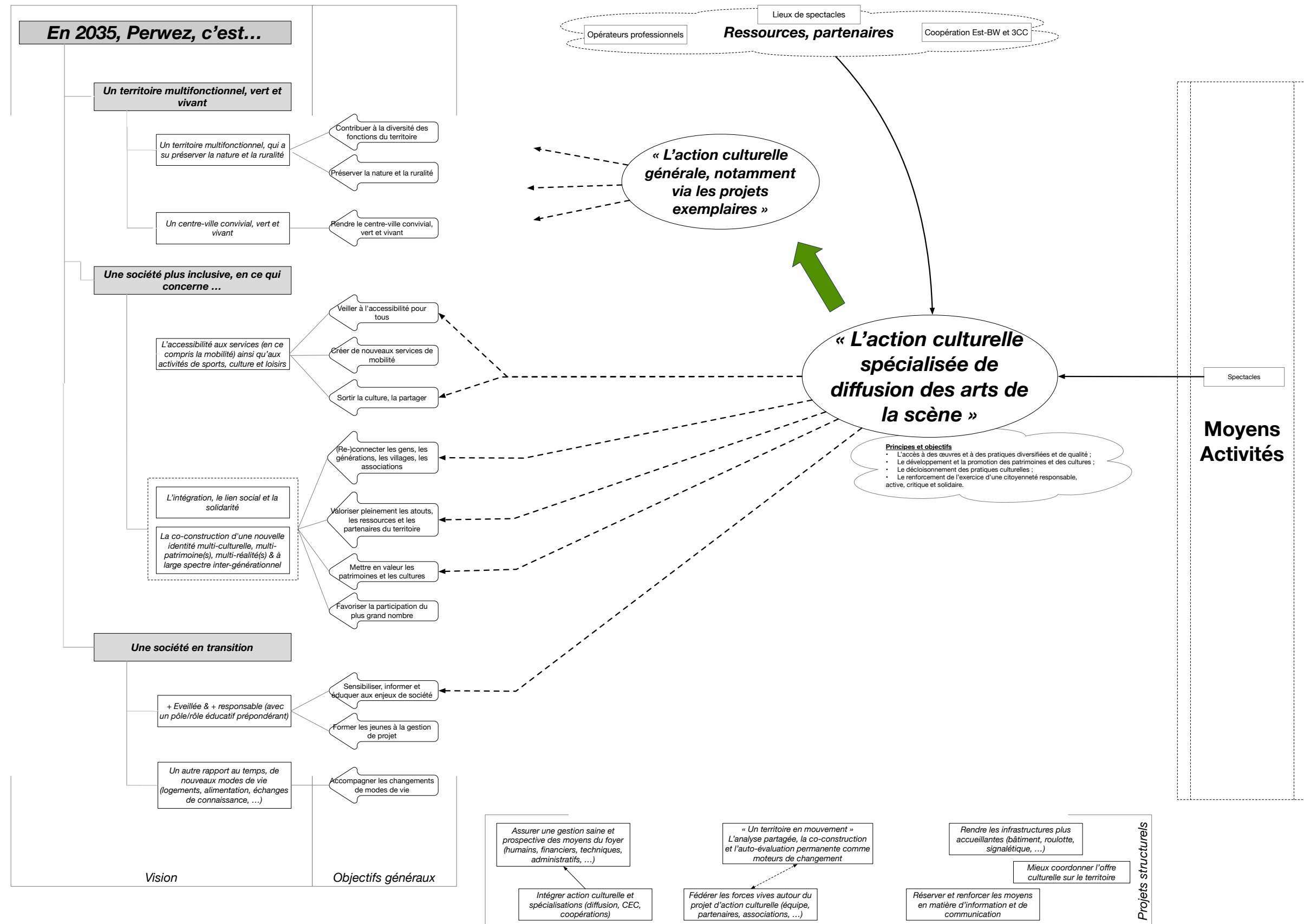
Opérations culturelles/Activités	1. développer un réseau d'acteurs et d'actions favorisant la participation culturelle des publics fragilisés	2. La diffusion, médiation et mutualisation dans la circulation des œuvres	3. La pratique et l'accès au numérique comme outil de participation au monde	4. Le développement du potentiel des structures par les pratiques et les compétences
Type	- La carte 3CC (accès aux activités pour 1 € pour les personnes précarisées) - La journée des travailleurs sociaux	- Le « Grand Tour » et le « Petit Tour » (formule d'abonnement à un tarif préférentiel permettant - Agenda commun	« Art Lab numérique » produire une interprétation artistique numérique des ressources du territoire vues par les habitants	- Réunion de concertation - Journée des équipes
Publics cibles	Publics fragilisés, travailleurs sociaux	Tout public, équipes	Tout public	Directions, équipes
Ressources à mobiliser				
Humaine (partenaires, ...)	Equipes animation, travailleurs sociaux, CPAS	Equipes animation	Equipes animation et techniques+ressources extérieures	Directions, équipes
Matérielle				
Planning	2019-2023	2019-2023	2019-2023	2019-2023
Eléments budgétaires				
Budget Total				

2.5.2.8 Eléments de mise en œuvre

A Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateurs	Sources
Contribution à l'action culturelle du CC	Relevé annuel des actions des coopérations ayant contribué aux projets exemplaires
Approfondissement du droit à la culture	Autoévaluation annuelle avec nos partenaires
Mutualisation des services	Relevé annuel

2.5.3 « L'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène »



2.5.3.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Equipe CC

2.5.3.2 Contexte et principes directeurs

La diffusion des arts de la scène est au cœur de l'action culturelle du foyer depuis plus de trente ans déjà. Avec une salle de spectacle rénovée en 2008, le centre culturel de Perwez possède aujourd'hui encore un atout unique dans l'est du Brabant wallon. De nouvelles infrastructures, de nouveaux équipements, un passage en catégorie 1, des moyens accrus et une équipe dynamique, ... Autant d'éléments qui ont favorisé le développement de la diffusion à Perwez, ainsi qu'en attestent :

- La diversité de la programmation et l'augmentation du taux d'occupation des salles ;
- Les nombreux partenariats en matière de diffusion et de co-construction de la programmation ainsi que l'explosion de la demande en matière de résidences professionnelles ;
- La reconnaissance de la population (voir chapitre sur l'auto-évaluation > la carte conceptuelle du printemps culturel : « *Le centre culturel de Perwez, c'est : Une offre diversifiée qui permet de découvrir la « culture » → C'est un lieu d'information, un outil de diffusion et une porte ouverte qui favorise l'accès à la culture pour TOUS !!!* »).

Cette reconnaissance en termes d'accessibilité, le Centre Culturel la doit, notamment à

- La qualité de son accueil et la disponibilité de son équipe ;
- Sa politique tarifaire attractive (carte 3CC, Art.27, activités gratuites, ...) ;
- Ses efforts pour sortir la culture et aller à la rencontre des publics soit dans la rue, soit dans d'autres lieux habituellement dédiés, ou non, à la culture ;
- Son implication dans les coopérations : avec le GAL Culturalité dans l'est du Brabant wallon ainsi qu'une coopération inter-provinciale dans ce que l'on pourrait appeler un bassin de vie culturel limitrophe avec les centres culturels d'Eghezée et de Gembloux.

C'est dans ce contexte et afin d'être en mesure de poursuivre ses investissements en la matière, que le centre culturel a décidé d'introduire une demande de spécialisation en matière de diffusion des arts de la scène.

En ce qui concerne, les opportunités/enjeux du prochain contrat programme, il s'agira notamment de :

- Renforcer et maintenir le caractère éclectique de sa programmation, tout en soutenant - lorsque c'est possible - la mise en œuvre des projets exemplaires ;
- Renforcer les coopérations existantes ;
- Prendre appui les opportunités que représente un territoire culturel en mutation avec de nouvelles populations, de nouveaux acteurs, mais également de nouveaux lieux, pour diversifier sa programmation ;
- Renforcer les partenariats avec les opérateurs professionnels ;
- Renforcer la coordination et la communication de l'offre de diffusion.

2.5.3.3 Liens avec les objectifs généraux

La diffusion contribue de facto aux axes de développement de la vision. Intrinsèquement, ses ambitions visent :

- L'accessibilité à la culture ;
- La co-construction d'une nouvelle identité multi-culturelle, multi-patrimoines, multi-réalités & à large spectre intergénérationnel ;
- La sensibilisation et l'éducation aux enjeux d'une société en transition.

2.5.3.4 Objectifs spécifiques du projet

- Remplir les objectifs inhérents à la reconnaissance en diffusion ;
- Renforcer et maintenir le caractère éclectique de sa programmation ;

- Soutenir - lorsque c'est possible - la mise en œuvre des projets exemplaires ;
- Renforcer la coordination et la communication de l'offre de diffusion.

2.5.3.5 Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

Les caractéristiques du projet de diffusion du centre culturel de Perwez (accessibilité, éclectisme, décentralisation, coopération, sensibilisation aux enjeux de société, ...) favorisent principalement :

- L'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ;
- Le développement et la promotion des patrimoines et des cultures ;
- Le décloisonnement des pratiques culturelles ;
- Le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire.

2.5.3.6 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Voir opportunités/enjeux au paragraphe 1.1 ci-dessus.

2.5.3.7 Budget total

95.880 €

2.5.3.8 Opérations culturelles/activités

Voir formulaire de demande de reconnaissance.

2.5.3.9 Eléments de mise en œuvre

A.1 Planning et budget

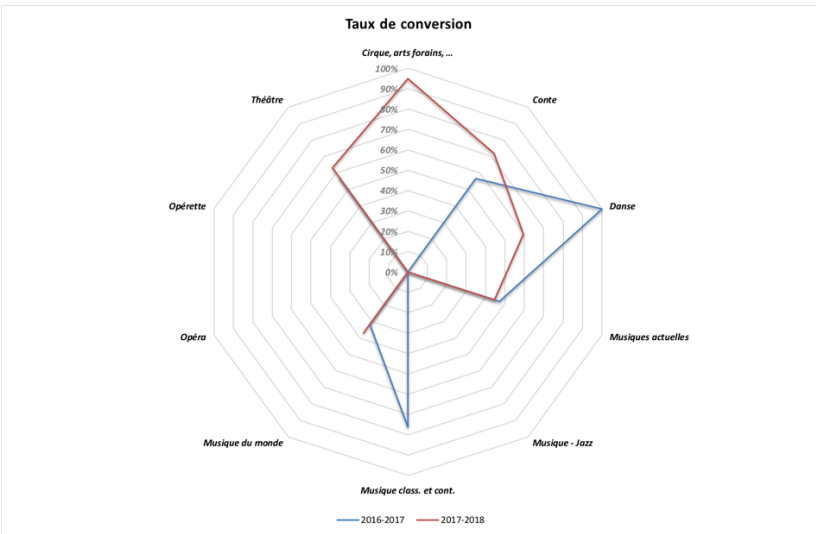
Voir formulaire de demande de reconnaissance.

A.2 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Le centre culturel dispose d'un tableau de bord « Diffusion » (TdB-DAS) reprenant par saison et pour chaque spectacle :

- Le nom du spectacle et de l'artiste ;
- La discipline concernée des arts de la scène
- Le nombre de représentations ;
- La jauge
- Le nombre de participants (payants ou non)
- Le type de diffusion (tout public, jeune public, (extra-)scolaire et création/résidence)
- Le lieu du spectacle (Salle, rue ou autre salle)
- L'implication du Centre culturel (Autoproduction, coproduction, soutien aux producteurs professionnels)

Indicateurs	Sources
Nombre de représentations	TdB-DAS
Diversité de la programmation	TdB-DAS : Nb_représentations, Nb participants par discipline
Taux de conversion (Nb de participants / Jauge totale)	TdB-DAS • Référence saison 2017-2018 : taux de conversion total = 65% • Et par discipline ci-dessous.

Indicateurs	Sources
	
Diverses statistiques	TdB-DAS : Par type de diffusion, lieu, type d’implication, ...
Analyse qualitative	Radars sur les prérogatives en matière de droit à la culture, radars des publics selon l’âge ou le comportement en matière de culture Par spectacle ou type de diffusion (outil excel d’analyse qualitative à vérifier, confirmer)
Satisfaction de la population	Analyse annuelle ou pluri-annuelle de l’évolution de la satisfaction (dans le cadre de la pérennisation de l’analyse partagée) comme outil d’aide à l’évaluation (méthodologie à définir).

2.6 Projets structurels

2.6.1 Intégrer action culturelle et spécialisations/spécificités

2.6.1.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Direction, animation

2.6.1.2 Contexte et principes directeurs

Le centre culturel de Perwez possède également trois points forts largement plébiscités dans le cadre de l'évaluation :

- Son Centre d'Expression et de Créativité (CEC - Osez'Art)
- Ses projets de coopération
- Sa reconnaissance en matière de « Diffusion ».

Dans un cas comme dans l'autre, ces spécificités émergent à d'autres modalités et/ou reconnaissances en matière de subsides notamment. Néanmoins, leurs programmations spécifiques peuvent alimenter le programme d'action culturelle générale et vice-versa., ainsi que le montre le schéma ci-contre.

2.6.1.3 Objectifs du projet

- Une pleine mise en valeur des atouts du CC renforcera son action culturelle ;
- Donner du sens aux spécialisations/spécificités
- Bénéficier de l'expertise et des moyens des autres structures (CEC et autres Centres culturels) ;
- Une programmation au service des projets exemplaires ;
- Plus de cohérence entre les différentes actions mises en œuvre dans la cadre de l'action culturelle.

2.6.1.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

-

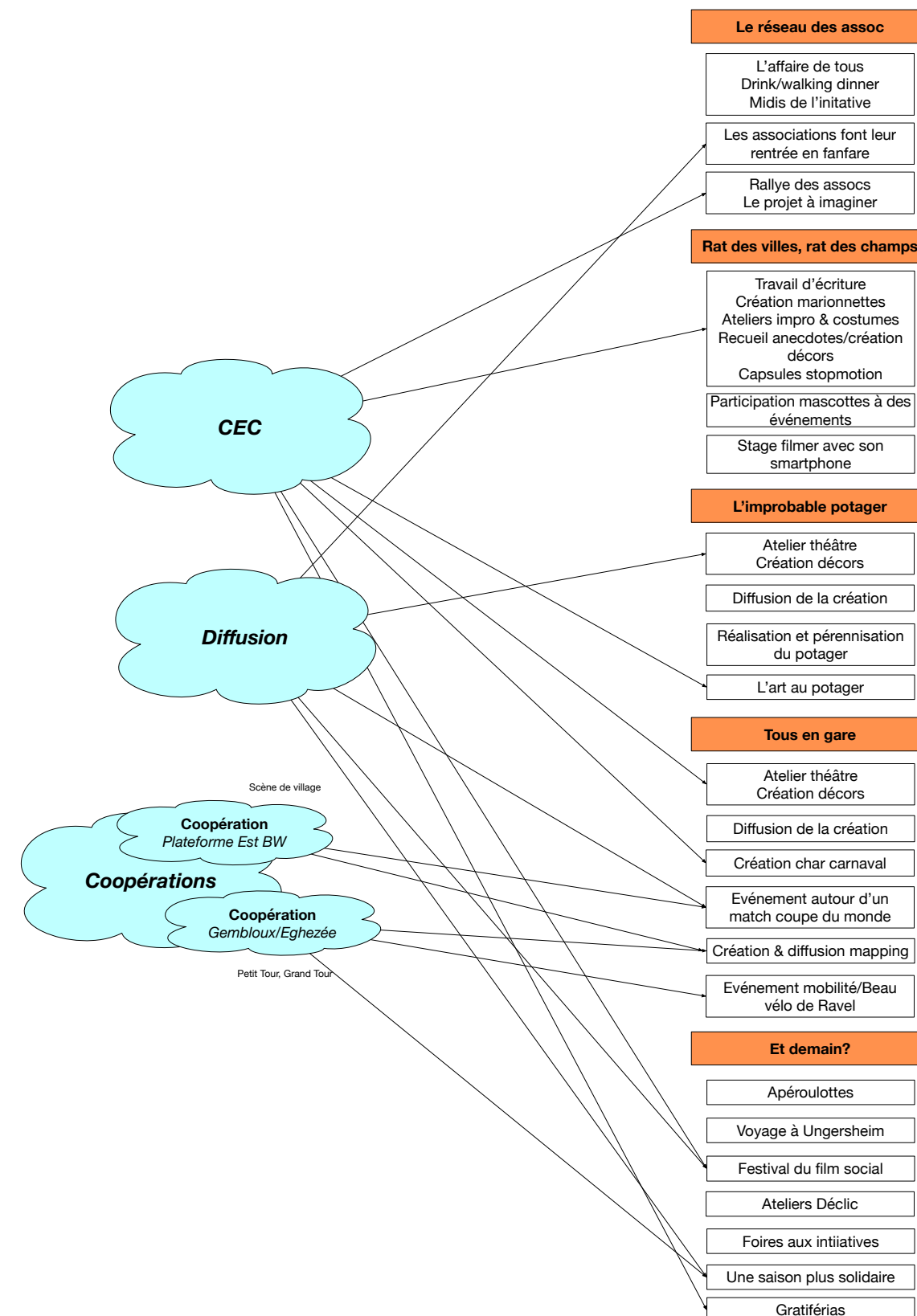
2.6.1.5 Budget total

0 €

2.6.1.6 Opérations/actions

Coordination équipe animation CC/technique/équipe CEC + coordination équipe CC et partenaires de coopérations.

Indicateur	Source
Nombre d'actions liées aux spécificités ayant nourri le projet d'action culturelle	Relevé annuel, autoévaluation



2.6.2 Fédérer les forces vives autour du projet d'action culturelle (équipe, partenaires, associations, ...)

2.6.2.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Direction, équipe, associations, partenaires

2.6.2.2 Contexte et principes directeurs

Afin de s'assurer que le projet d'action culturelle puisse se déployer de manière efficace, la première chose sur laquelle nous devons pouvoir compter est une équipe réunie autour d'un projet commun, de redonner un sens commun à notre travail. Ce contrat-programme en est l'occasion. Il est également indispensable de pouvoir fédérer nos associations membres et les (ré-)impliquer davantage dans l'action culturelle. Enfin, il convient de pouvoir marquer notre reconnaissance à toutes les personnes et institutions qui contribuent de près ou de loin au bon fonctionnement de notre institution.

2.6.2.6 Opérations/actions

Opérations/actions	1. Equipe	2. Associations membres	3. Instances	4. Partenaires associatifs, instit. et autres
1. Type	- Autoévaluation mensuelle des actions en réunion d'équipe - Mise au vert annuelle en équipe - Autoévaluation globale annuelle des opérations - Travail d'alignement de l'équipe autour du projet	- Cfr projet exemplaire « Réseau des assoc » ; - Impliquer au minimum 1 association membre par projet exemplaire ; - Proposer une évaluation annuelle (dans le cadre de l'AG) des projets déployés	- Impliquer au minimum 1 membre du CO par projet exemplaire - Inviter CO et CA en deuxième partie de la mise au vert annuelle (CA décentralisé)	- Leur offrir plus de visibilité - Organiser un événement festif et convivial à destination de toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie du CC (instances, bénévoles, ouvriers communaux...)
Ressources à mobiliser				
Humaine(partenaires,...)	Equipe, CO, CG, CA, coaching extérieur	Equipe, associations membres	Equipe, instances	Equipe, Commune, Province, FWB, partenaire de coopération...
Matérielle				
Planning	2019>2024	2019>2024	2019>2024	2019>2024
Eléments budgétaires				
Budget Total	Mise au vert 800/an Coaching 2x1250 5600	Cfr projet réseau assoc.	-	2000

2.6.2.7 Planning et budget

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Equipe	800	2000	800	800	800	800	2000	8000
2. Associations membres								
3. Instances								

2.6.2.3 Objectifs du projet

La mobilisation de toutes les forces-vives afin de s'assurer du déploiement d'une action culturelle répondant à nos missions dans des conditions optimales avec une équipe ainsi que des partenaires impliqués qui pourront s'identifier pleinement au projet. Et ce, également en vue de préparer le contrat-programme suivant.

2.6.2.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Informar, vulgariser l'action culturelle, le cadre législatif (décret) ainsi que le contexte de travail propre au Centre culturel de Perwez

2.6.2.5 Budget total

10 000 €

4. Partenaires associatifs, instit. et autres			2 000					2000
TOTAL	800	2000	2800	800	800	800	2000	10000

2.6.2.8 [Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs](#)

Indicateur	Source
Une équipe qui s'est approprié le projet d'action culturelle	Sondage lors de l'évaluation annuelle des membres du personnel
Co-construction de l'action culturelle	Nombre d'actions co-réalisées avec des partenaires, sondage lors de l'autoévaluation annuelle

2.6.3 Assurer une gestion saine et prospective des moyens du foyer (humains, financiers, techniques, administratifs...)

2.6.3.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Direction

2.6.3.2 Contexte et principes directeurs

Si une équipe soudée est indispensable au bon déploiement de l'action culturelle, il est nécessaire que ses membres puissent travailler dans des conditions optimales. Or, les métiers du secteur culturel sont extrêmement exposés aux risques psychosociaux. En outre, les compétences de certains membres du personnel ne correspondent plus aux exigences de l'activité actuelle d'un Centre culturel tel que le nôtre.

La gestion des ressources humaines est également liée à la gestion financière et aux financements ou aides perçus des institutions. Malheureusement, le contexte peut se révéler quelque peu incertain. Au niveau administratif, il convient de moderniser les outils à disposition et de former le personnel à de nouvelles techniques de travail plus modernes. Quant au volet technique, il est compliqué d'assurer un service de qualité et de renouveler du matériel onéreux avec les moyens financiers dont nous disposons.

2.6.3.3 Objectifs du projet

- Ressources humaines : travailler dans la sérénité avec un véritable esprit d'équipe.
 - Engagement de personnel supplémentaire
 - Limitation des heures de récupération ;
 - Une meilleure communication interne ;
 - Une meilleure gestion du temps de travail ;
 - Une meilleure gestion des partenariats ;
 - Se dégager du temps pour des tâches essentielles et venir en appui des collègues ;
 - Le travail de chacun doit pouvoir se poursuivre sereinement en cas d'absence/départ > responsabilisation ;
- Gestion financière : assurer la viabilité financière de l'institution à long terme en fonction du contexte économique, politique, social complexe
- Gestion administrative : vers une administrative toujours plus performante.
 - Automatisation de certaines tâches (billetterie, inscriptions aux stages et activités) afin de se dégager du temps pour les tâches importantes ;
 - S'entourer de partenaires fiables
- Technique/logistique :
 - Assurer un service de qualité à destination de nos associations et des artistes professionnels.
 - Se doter des moyens humains et techniques afin de pouvoir décentraliser plus aisément certaines de nos activités.

2.6.3.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

- Une équipe soudée (lien Fédérer), des collaborateurs conscients que leur travail impacte celui des autres.

2.6.3.5 Budget total

70 930 €

2.6.3.6 Opérations/actions

Opérations/actions	1. Gestion des ressources humaines	2. Gestion financière	3. Gestion administrative	4. Technique/logistique
Type	▪ Formations en gestion de projets pour l'équipe animation et la direction ▪ Recherche de moyens financiers afin d'engager du personnel de façon structurelle ▪ Un règlement de travail tenant compte de la réalité de terrain et du cadre légal ▪ Analyse des risques psychosociaux + établissement d'un plan d'action ▪ Instaurer un système de procédures afin que le travail d'un collaborateur puisse être repris par d'autres en cas d'absence. ▪ Traiter de la problématique de la résistance face au changement	▪ Formations pour la direction ▪ Gestion saine, rigoureuse et pérenne « en bon père de famille » (capable ponctuellement de prendre des risques mesurés) ; ▪ Optimiser la répartition des moyens financiers, rationalisation de certaines dépenses ▪ Externalisation de la comptabilité ▪ Diversification des sources de financement (crowdfunding, taxshelter...)	▪ Formations pour le pôle administratif ▪ Se doter d'outils de gestion ergonomiques ▪ Automatisation de certaines tâches (réservation de spectacles, stages et autres activités) ▪ Etat des lieux de nos partenariats (secrétariat social, comptabilité...) ▪ Externalisation de certains services en fonction des besoins ; ▪ Mise en conformité RGPD (protection des données personnelles).	▪ Formations pour l'équipe technique et logistique ▪ Professionnalisation des moyens humains et techniques en accord avec les pratiques actuelles ▪ Etablir un budget annuel des dépenses en aide extérieures (humaine et matérielle) ▪ Rechercher des financements complémentaires
Ressources à mobiliser				
▪ Humaine (partenaires, ...)	Direction, équipe animation	Direction, secrétariat, instances du CC (CA et CG),	Direction, secrétariat	Direction, équipe technique

▪ Matérielle			Logiciels compta, réservations spectacles/activités (Utick), réservation/gestion de salles	
Planning	2019-2024	2018-2024	2018-2024	2018-2024
Eléments budgétaires	Certaines formations peuvent être intégralement remboursées via le Fonds 4S ou les congés éducation	Certaines formations peuvent être intégralement remboursées via le Fonds 4S ou les congés éducation	Certaines formations peuvent être intégralement remboursées via le Fonds 4S ou les congés éducation	Voir financement extraordinaire matériel FWB art. 61 Décret. Province ?
Budget Total	Analyse risque psychosociaux par CESI 4000 Elaboration du plan d'action 1000 3 formations GRH directeur 1200 1 formation gestion temps de travail directeur, animation, administration 2000 8 200	1 600 (formation)	Système réservation en ligne spectacles/activités) 14950 Bancontact 45/mois > 3780 Formation pôle administratif 2400 21 130	Matériel (dont camionnette), Formations 40 000

2.6.3.7 Planning et budget

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Gestion des ressources humaines	5400	2000	400			400		8 200
2. Gestion financière	400		400		400		400	1 600
3. Gestion administrative	1690	3640	2840	3640	2840	3640	2840	21 130
4. Technique/logistique	3000	5000	6400	6400	6400	6400	6400	40 000
TOTAL	10490	10640	10040	10040	9640	10440	9640	70930

2.6.3.8 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Bien-être au travail des collaborateurs	Indice de satisfaction lors de l'évaluation annuelle du personnel
Bonne gestion du temps de travail	Nombre d'heures de récupération, timesheet
Un personnel dont les compétences correspondent aux exigences du travail	Evaluation annuelle du personnel
Gestion financière saine et pérenne	Comptes et bilan
Du matériel répondant aux exigences de l'action culturelle	Evaluation annuelle avec l'équipe technique afin de prévoir les investissements à réaliser

2.6.4 Réserver et renforcer les moyens en matière d'information et de communication

2.6.4.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Direction

2.6.4.2

2.6.4.3 Contexte et principes directeurs

La communication est un secteur primordial pour un Centre culturel. D'une bonne diffusion de l'info/visibilité va dépendre le succès des actions culturelles déployées. Or, nous constatons un déficit important en la matière pour des raisons essentiellement de ressources humaines : pas de chargé de communication/infographiste professionnel, manque de formation du personnel pour des tâches de base. Néanmoins, le directeur actuel de grâce à sa formation et son expérience peut apporter, en partie, son aide.

2.6.4.4 Objectifs du projet

- Une communication plus performante, plus adaptée à nos différents publics
- Développer la communication digitale sans oublier les formes classiques (papier...).
- Renforcer la communication « bouche à oreille »
- Renforcer notre collaboration avec les médias « traditionnels »
- Une identité visuelle « up to date », évolutive et adaptative en fonction de nos publics, des contraintes de terrain
- Meilleure distinction de la communication qui concerne l'activité propre au CC et celle des associations
- Plus de visibilité dans les événements que nous produisons ou co-produisons en extérieur
- Rendre plus structurel notre travail avec des stagiaires en com/infographistes

2.6.4.5 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

- Directeur doit pouvoir se dégager du temps pour pouvoir apporter son expertise et épauler la (les) personne(s) en charge de la communication.

2.6.4.6 Budget total

33 500 €

2.6.4.7 Opérations/actions

Opérations/actions	1. Communication	2. Infographie
• Type	• Etablir un plan communication évolutif intégrant : publics-cibles, canaux de diffusion, supports de diffusion et accompagné d'un budget annuel. • Etablir un planning des campagnes de communication +5ans en fonction de la planification des projets exemplaires.	• Une charte graphique > identité visuelle adaptée à nos différents publics • Formation de base en interne (mise en page, retouche photo) • Externalisation de certaines

	• Etablir un plan média > renforcer les partenariats • Etablir un plan sponsoring pour financer une partie des coûts • Meilleure utilisation de notre réseau de partenaires pour diffuser l'info (associations membres, CC en coopération...) • Vulgariser/résumer notre projet d'action culturelle • Formations	tâches (brochure de saison...) • Se doter d'outils tels que des logiciels de mise en page, retouche photos, édition vidéo... • Réalisations de certains supports dans le cadre d'ateliers CEC • Engagement de stagiaires communication/infographie
Ressources à mobiliser		
• Humaine (partenaires, ...)	Direction, secrétariat, consultant	Direction, secrétariat, Infographiste externe
• Matérielle		Software
Planning	2018-2024	2018-2024
Eléments budgétaires		
Budget Total	19 500 (3 000 € actions com/an)	14 000 (2 000 €/an PAO brochure+impression)

2.6.4.8 Planning et budget

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Communication	1 500	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	19 500
Infographie	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	14 000
TOTAL	3 500	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	33 500

2.6.4.9 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Hausse de la fréquentation à nos activités	Relevé annuel
Efficacité des supports/canaux de communication	Questionnaire facultatif lors des réservations en ligne (« Comment nous avez-vous connus ? »)

2.6.5 Rendre les infrastructures plus accueillantes (bâtiment, roulotte, signalétique, ...)

2.6.5.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Equipe

2.6.5.2 Contexte et principes directeurs

Comme exposé dans l'autoévaluation, le bâtiment qu'occupe le Centre culturel est reconnu comme beau, multifonctionnel et répond aux besoins de l'action culturelle. Néanmoins, certains espaces paraissent quelque peu froids et ne dégagent pas la chaleur d'un Foyer. A noter que l'arrivée de *La Machine à réinventer le temps présent* (ancienne cabine téléphonique transformée en œuvre numérique) en 2018 marque une première étape de cette « réappropriation culturelle » du hall d'entrée. Le bâtiment étant en retrait sur la place et la signalétique peu performante, sa visibilité n'est pas optimale. Au niveau des bureaux, la configuration actuelle n'offre pas un cadre de travail adéquat, et si elle permet une communication aisée entre certains membres de l'équipe, il est compliqué pour eux de pouvoir s'isoler au besoin.

2.6.5.6 Opérations/actions

Opérations/actions	1. Hall d'entrée, Bobar, salle Pirson, escaliers	2. Cuisine	3. Bureaux	4. Roulotte	5. Visibilité
Type	- Imaginer une « Scénographie » - Création d'éléments scénographiques et mobilier via ateliers CEC - Mise en valeur de certaines productions du CEC notamment dans les escaliers	- Installer une cuisine semi-pro (gazinière, lave-vaisselle, plan de travail) avec ilot central - Atelier CEC de construction d'une nouvelle grande table avec matériaux de récupération	- Repenser la configuration : (p.e. migration du bureau animation/technique > salle détente ? - Modifier la configuration du bureau animation/technique> les nouveaux openspace - Le petit bureau comme bureau partagé par les employés pour s'isoler.	Restauration du timon et petits travaux de réfection (peinture...)	- Eclairage sur la façade le soir - Une œuvre sur une partie de la façade (cfr projet Sentes)? - Optimisation signalétique : valves communales, utilisation du rond-point « aux vaches » pour annoncer certains événements
Ressources à mobiliser					
Humaine (partenaires, ...)	Equipe,	Equipe (dont ouvrier polyvalent), commune (dont ouvriers)	Commune, architecte d'intérieur	Equipe, ouvrier spécialisé	Commune
Matérielle					
Planning	2019-2024	2019-2020	2019-2024	2019-2020	2019-2024
Eléments budgétaires					
Budget Total	3000	13000	-	7000	-

2.6.5.7 Planning et budget

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Hall d'entrée, Bobar, salle Pirson, escaliers		750	750	750	750			
2. Cuisine		1000	12000					
3. Bureaux								

2.6.5.3 Objectifs du projet

- Rendre l'infrastructure encore plus accueillante mais dans une logique multimodale (activités culturelles mais aussi réunions administratives) ;
- Le Centre culturel doit être un lieu où toute personne le fréquentant se sente bien, ait envie de rester et de revenir ;
- Une cuisine comme lieu convivial et pratique de rencontre entre différents publics : équipe, artiste, associations... Un lieu de détente mais ergonomique permettant de développer des activités culinaires ;
- Améliorer la visibilité du Centre culturel.

2.6.5.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Accord préalable de la Commune, propriétaire des lieux.

Un accueil humain avenant des différents publics.

2.6.5.5 Budget total

23 000 €

4. Roulotte		5000	2000					
5. Visibilité								
TOTAL		6750	14750	750	750			23.000

2.6.5.8 [Indicateurs d’impact et effets multiplicateurs](#)

Indicateur	Source
Le sentiment de bien-être des différents publics fréquentant nos lieux	Enquête de satisfaction (niveau infrastructure mais également accueil)

2.6.6 Mieux coordonner l'offre culturelle sur le territoire

2.6.6.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structurel	5 ans	Perwez	Equipe animation, direction

2.6.6.2 Contexte et principes directeurs

Comme il en ressort de l'analyse partagée et de l'autoévaluation, le territoire de projet du Centre culturel est caractérisé par une très large offre d'activités socioculturelles portées par de nombreux opérateurs : commune, organismes para-communaux (ADL, ATL, SCAJ), associations membres du CC et non membres, opérateurs privé.... Il est primordial pour notre institution de tenir compte de ce paramètre afin que notre projet d'action culturelle ne soit pas déforcé.

2.6.6.6 Opérations/actions

Opérations/actions	Informer/S'informer	Concertation	Co-production
Type	- Informar tous les opérateurs actifs sur le territoire de notre projet d'action culturelle - S'informer des missions et actions des opérateurs ainsi que de l'arrivée de nouveaux venus	- Réunion de concertation annuelle avec les différents opérateurs afin de préparer la saison suivante - Un agenda culturel commun diffusé sur le site de la Commune	Co-produire des événements en collaborations avec ces différents opérateurs : intégrer des actions liées à nos projets exemplaires à leurs activités et inversement.
Ressources à mobiliser			
Humaine (partenaires, ...)	Direction, équipe CC, opérateurs	Direction, équipe CC, opérateurs	Direction, équipe CC, opérateurs
Matérielle			
Planning	2018-2024	2018-2024	2018-2024

2.6.6.7 Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs

Indicateur	Source
Moins de situation de concurrence	Relevé annuel des « incidents »
Plus de co-production	Relevé annuel

2.6.6.3 Objectifs du projet

- Eviter une certaine forme de concurrence à l'égard de nos projets exemplaires
- Participer à la diversification et la complémentarité de l'offre culturelle

2.6.6.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

-

2.6.6.5 Budget total

0€

2.6.7 « Un territoire en mouvement » : l'analyse partagée, la co-construction et l'auto-évaluation permanente comme moteurs de changement

2.6.7.1 Caractéristiques du projet

Type	Timing	Territoire	Porteur
Structuel	5 ans	Perwez	Direction, équipe

2.6.7.2 Contexte et principes directeurs

Afin de développer une action culturelle pertinente, il est indispensable de pouvoir nous assurer que celle-ci soit en phase constante avec l'évolution de notre territoire et de la société en général. C'est pourquoi, il convient de recueillir en continu le ressenti de la population et de nous tenir au courant de l'évolution de notre cadre de vie.

2.6.7.3 Objectifs du projet

- Une analyse partagée faite sur le terrain afin d'aller à la rencontre d'un public le plus large possible (dont les « désengagés ») ;
- S'assurer que ces différentes étapes puissent se faire en continu ;
- S'assurer de la diversité des opinions
- Limiter le nombre de réunions;

2.6.7.4 Conditions préalables et/ou Mesures d'accompagnement souhaitables

Les objectifs de ce projet et les moyens mis en œuvre dépendront de la méthodologie que nous devons suivre dans le cadre du prochain contrat-programme.

2.6.7.5 Budget total

3 000 €

2.6.7.6 Opérations/actions

Opérations/actions	Analyse partagée	Autoévaluation	Co-construction
2. Type	▪ Le mur aux rêves installé au bobar ▪ Le mur digital aux rêves installé dans <i>la machine à réinventer le temps présent</i> ▪ Une assemblée des acteurs à mi-parcours (opérateurs du territoire + population) (lien fédérer) ▪ Une analyse partagée avec nos partenaires de coopération ▪ Participation au processus de réflexion autour du nouveau PCDR ▪ Des activités créatives à destination des enfants (CEC) ▪ Réalisation d'un reportage « A quoi rêvez-vous ? » ▪ Compilation et traitement de l'information récoltée ▪ Restitution de la matière à travers un projet transmédia (web, vidéo, machine à réinventer le temps...)	▪ Optimiser les outils utilisés ▪ Evaluation mensuelle des projets par l'équipe ▪ Autoévaluation globale des opérations par l'équipe et le CO lors de la mise au vert de fin d'année ▪ Réalisation d'un projet créatif par l'équipe (vidéo, film d'animation, BD...) : « Une saison au Foyer » (lien fédérer) ▪ Formulaire en ligne accessible à tous qui permettra au public d'exposer sa perception du Centre culturel et de son action.	▪ Impliquer plus le CO et éventuels partenaires dans la construction des fiches projets (lien fédérer) ▪ Préparer, dès 2019, la future action culturelle avec les forces-vives
Ressources à mobiliser			
▪ Humaine (partenaires, ...)	Equipe CC, associations membres, assemblée des acteurs, partenaires de coopérations, population	Equipe CC, associations membres, assemblée des acteurs, partenaires de coopérations, population	Equipe CC, associations membres, assemblée des acteurs, partenaires de coopérations, population
▪ Matérielle			
Planning	2018>2024	2018>2024	2019>2024
Eléments budgétaires			
Budget Total	2000	1000	-

2.6.7.7 [Planning et budget](#)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Analyse partagée	500						1500	
2. Autoévaluation			1000					
3.Co-construction								
TOTAL	500	-	1000	-	-	-	1500	3000

2.6.7.8 [Indicateurs d'impact et effets multiplicateurs](#)

Indicateur	Source
Autoévaluation et analyse partagée continue	Régularité des démarches
Participation effective	Nombre de personnes participantes
Diversité des opinions	Relevé des profils quand possible

2.7 Planification

L'action culturelle	2018	2019				2020				2021				2022				2023				2024			
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Projets exemplaires																									
L'improbable potager																									
Rat de ville et rat des champs																									
Réseau des associations																									
Tous en gare																									
Et demain ?																									
Projets transversaux																									
Diffusion																									
CEC																									
Coopération																									
Projets structurels																									
Gestion saine et prospective																									
Fédérer forces-vives																									
Analyse partagée, auto-évaluation																									
Infrastructure																									
Communication																									
Coordination offre culturelle																									
Intégrer action culturelle/spécificités/spécialisation																									

Analyse de l'investissement pour l'équipe

	Investissement régulier
	Investissement accru
	Investissement sérieux

2.8 (Auto-)Evaluation

2.8.1 Introduction

L'évaluation est intrinsèquement liée au suivi de paramètres qui permettent de déterminer la valeur ajoutée d'une démarche par rapport à l'objectif poursuivi.

On peut évaluer une activité seule, un projet composés d'un certain nombre d'activités, un programme composé d'un certain nombre de projets voire l'ensemble d'une stratégie de développement. Il y a donc plusieurs niveaux d'évaluation possibles dans le contexte d'une seule et même stratégie de développement. Par ailleurs, les objectifs définis à chaque niveau ne sont pas forcément 100% identiques mais ils poursuivent un but commun.

Enfin, la valeur ajoutée d'une démarche est le résultat d'un compromis entre la pertinence ou l'impact de celle-ci et sa faisabilité. On peut par ex. se poser la question de l'intérêt de mettre en place une grosse activité qui engloutirait toutes les ressources d'un centre culturel sur un an pour un projet dont l'impact ne serait finalement que très faible.

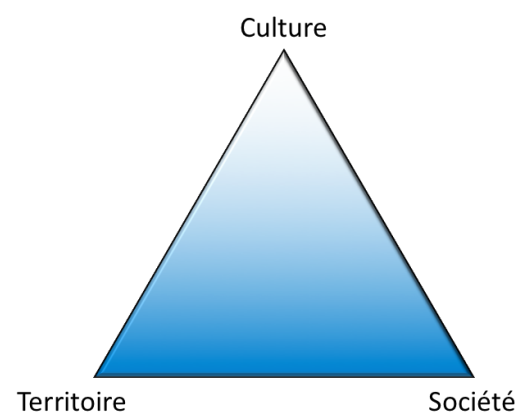
Ainsi pour chaque démarche, il y a lieu de se poser les questions suivantes :

- Quel est (ou quels sont) l'objectif (ou les objectifs) poursuivi(s) ?
- Quels sont les paramètres qui me permettent de déterminer la pertinence ou l'impact de la démarche par rapport aux objectifs poursuivis ?
- Quels sont les paramètres qui me permettent de jauger de la faisabilité de la démarche (besoins techniques, financiers, en termes de ressources ou de timing, ...) ?

2.8.2 Le contexte de l'action culturelle liée au contrat-programme

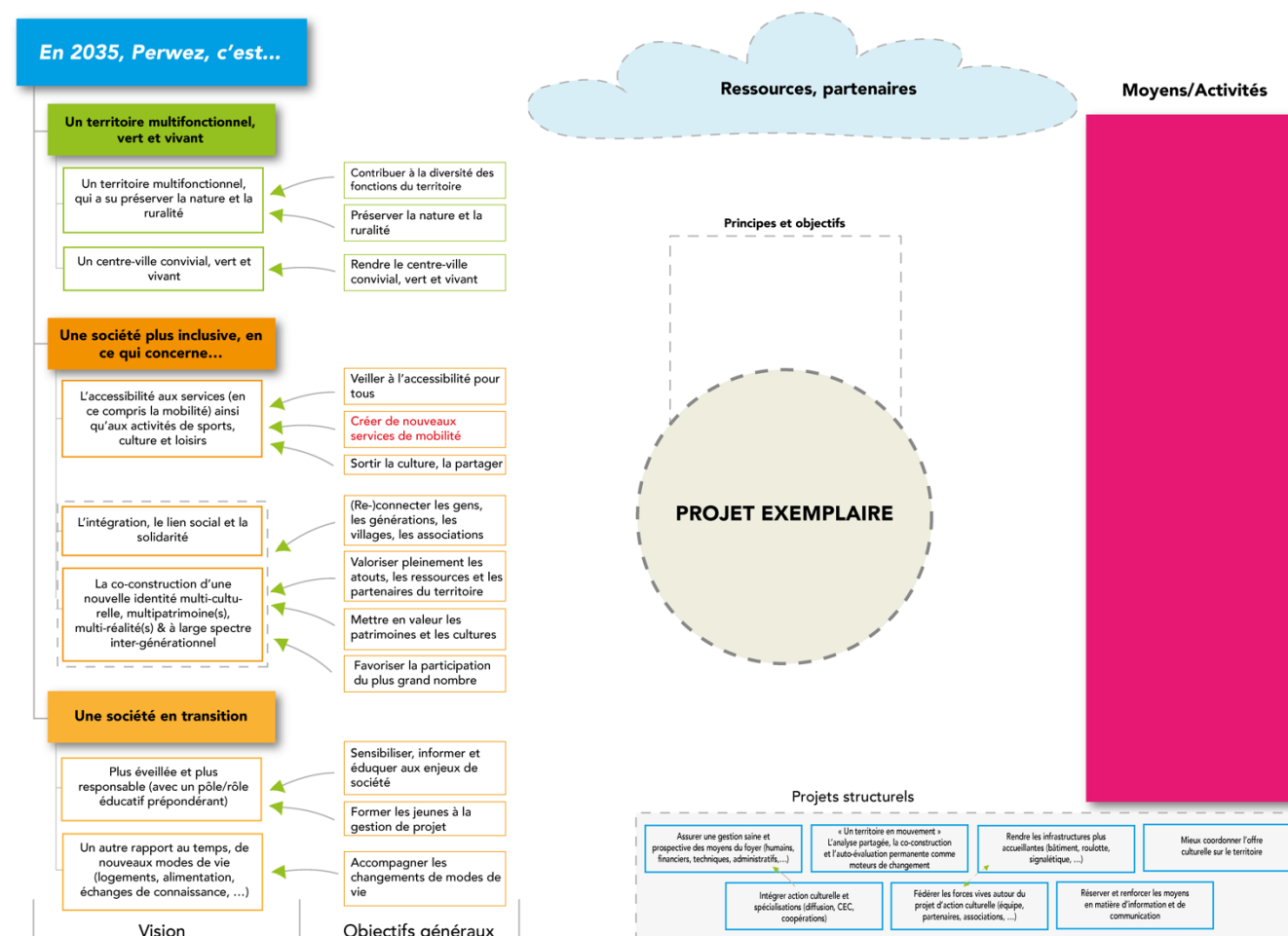
L'action culturelle s'inscrit :

- Dans une stratégie de développement proposée par les assemblées d'acteurs, consolidée par les instances du Foyer (Equipe, CO) et fondée sur des perspectives territoriale et sociétale.
- Dans les lignes directrices du nouveau décret culturel où l'accent est notamment placé sur le droit à la culture.



2.8.2.1 La stratégie de développement de l'action culturelle

Pour rappel, la stratégie de développement de l'action culturelle se fonde sur une vision à terme, puis se décline en axes de développement, objectifs généraux, objectifs spécifiques, une liste de projets (exemplaires, structurels, transversaux) ainsi que les activités qui composent ces projets.



Exemple : Projet exemplaire « Rat des Villes, Rats des champs »

- Activités
 - Sous-activité : Réalisation des décors de village
 - Activité : Réalisation de capsules en stop motion
- Objectifs généraux (entres autres) :
 - (Re-)connecter les gens, les générations, les villages, les associations
 - Mettre en valeur les patrimoines et les cultures
 - Former les jeunes à la gestion de projet
- Axes de développement de la Vision
 - Une société en transition, plus éveillée & plus responsable
 - La co-construction d'une nouvelle identité multi-culturelle, multi-patrimoine, multi-réalités, ...
 - L'intégration et le lien social
 - L'accessibilité à la culture

Ainsi chaque démarche (activité, projet, programme) contribue à sa façon à la mise en œuvre de la stratégie de développement. En termes de « pertinence » ou « d'impact » de celles-ci, la question qui nous intéresse est donc :

« Dans quelle mesure, chacune d'entre elles a-t-elle contribué aux objectifs identifiés (territoriaux, soci(ét)-aux et culturels) et ainsi qu'à la mise en œuvre de la vision ? ».

2.8.2.2 L'exercice du droit à la culture

L'exercice d'évaluation comprendra en outre un volet permettant d'apprécier la contribution de l'action culturelle en regard de l'exercice du droit à la culture, fondé sur :

- La liberté artistique ;
- Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;
- L'accès à la culture et l'information en matière culturelle ;
- La participation active à la culture et aux pratiques culturelles ;
- La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels ;
- Le droit de participer à l'élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes culturels.

2.8.3 Le concept de l'évaluation et ses caractéristiques

Le concept d'« Evaluation » s'articule autour de différentes notions interprétées parfois différemment. Le but de ce paragraphe est de clarifier les notions utilisées dans le cadre de l'auto-évaluation du contrat-programme du Foyer Culturel de Perwez.

2.8.3.1 Indicateur de réalisations vs indicateur d'impact

La différence entre indicateur de réalisations et d'impact se situe du point de vue de l'efficience, comme l'indique l'exemple ci-dessous :

Contexte	Indicateur de réalisations (ou d'activités)	Indicateur d'impact
Pour un responsable commercial	Nombre d'offres émises par mois	Taux de réussite des offres

Compte tenu de l'objectif mentionné en introduction, c'est bien le suivi de l'impact des projets sur la stratégie de développement qui nous intéresse. Cette approche permet également de prendre en compte les liens entre les différents projets et leurs effets multiplicateurs dans la perspective des objectifs définis et de la vision identifiée.

D'un autre côté, un tel exercice d'évaluation, ne reste que le reflet, à un moment donné, de l'impact sur le diagnostic initial de l'ensemble des politiques et/ou actions menées sur le territoire, et ce même si celles-ci ne relèvent pas directement de l'action culturelle générale. Ex. l'ADL (Agence de Développement Local) pourrait organiser une journée pour les entreprises du zoning de Perwez axée sur la transition, un des axes de développement de la stratégie du Foyer. Cette activité contribue elle aussi à l'avènement de la vision et des axes de développement du contrat-programme, sans que le Foyer n'en soit nécessairement le moteur ou le partenaire.

→ Dans tout exercice d'évaluation, il faut donc pouvoir relativiser, mais l'essentiel réside dans le faisceau de convergence de l'ensemble des initiatives en regard de la vision et des objectifs poursuivis.

2.8.3.2 Indicateur quantitatif vs qualitatif

Si, pour être pertinents, les indicateurs se doivent d'être SMART (Spécifiques, objectivement mesurables, ambitieux, réalistes et délimités dans le temps), le terme « objectivement mesurables » n'impose cependant pas de limiter l'évaluation à des indicateurs de type quantitatif (ex. Evolution du nombre de commandes clients).

D'autres indicateurs à caractère plus qualitatif, basés notamment sur la perception des parties prenantes (ex. l'évolution de la satisfaction client, la perception des acteurs de terrain), peuvent trouver leur place dans un tableau de bord.

Il importera alors de définir les méthodes et procédures à mettre en œuvre afin de pouvoir comparer ces paramètres qualitatifs à chaque étape d'évaluation. Il existe plusieurs façons de répondre à cette question. Nous en donnerons ici deux exemples :

- Quantifier la perception des parties prenantes (ex. réaliser un questionnaire de satisfaction client où chaque question est affectée d'une cote de 1 à 5) ;
- Organiser, par étapes, un débat-évaluation avec un dispositif d'acteurs qui suit la mise en œuvre du programme (ex. le CO, l'assemblée d'acteurs, ...). Une telle démarche prend d'ailleurs tout son sens dans le contexte de l'analyse partagée à la base du nouveau décret.

Les questions méthodologiques liées à la reproductibilité des évaluations qualitatives pourraient d'ailleurs faire l'objet d'un groupe de travail spécifique au sein du Conseil d'Orientation par exemple, dès la mise en œuvre du contrat-programme.

2.8.3.3 Tout est relatif

- Le mesure d'un indicateur seul (même quantitatif ou quantifié) ne nous apprend que peu de choses. Pour appréhender l'évolution (analyse a posteriori ou ex-post), il faut au minimum un échantillon de référence (analyse a priori ou ex-ante).
- L'analyse d'une démarche sur un territoire est relative à celui-ci et à son contexte. Il est par ex. hasardeux de comparer une même démarche sur des territoires urbains et ruraux par exemple. Il n'existe donc pas de mesure absolue en tant que tel.
- Sur un même territoire, ce n'est pas tant le résultat d'une démarche qui importe mais bien la comparaison, voire l'effet multiplicateur, des différentes démarches entreprises dans le cadre d'un même programme. Exemple : si l'on réalisait une cartographie perceptive de différentes démarches les unes par rapport aux autres sur un graphe en 2D en fonction de deux paramètres (l'impact et la faisabilité), il se pourrait qu'une seule et nouvelle initiative bouleverse tout simplement toute la cartographie initiale.
- Enfin, comme dit plus haut, l'impact réel est le reflet de démarches multiples et convergentes, parfois mises en œuvre par d'autres instances. La description du contexte territorial, sociétal et culturel reste donc un élément fondamental de compréhension de l'évaluation.

2.8.4 Les outils d'évaluation existants

Le Centre Culturel de Perwez a déjà développé une certaine culture de l'évaluation ainsi qu'en atteste le rapport d'évaluation (chapitre 2.1). Vous trouverez ci-dessous une tentative de caractérisation des outils recensés, tels qu'ils furent utilisés précédemment :

Outil	Contenu	Type d'évaluation
Analyse interne (Objectifs, réalisations, éléments d'analyse contextuels)	Synthèse des réalisations et de l'évolution du contexte	Qualitative & quantitative
Matrice « impact vs faisabilité »	Impact vs Faisabilité	Perceptive
Tableau de bord Excel (Analyse par activité de sa valeur ajoutée brute, du profil des publics, des profils de consommation, ainsi qu'au regard de l'exercice du droit à la culture)	Impact principalement	Perceptive & Quantifiée
Tableau de bord Excel de suivi des « Activités de diffusion »	Indicateurs d'impact et catégorisation	Quantitative
Interviews personnes-ressources	Questions ouvertes	Perceptive
Evaluation de l'action par l'assemblée d'acteurs	Débat	Perceptive
Contribution du public	Questions ouvertes	Perceptive

2.8.5 L'évaluation du prochain contrat-programme

Si les outils mentionnés ci-dessus doivent probablement être adaptés, ils constituent néanmoins une base non-négligeable pour renforcer la culture de l'auto-évaluation dans le cadre du prochain contrat-programme. Il s'agira, certes, de les améliorer, voire de les compléter afin de répondre aux objectifs de cette auto-évaluation.

Parmi les pistes d'amélioration, on notera :

- La prise en compte des éléments d'évaluation déjà définis dans le contrat-programme ;
- La question de la systématisation de certaines méthodes, procédures, mesures de l'évaluation, ... ;
- Les opportunités offertes par les nouvelles technologies (enquête en ligne, ...) ;
- La nécessité de programmer les étapes de l'auto-évaluation et d'identifier les instances (parties prenantes) concernées.
- ...

2.8.5.1 Les outils/méthodes d'évaluation

Le projet de contrat-programme reprend de fait pour chaque projet (exemplaire, structurel, transversal) un certain nombre d'éléments nécessaires à l'évaluation du programme :

- Une description des objectifs poursuivis par le projet dans le cadre de la stratégie de développement ;
- L'identification de l'impact recherché sur l'exercice du droit à la culture ;
- La description des publics-cibles (par activité) ;
- Une première ébauche d'indicateurs d'impact en relation avec le projet.

Pour la majorité de ces éléments - le concept de projet exemplaire étant novateur - :

- Les indicateurs doivent être mieux précisés ;
 - Les sources respectives doivent être clarifiées.
- La stratégie de développement s'inscrivant dans un contexte sociétal en transition, celles-ci pourraient avantageusement tirer parti des opportunités offertes par les nouvelles technologies.

Ceci fera pour rappel l'objet d'un groupe de travail spécifique au sein du Conseil d'Orientation.

2.8.5.2 La programmation de l'auto-évaluation

Vous trouverez ci-dessous une tentative de programmation de l'exercice d'auto-évaluation, élaborée sur base des axiomes suivants (voir en rouge dans le tableau ci-dessous) :

- La nécessité pour le CO d'un temps de définition du référentiel d'évaluation, en ce compris l'identification des indicateurs et de leurs méthodes de mesure ;
- La réalisation par le CO d'une cartographie a priori (ex-ante) des activités et/ou projets repris dans le programme ;
- La prolongation du principe de l'assemblée d'acteurs comme dispositif de suivi pluriel de la stratégie de développement mise en œuvre ;
- La contribution du public peut prendre plusieurs formes : assemblées-débats, enquêtes en ligne, ... ;
- Le CA (Conseil d'Administration) est impliqué tout au long du processus.

Outils/Etapes	Instance(s)	Année				
		1	2	3	4	5
Définition (amélioration) du référentiel de base	CO	X		(X)		(X)
Analyse interne (Objectifs, réalisations, éléments d'analyse contextuels)	Equipe		X	X	X	X
Matrice « impact vs faisabilité »	CO	X		X		X
TdB Excel « Action culturelle »	Equipe			X		X
TdB Excel « Activités de diffusion »	Equipe	X	X	X	X	X
Evaluation annuelle du contrat-programme pour présentation au CA	Equipe & CO	X	X	X	X	X
Suivi du programme par l'assemblée d'acteurs	Assemblée d'acteurs			(X)		X
Contribution du public	Equipe			(X)		X

Légendes

- X : Action
- (X) : Action si nécessaire
- CA : conseil d'administration
- CO : Conseil d'Orientation

3. Ressources et moyens

3.1 Eléments rétrospectifs

3.1.1 Comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices

Annexes

3.1.2 Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel

La Commune de Perwez met à disposition du Centre culturel l'entière des locaux du bâtiment sis Grand Place 32 à 1360 Perwez.

3.2 Eléments prospectifs

3.2.1 Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par les collectivités publiques associées

▪ Commune

- Contribution financière directe /an : 110.550 €
 - Services /an : 9.550 €
 - Charges d'emprunts : 7.050 €
 - Entretien ascenseur : 1.500 €
 - Entretien chaudière : 1.000 €
- TOTAL 5 ans : 600.000€

▪ Province du Brabant wallon

- Contribution financière indirecte (frais de fonctionnement) /an : 8.000 €
- TOTAL 5 ans : 40.000€

▪ Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Contribution financière directe :
 - 2020 : 116.447,76 €
 - 2021 : 116.447,76 €
 - 2022 : 120.760,64 €
 - 2023 : 125.073,52€
 - 2024 : 129.386,40€

TOTAL 5ans : 608.113 €

3.2.2 Plan financier

RESUME PLAN FINANCIER					
	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24
CHARGES					
Frais Généraux					
Frais de fonctionnement	102.361,00	102.075,00	102.605,00	104.135,00	106.665,00
Charges salariales	343.232,26	343.432,26	347.182,26	351.782,26	353.782,26
Frais d'activités					
CEC	21.015,00	21.520,00	21.770,00	21.920,00	22.520,00
Education permanente, information, diffusion	83.239,50	84.470,50	86.153,38	87.236,26	88.319,14
Total des charges	549.847,76	551.497,76	557.710,64	565.073,52	571.286,40
Produits					
-					
Recettes d'activités					
CEC	24.700,00	25.200,00	25.600,00	26.100,00	26.500,00
Education permanente, information, diffusion	45.600,00	46.100,00	46.600,00	47.100,00	47.600,00
Autres recettes	50.300,00	50.350,00	50.350,00	50.350,00	50.350,00
Subventions					
Commune ordinaire Perwez	110.550,00	110.550,00	110.550,00	110.550,00	110.550,00
Activités Province BW	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
Ordinaires Province BW	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00
APE	132.000,00	133.000,00	134.000,00	135.000,00	136.000,00
Ordinaires FWB	116.447,76	116.447,76	120.760,64	125.073,52	129.386,40
Non-marchands FWB	56.500,00	56.000,00	56.000,00	57.000,00	57.000,00
Réductions AIP	2.750,00	2.850,00	2.850,00	2.900,00	2.900,00
	549.847,76	551.497,76	557.710,64	565.073,52	571.286,40
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00